Nicolas Bourbon

Prêtre de l'Oratoire,
de l'Académie française (1637) 23 septembre

Né à Bar-sur-Aube, le 1574.

Mort à Paris (S^t H). le 7 août 1644.

Notes biographiques et bibliographiques

L. Pommarolet
prêtre de l'Oratoire
Archiviste

René Pintard. Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVIIe siècle. (Paris, Boivin, 1943).

→ p. 90/91 "Nicolas Bourbon, ancien régent au collège des Grassins, chanoine de Langres et professeur de grec au Collège royal, accueillait dans son étroite chambre de l'Oratoire de Paris de la rue Saint-Honoré, de doctes amis, et c'est, pendant près de quatorze ans, une véritable académie, dont le vieil érudit est l'orateur caustique, mais volontiers écouté. Et dont Guy Patin s'institue le greffier bénévole".

---

en note: R. Desmarets. Epistolarum philologicarum libri duo.. 2e éd. 1655, pp. 82-83.

N. Chorier. De Petri Bossatii... vita,.. libri duo. 1680, pp. 133-135

Menagiana... 2e éd. 1694. 2 vol. I. pp. 138-141

Guy Patin. Lettres. T. 1. (1907) I. 413 et 418

= Et plusieurs mss. de Guy Patin: B.N. Fonds français 9730. — Vienne. Codices Palatini 7071. — Wiesbaden. 77. "Borboniana" Munich. Codices Gallici 93.

cf: Nicolas Bourbon (1574-1644). Paris. Menu 1877. in-8°

Vendeuvre, 21 Février 1898.

Révérend Père,

Vous voudrez bien excuser Jacques de ne point rentrer demain soir avec ses frères : l'amygdalite, dont il n'était point encore guéri complètement avant hier en quittant Guilly, a nécessité ce matin même l'emploi de l'émétique et le docteur consulté est d'avis d'attendre quelques jours avant de laisser repartir son élève d'occasion. Je vous informerai par avance, Révérend Père, du jour où

il pourra quitter Vendeuvre et du train par lequel il se rendra à Paris.

Un érudit champenois qui habite ici souhaiterait quelques renseignements sur Nicolas Bourbon (le jeune) né à Vendeuvre en 1574 et professeur de grec au collège de France (1611 à 1620) puis chanoine de Langres, fut élu en 1637 membre de l'académie française. Comme il appartenait, m'assure-t-on à l'ordre de l'oratoire, vous pourrez, sans doute, me procurer les indications demandées, aussi complètes que possible, et dont je vous remercie à l'avance.

Le séjour au château de Vendeuvre, il y a plusieurs années déjà, du P. Mathieu n'est pas oublié : veuillez le lui dire et l'assurer du bon souvenir qu'en garde notre vieille tante

de Bry ant!

Agréez, Révérend Père, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

Bon Erlain

L'ÉPOUVANTAIL

Le Chat Noir

(MARQUE DÉPOSÉE)

est le plus efficace pour la préservation de vos récoltes

Se balançant au moindre vent (dans les arbres), scrutant le terrain (posé à 20 cm. du sol) il assure une surveillance constante de vos **Jardins et Vergers.**

N'hésitez pas...

à en mettre plusieurs pour obtenir un gros effet. :: Les Passereaux effrayés vont ailleurs et ne reviennent plus. Les rongeurs font de même.

Grâce au **CHAT NOIR** vous aurez de beaux fruits et de beaux légumes.

YEUX SPÉCIAUX "CRISTAL"

MADE IN FRANCE

PIERRE GASSENDI.
(1592-1655).

se lie avec les protestants. Il ne quitte plus l'hôtel de Mme de La Sablière, protestante et entourée de protestants. Il se lie avec Antoine Mengot, le meilleur des médecins protestants, avec son frère Pierre Hessein. Il est chez Mme de La Sablière au moment de la révocation, il est là quand la police vient prendre la bru de sa protectrice pour l'enfermer aux Miramiones. Il aide Nicolas, le fils, à partir pour Londres. Il est là quand on ramène à leur grand-mère les trois filles de Nicolas, séquestrées pendant six mois pour punir les parents de leur exil.

« Il faut, écrit Mme de La Sablière, respecter ceux qui nous persécutent, et les regarder comme les exécuteurs de la justice de Dieu qui nous châtie. »

La Fontaine n'est pas de cet avis. Il ne demanderait pas mieux que d'être fidèle à ses amis. Il va se compromettre. C'est alors que les deux Vendômes, les deux plus fameux débauchés du siècle, l'entraînent dans leur château d'Anet et vers les débauches du Temple. Il nous faut bien le constater. Les voies de la sagesse sont

Lundi 23 mars 1908

Le P

LE P

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET ANNONCES
61, rue Lafayette, à Paris (9me)
ADMINISTRATION.. Téléphone 101-67 — 101-75
RÉDACTION..... Téléphone 101-77 — 101-78

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS ..... 5 FR.
SIX MOIS ..... 9 FR.
UN AN ..... 18 FR.
Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

Dernière Edition

CHRONIQUE DU LUNDI

Les erreurs des encyclopédies. — Bourdon, pour " Bourbon ". — Ce qu'était Nicolas Bourbon. — " Le meilleur poète latin ". — Le VIIe fauteuil. — Séguier, Bazin de Bezons. — Boileau-Despréaux. — César d'Estrées, René d'Argenson, Languet de Gergy. — Buffon. — Son portrait. — Vicq-d'Azir. — A pius tard la suite.

Que l'histoire est difficile à connaître dans son « exactitude » réelle, et combien, avec la meilleure foi du monde, on est exposé à l'erreur. J'ai entrepris, ici, aux changements académiques, de donner, en quelques lignes, l'histoire anecdotique du fauteuil en litige, et, tout naturellement, comme je ne sais pas par cœur la nomenclature de ceux qui l'ont occupé, en prédécesseurs du nouveau titulaire, j'ai recours aux sources pour me renseigner. Ce sont d'ordinaire les encyclopédies que je consulte de préférence. Et je les contrôle par d'autres documents.

Eh bien, malgré tout, malgré mes scrupules, je n'arrive pas toujours à la vérité. Ainsi, lundi dernier, en faisant l'historique du fauteuil n° 1, où vient de s'asseoir le mathématicien Poincaré, succédant au poète Sully Prudhomme, je disais que le second occupant du fauteuil en question était Nicolas Bourdon, sur lequel je n'avais pu trouver aucun document, et j'ajoutais : « Avis aux chercheurs ! »

Effectivement, Nicolas Bourdon était tout à fait inconnu, par la raison qu'il n'existe pas, en dépit de plusieurs dictionnaires qui inscrivent « Bourdon » sans hésiter, alors que, paraît-il, Nicolas Bourdon s'appelait, en réalité, « Nicolas Bourbon », ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

⁂

Un de mes correspondants, qui doit être le « chercheur » réclamé, veut bien me venir en aide, ce dont je le remercie de grand cœur.

Nicolas Bourbon est né à Vandœuvre, en 1574. Ce fut le « meilleur poète latin de son temps », disent les biographes, excellent critique de littérature latine, voire même encore apprécié des érudits de notre temps.

C'est en 1637 qu'il entra à l'Académie, sans avoir sollicité cet honneur, qu'il dut à l'estime particulière en laquelle le tenait le cardinal de Richelieu. Il était alors oratorien (depuis 1620). Précédemment, il avait été professeur de rhétorique (1611) au collège Royal, puis de grec, nommé à cette dernière chaire par le cardinal du Perron, pour le récompenser de la belle imprécation contre les assassins d'Henri IV, qu'il prononça en sa qualité de grand aumônier. Il mourut en 1644, dans la maison de l'Oratoire de Saint-Honoré.

Ses œuvres furent recueillies, pour la première fois, en 1630, sous le titre de *Poëmatia*... Elles ont été réimprimées, après sa mort, en 1651 et 1654, avec augmentations.

« — Il y a dans ces œuvres, dit Charles Barthélemy, un grand caractère de noblesse ; les pensées en sont pleines d'élévation et le style proportionné aux sujets... »

Ses contemporains le désignaient par l'appellation « Nicolas Bourbon le Jeune », pour le distinguer de son oncle, Nicolas Bourbon l' « Ancien », né en 1503, également à Vandœuvre, à qui Marguerite, reine de Navarre, avait confié l'éducation de Jeanne d'Albret, sa fille, la propre mère de Henri IV.

Eh bien, mais voilà un académicien plus intéressant et plus distingué qu'il n'en avait l'air, et que j'ai outrageusement méprisé, à cause d'une faute d'orthographe, « Bourbon » étant devenu « Bourdon » sous la plume des faiseurs de dictionnaires qui, vraiment, devraient relire leurs épreuves avec plus de soin.

licat et vigoureux, le critique au goût infaillible, à l'intégrité absolue, qui fut l'ami et le soutien de Racine, et qui, le premier, désigna noblement à Louis XIV Molière comme le premier écrivain de son règne.— «C'est le meilleur des hommes », disait Racine en parlant de son ami Despréaux, et Mme de Sévigné exprimait à peu près la même pensée, sous une autre forme : « Il n'est méchant qu'en vers... », écrivait-elle. Boileau se prélassa sur le siège académique pendant vingt-sept ans, de 1684 à 1711. Il y était, d'ailleurs, très à sa place et fort à son aise. Il avait quarante-sept ans quand il fut accueilli dans le cénacle, et son élection donna quelque peine ; on dit même qu'il fallut l'intervention du roi pour réussir. Dame, il avait cinglé de droite et de gauche, chatouillé jusqu'au sang bien des épidermes ; il avait le coup de lanière sans pitié.

En 1711, il eut pour successeur le cardinal César d'Estrées, qui n'avait d'autres titres académiques que quelques madrigaux à l'adresse de Mme de Maintenon. Ceux-ci étaient arrivés à temps, juste à l'heure du crédit de la favorite. Il y eut opportunité ; c'est un titre qui en vaut bien un autre.

⁂

Ensuite, nous trouvons successivement René d'Argenson, qui fut lieutenant de police, et, dit-on, l'inventeur des lettres de cachet, — est-ce à cause de ces lettres-là qu'on lui ouvrit les portes de l'Académie ? Cela doit être, sans doute, car je ne lui vois guère d'autre rapport avec les lettres, — et Languet de Gergy, l'évêque de Sens, grand ami de Bossuet, le « tombeur » des Jansénistes, qu'il foudroya de deux énormes in-folio en latin.

En 1753, Languet de Gergy eut un successeur vraiment académique celui-là, le naturaliste Buffon, le « grand » Buffon, comme l'on disait, sans doute pour le distinguer de ceux qui étaient plus petits. Lorsque Buffon prit séance à l'Académie, pour la première fois, il esquiva l'éloge de son prédécesseur, la matière lui parut maigre et plutôt ingrate. Aussi, au lieu d'une physiologie banale, — de Languet de Gergy, qu'aurait-il pu dire ? — il se rabattit sur un sujet particulier et bien en situation, et c'est à cette particularité qu'on doit le chef-d'œuvre connu sous le nom de *Discours sur le style*. Elle est admirable cette figure de Buffon, qui fut un travailleur sans relâche, très épris de son travail, et qui, pendant un demi-siècle, on peut le dire, ne quitta guère sa plume et son encrier.

J'ai été très lié, dans mes jeunes années, avec son dernier descendant, Henri Nadault de Buffon, qui nous montrait avec fierté le portrait de son aïeul, chef-d'œuvre de Drouais le fils. La figure était fine, de grande distinction, le regard chercheur. Les mains, de forme aristocratique, s'échappaient de manchettes de dentelle bien plissées, sans doute les fameuses manchettes dont on a tant parlé, celles sans lesquelles, prétendait-on, Buffon ne pouvait écrire.

Le célèbre anatomiste Vicq-d'Azir, qui succéda au grand naturaliste, n'eut pas à esquiver, comme celui-ci, l'éloge de son prédécesseur. Il avait à dire et sut dire, en effet, car jamais discours académique ne fut plus complet que le sien. Ce fut à la fois une physiologie, une physionomie, voire une monographie admirable. Il y étudie Buffon, sous ses aspects divers de philosophe, de naturaliste et d'écrivain. Vicq-d'Azir, qui avait épousé la nièce de Daubenton, avait eu des commencements difficiles, jusqu'au jour où Daubenton l'avait protégé et lui avait aplani la route. Celle-ci fut glorieuse, mais de courte durée, car le jeune savant mourut à quarante-six ans, après avoir occupé son fauteuil pendant sept années. On voit qu'il n'avait pas quarante ans quand l'Académie lui ouvrit ses portes.

⁂

Nous vous dirons, une autre fois, quels furent les autres occupants, parmi lesquels nous relevons le nom de Guizot, qui, lui, resta longtemps assis sous la coupole, c'est-à-dire pendant bien près de quarante ans !

Félix DUQUESNEL.

L'assassinat de Henri IV

Sous ce titre « L'Intrigue dans l'Amour » (*Lemerre, éd.*), *M. Tancrède Martel vient de consacrer au duc d'Epernon, à la cour du roi Henri III, à l'atmosphère de conspiration et de frénésie créée autour de son successeur, un livre aussi passionnant que cette époque fut passionnée. L'assassinat de Henri IV est retracé ici en des pages singulièrement révélatrices et évocatrices.*

Les avertissements ne manquaient pas au roi sur le sort qui l'attendait. Dix-sept fois déjà on l'avait manqué. Le roi, fatigué de ces perpétuelles visions de poignards, finit par faire comme César aux ides de mars. Il ne crut pas à la réussite d'une nouvelle tentative et s'en remit au destin. Les grands hommes, les meneurs d'âmes, ne se doutent pas, ne veulent pas se douter des immenses ressources que possèdent contre eux la médiocrité, la sottise, la calomnie et la haine.

Le sacre de la reine fut fixé au 13 mai, son *entrée* au 15, les fêtes et réjouissances aux 17 et 18 mai. Le lendemain 19, Henri IV devait quitter Paris pour se mettre à la tête des armées. Le sacre eut lieu à Saint-Denis, avec le cérémonial accoutumé. Mais le vendredi 14 mai, un peu avant quatre heures, le roi allant voir Sully à l'Arsenal, son carrosse fut arrêté par un embarras de charrettes, rue de la Ferronnerie. A l'instant même où le duc d'Epernon lisait au roi une lettre quelconque, un homme ayant l'aspect d'un fou s'approcha du carrosse, à ce moment tout ouvert, et frappa le roi de deux coups de couteau...

Et comme, en ces temps prodigieux, le merveilleux et le fantastique sont inséparables de la vie des rois et des reines, on constata que pendant le couronnement de Marie de Médicis la pierre qui fermait l'entrée du caveau des rois se brisa d'elle-même (Richelieu).

***

Dans le carrosse royal avaient pris place le duc d'Epernon, le maréchal de Lavardin, Roquelaure, ami particulier du roi, les ducs de Montbazon et de la Force, Liancourt, premier écuyer. Le temps était beau, la rue animée, les passants joyeux des préparatifs pour « l'entrée de la reine ». La rue de la Ferronnerie, fort étroite, voisinait avec le cimetière des Saints-Innocents. Selon Malherbe, François Ravaillac, pour commettre son crime, s'adossa contre la boutique portant l'enseigne du *Cœur couronné percé d'une flèche*, — curieuse coïncidence! Pierre de l'Estoile dit : devant la maison d'un notaire nommé Poutrain. Un des coups dont Henri fut atteint coupa la carotide. La mort suivit rapidement.

— « Chose surprenante, écrit L'Estoile, nul des seigneurs qui étaient dans le carrosse n'a vu frapper le roi. » D'Epernon, en parlant, ou lisant sa lettre, s'était arrangé de façon à attirer toute l'attention sur lui et le roi... Pendant que le rouquin, l'exécrable forfait commis, tenait encore à la main son couteau, emmanché d'une corne de cerf, huit ou dix individus à pied, deux autres à cheval, s'abattirent sur lui en criant : *Il faut le tuer !* Un officier de l'escorte royale, le baron de Courtomer, dut tirer l'épée pour leur arracher l'assassin, et tout aussitôt ces individus se perdirent dans la foule. Ceux-là étaient les hommes de d'Epernon, les coquins payés par lui pour tuer Henri le Grand. Mais le fanatisme religieux, l'exaltation, les fausses idées de Ravaillac les avaient devancés. Ils parurent quand la besogne était faite, après avoir préparé l'embarras de charrettes. D'Epernon eut le bénéfice du crime sans en avoir la responsabilité.

Le roi mort, d'Epernon se pose en maître de la situation. Sur son ordre, on s'empare de l'assassin, on l'emprisonne à l'hôtel de Retz, où il resta deux jours, puis à l'hôtel d'Epernon, la propre demeure du duc.

Le lieutenant-gouverneur de la citadelle de Metz, imposé au duc par Henri IV, se trouvait en congé à Paris. Sa première pensée, après l'assassinat, fut de retourner à son poste. Mais d'Epernon, le jour même, avait dépêché sur Metz, à franc étrier, un des gentilshommes de sa maison avec ordre de s'emparer de la place. Lorsque le lieutenant-gouverneur arriva, il trouva les portes fermées devant lui. Le fils cadet du duc, Bernard II de Nogaret, occupait la forteresse pour le compte de son père.

D'Epernon était bien sûr que, dans ses interrogatoires, Ravaillac ne révélerait rien contre lui. L'assassin, natif d'Angoulême, résidence du gouverneur de l'Angoumois, *ne connaissait d'Epernon que de vue.* Ce point est acquis à l'histoire. Le crime fut donc l'œuvre d'un *isolé.* Mais il avait été bien fixé par d'Epernon et ses spadassins gagés au vendredi 14 mai, seul jour où on pût le commettre. En effet, le lendemain, jour marqué pour l'entrée de la reine, Henri IV eût été entouré d'une telle quantité de seigneurs et de gardes que l'assassin n'aurait pu s'approcher de lui.

Sully était en route pour le Louvre. La rumeur lui apprit que le roi venait d'être blessé. Quand il le sut mort, avant de retourner à l'Arsenal, il mit la Bastille en état de défense. Vitry, capitaine des gardes, se chargea de veiller sur les enfants du roi. Le Fay, lieutenant civil du prévôt de Paris, et Sanguin, prévôt des marchands, prirent des mesures d'ordre, celles-là mêmes qu'aurait exigées d'eux le duc d'Epernon.

Dès que le corps du roi, apporté au Louvre, couvert d'un manteau, fut déposé sur son lit, d'Epernon eut une courte entrevue avec la reine. Il monta à cheval, rappela les gardes qui se trouvaient dans les faubourgs, donna l'ordre de fermer les portes de Paris, fit couper les communications entre les deux rives de la Seine. Les compagnies suisses de Bassompierre — très dévoué à Marie de Médicis — et les gardes françaises occupèrent l'Hôtel de Ville, la Grève, les quais du Louvre et du Châtelet, le Pont-Neuf, plusieurs autres points stratégiques. Ces dispositions prises, le duc piqua droit aux Augustins, où siégeait le Parlement, le Palais de Justice étant indisponible par suite de son aménagement en vue des fêtes attendues.

Botté, éperonné, sans se découvrir devant les premiers magistrats de France, d'Epernon mit la main gauche sur la garde de son épée, appuyant ce geste insolent de paroles plus insolentes : « Cette épée est

Le duc d'Epernon, vers 1587

» encore dans le fourreau ; mais, si » la reine n'est pas tout de suite » *déclarée régente du royaume, je* » prévois qu'il faudra l'en tirer... »

C'était la plus hardie des sommations. Le premier président Harlay esquissa une protestation. Peu après, il écrivit à la reine une lettre pleine d'amertume, où il blâmait vivement l'attitude de l'ambitieux duc et pair. En attendant, la magistrature dut s'incliner devant l'ultimatum proféré *manu militari.* Marie de Médicis fut proclamée régente. Mais ces légistes, ces robins, mirent à profit le pénible incident. Par la suite, ils n'oublieront pas « qu'une reine leur a reconnu le droit de disposer du pouvoir ».

Le duc remonta à cheval, escorté de ses gentilshommes et d'une partie des troupes, et retourna au Louvre, où l'attendait non sans impatience Marie, tout en essuyant des pleurs peu sincères. Le chancelier

Marie de Médicis

était auprès d'elle; il fronça le sourcil en voyant entrer d'Epernon et dit à la reine : « Madame, nous avons besoin de remèdes et non de larmes... » Il va de soi que le favori Concini attendait aussi les nouvelles, dans le cabinet de la régente.

En route, un incident, plutôt comique, s'était produit. D'Epernon, piaffant de tout son succès, avait rencontré Charles de Guise, son ennemi d'antan, et tous deux s'étaient embrassés. L'ambition rapproche les hommes. Guise, lui aussi, marchait pour la reine et s'attendait à être ministre. Mais il faisait le jeu de la marquise de Verneuil, dont il était fort épris.

Selon Bassompierre, qui me paraît en défaut sur ce point capital, Marie de Médicis aurait donné à d'Epernon l'ordre formel de se rendre au Parlement, accompagné des troupes suisses. L'initiative inélégante du duc disparaîtrait ainsi ;

Henriette de Balzac d'Entragues, Marquise de Verneuil

son coup d'audace serait en quelque sorte *légalisé.* Mais l'examen attentif de cette journée historique, le caractère violent du duc, les plaintes du premier président infirment l'opinion de Bassompierre. La déclaration de régence immédiate fut vraiment imposée aux magistrats par l'arrogant d'Epernon. Peut-être, de très bonne foi, crurent-ils voir en lui l'envoyé officiel de la reine.

La régente prit en main le pouvoir et remercia fort d'Epernon, qui fut de nouveau très en faveur. Il aspirait au rôle de conseiller suprême, de chef du ministère. Il se trompait. Par pudeur, la reine conserva les anciens ministres d'Henri IV.

***

Le procès de Ravaillac s'était instruit, vaille que vaille, au milieu des agitations qui ébranlaient l'Etat.

L'opinion publique n'hésita point sur les instigateurs du complot : elle accusa hautement d'Epernon, le comte de Fuentès, agent de l'Espagne, Concini et la reine. Elle enveloppa aussi en son indignation la marquise de Verneuil. Mais les Parisiens se trompaient radicalement en voyant dans Ravaillac le complice gagé du duc d'Epernon. Du 14 au 27 mai 1610, jour de son supplice en Grève, il ne varia jamais en ses réponses : il affirma toujours avoir été seul. Les véritables bras de d'Epernon, ses agents d'exécution, nous les connaissons : ce sont les dix ou douze inconnus armés qui arrivèrent trop tard sur le théâtre du crime, et que Courtomer empêcha de tuer l'assassin en les menaçant de son épée.

Dès les premiers moments, Achille de Harlay partagea l'émotion générale : « *Des preuves*, s'écria-t-il, *des preuves, il n'y en a que trop !* » Ceci s'appliquait surtout à la reine et à d'Epernon. Mais le patriotisme du premier président lui imposa bientôt une certaine réserve. Il se dit qu'en présence de la minorité du roi Louis XIII, de la haine des Espagnols, des complications extérieures, des troubles créés par la monacaille et les ligueurs, il serait inopportun, dangereux, d'aller jusqu'au bout, de remonter jusqu'à la veuve du mort, maintenant reine et régente par la volonté de sa victime et l'approbation du Parlement. La France, qui avait tant souffert de 1562 à 1596, risquait de sombrer en pleine anarchie à la suite d'un procès criminel qui eût assis sur la sellette *tous les coupables*, quel que fût leur rang. On tenait Ravaillac et cela suffisait.

Pendant les interrogatoires dirigés par le président Jeannin, le duc d'Epernon paya d'audace. Sûr du silence de Ravaillac, qui ne le connaissait que de vue et se borna à voir simplement en lui « un catholique à gros grain », le duc alla trouver Harlay pour lui demander « des nouvelles de l'affaire ». Il se rendit chez le premier président avec cet air impérieux et dominateur qui ne le quittait jamais.

« Je ne suis pas votre rapporteur, mais votre juge ! » répondit l'austère magistrat.

Harlay, écœuré par l'attitude de d'Epernon, — qu'il savait coupable sans pouvoir le mettre en jugement, faute de preuves, — se plaignit de nouveau à la régente. Il se démit de sa haute charge, qui passa, en 1611, à Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Toulouse.

Un événement, noté par L'Estoile, confirmé par les historiens, se produisit, à Pithiviers, à l'heure même où Henri IV succombait sous le couteau d'un fanatique. Le prévôt de cette ville — individu mal famé et très connu de la marquise de Verneuil — déclara à ses partenaires, pendant une partie de boules, qu'à ce moment « le roi devait être mort ou fort blessé ». Dénoncé, le prévôt prit la fuite. On réussit à l'arrêter ; on l'emprisonna à la Conciergerie, où, huit jours après, on le trouva étranglé dans son cachot. D'Epernon avait *le bras long* ; la vénalité des geôliers était légendaire. Le duc craignait trop l'interrogatoire du prévôt pour qu'on puisse complètement l'absoudre de cette mort.

On connaît les révélations faites par Jacqueline Le Voyer, femme du sieur d'Escoman, séparée de son mari, qui servait comme simple soldat. On connaît aussi le manifeste du sieur La Garde. On acheta son silence en lui donnant un emploi. Le jeune roi craignait qu'il ne sortît de tout cela d'offensantes insinuations contre sa mère.

Le *Véritable manifeste sur la mort d'Henri IV*, par Jacqueline d'Escoman, publié en 1616, accusa formellement le duc d'Epernon, la marquise de Verneuil, d'autres grands personnages. N'ayant pu prouver *juridiquement* (il faudrait s'entendre sur le sens de ce mot !) les faits qu'elle avançait, la d'Escoman fut condamnée à un emprisonnement perpétuel, par arrêt du Parlement en date du 30 juillet 1616. Il est évident que la prison *perpétuelle* allait faire taire l'obstinée bavarde, à la grande joie des intéressés.

En somme, que ressort-il du manifeste de la d'Escoman ? Une culpabilité plus que morale pour d'Epernon et Henriette de Balzac, une culpabilité effective pour Ravaillac... Le fou devança les conjurés.

L'accusation formelle contre d'Epernon s'était affirmée en deux satires incendiaires : *la Chemise sanglante de Henry le Grand* et *la Rencontre de M. d'Espernon et de François Ravaillac à Angoulesme.* Dans ce dernier opuscule, on ajoutait aux complices connus le P. Cotton, qui dut s'en troubler fort peu. En 1615, sortit un autre pamphlet particulièrement dur pour Marie de Médicis. Cette guerre d'imprimés dura jusqu'en 1617, bernant à la fois d'Epernon, la marquise, la reine, l'Espagne, Concini, le P. Cotton, — étrange salade ! Le criminel duc et pair la subit sans émotion. Son parti était pris. Il allait passer à d'autres exercices.

On signale encore un second factum de La Garde, qui valut à son auteur six cents livres de pension. Louis XIII n'avait que trop à se plaindre déjà de sa remuante mère, mais ne voulait point la laisser flétrir d'une accusation d'assassinat.

Ce geste royal semble indiquer l'existence d'une procédure secrète, naturellement qualifiée « secret d'Etat ». Mais, bien certainement, les mystérieux documents ne gisaient pas au greffe du Parlement lorsque le Palais de Justice prit feu dans la nuit du 5 au 6 mars 1618.

1492 [**HEINCE et BIGNON**]. Les portraits des hommes illustres françois, qui sont peints dans la galerie du Palais Cardinal de Richelieu avec leurs principales actions, armes et devises. *Paris, I. Cottin*, 1668, in-12 de 377 + 32 pp., rel. veau anc., dos orné. 55 fr.

Avec 25 portraits en pied gravés hors texte.
Avec les abrégés historiques de leurs vies, composés par Vulson de La Colombière.

629 **Vulson de La Colombière.** Les portraits des hommes illustres françois qui sont peints dans la galerie du Palais Cardinal de Richelieu avec leurs principales actions, armes, devises et éloges latins, desseignez et gravez par les sieurs Heince et Bignon. Ensemble les abregez historiques de leurs vies. *Pepingue*, 1655, in-fol., ½ bas. dos orné. (1.324). 60 »

Avec 17 portraits gravés (sur 27). Chaque portrait est entouré de vignettes, emblèmes, scènes de la vie du personnage, etc. Cachets ex-libris sur le titre.

Bourbon

Socard : Biographie des personnages remarquables de Troyes et du département de l'Aube
Troyes, Lacroix, 1882, in 12

page 60

Bourbon

Caroli ogerii
ephemerides sive iter
danicum suecicum, polonicum
.... accedunt nicolai
Borbonii ad eundem
Legatum Epistolae hactenus
ineditae. Lutetiae Parisiorum
apud G. Le Petit M DC LVI
cum priv. regis in 8°
pp. 35 – 531.

Dijon 3433

Bourbon

(voyez ogier)

n° 15199

1 Gal. 9. 7. 3433

Nic. Borbonii junioris Poematia expurita, quibus access.
aliquot praefationes et Divi Cyrilli archiep. Alexandr.
Liber primus contra Julianum, graece nunc primum editus et
latine eodem interpr. Paris 1630 in 8

Bourbon nic.

Nicolai Borbonii professoris et Interpretis Regii Opera omnia. Poemata. Orationes. Epistolae. Versiones è graeco. Parisiis, Sumptibus Simeonis Piget, via Iacobeâ sub signo Prudentiæ

M. DC. LIV Cum privilegio Regis

in-12.

L'Epitre est à Mathieu Molé datée de Robert Sara

de Paris Kal. Julij anno sal. 1630

11* ff 406 p. 1* f. — Le privilège à Robert Sara est de Lyon le 9 mai 1630. « achevé d'imprimer le 9 aoust 1630 » (on aurait donc seulement changé le titre.

(De la même volume :)

Nicolai Borbonii Poematia expostia. appendix. Parisiis apud Robertum Sara via Athareâ, sub signo Brachij Herculei MDCXXXIII cum privilegio regis

169 pages (E. I. V. D.)

~~Brachon~~ Nicolas

Pallium archiepiscopale

~~Authore Nicolao de~~

Ds le même volume :

Nicolai Borbonii In academia Parisiensi Eloquentiae Graecae Professoris Regij Tumulus ad perpetuam viri Doctissimi humanissimique memoriam, et suae erga eum superstitis observantiae monimentum ab amicis extructus. Parisiis apud Rob. Sara, vrâ Athareâ sub signo Brachij Herculei M.DC.XLIX

83 pages.

Carpentras N. 76.

Bourbon Nic.

S. Cyrilli alex. adv. Julianum
liber primus . . . . .
cette traduction se trouve aussi d'après
le catalogue de Carpentras dans le
ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
. . — — . (graece latine)
in fol.
Lipsiae sumpt. Haeredum M. G
Weidmanni et Joh. Ludovici
Gleditschii anno MDCXVI.
la trad de Bourbon est d la second
partie qui comprend les écrits de S. Cyrille d'A.
et va de la page 1 à la p. 36 sur 2 col.
l'un grecque l'autre latine. son nom comme
traducteur se trouve au début des notes qui font

La 3e partie de volume mais on
a fait une partie d'impression :
Nicolao Borbosio (nc.)
et
Joanne Auberto.

Extrait de la bibliographie oratorienne par le P. Ingold. Paris. Poussielgue in 8°. 1880

VII

LE P. BOURBON (1).

Après le P. Bougerel, nous ne faisons que mentionner le P. Antoine Boullet ; il ne nous est connu que par une épigramme grecque et latine de quatre vers, qui se trouve en tête du *Florus gallicus* du P. Berthault. Nous arrivons ainsi au père

BOURBON (Nicolas) dit *le Jeune* (pour le distinguer de Nicolas Bourbon *l'Ancien*, assez illustre poëte latin de la Renaissance, dont il était petit-neveu), naquit en 1574, à Bar-sur-Aube. Il fit ses études sous le célèbre Passerat et devint successivement professeur de rhétorique dans les colléges des Grassins, de Calvi et d'Harcourt. En 1611 il fut nommé professeur de grec au collége royal ; mais il quitta cette chaire, en 1620, pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. Il fit partie de la maison de St-Honoré jusqu'à sa mort, arrivée le 7 août 1644. Il était chanoine d'Orléans et de Langres. En 1637 Richelieu l'avait fait élire de l'Académie française.

Ouvrages. — *In secundum rectoratum D. Joannis Tornorupaei V. C. panegyris, per Nic. Borbonium.* Parisiis, Steph. Prevosteau, 1598, in-4.

— *Nic. Borbonii D. Nicolao Myrensium episcopo hymni II.* Parisiis, Phil. a Prato, 1599, in-4.

— *Indignatio Valeriana, sive Parisiensis Academiæ querimonia.* Ad virum amplissimum Carolum de Mommagny... Opusc. in-8 de 8 pages, plus le feuillet du titre. Sans nom d'imprimeur ni date.

» Pendant qu'il était professeur... il fut emprisonné pour avoir fait une satire latine (qui est dans ses œuvres) intitulée : *Indignatio Valeriana* contre un arrêt du Parlement qui avait supprimé un certain droit de *landit* que les régents de l'université levoient sur les écoliers.

C'étoit une contribution qu'ils en exigeaient pour les fenêtres et les chandèles, qui se payait à trois divers temps de l'année, et la troisième fois vers la saison de *landit*, foire célèbre qui se tient à Saint-Denys le lendemain de la Saint-Barnabé ; et parce qu'alors se levait la plus grosse somme, tout ce salaire fut appelé de ce nom, et on nomma *fripe-landit* ceux qui en frustraient les maîtres. Or Bourbon, piqué du retranchement d'une partie de son revenu, que lui causait cet arrêt donné vers la fin du seizième siècle ou le commencement du dix-septième, ne put résister à la tentation de décharger sa bile contre les auteurs de son mal et il eut recours à la satyre, arme ordinaire des poëtes. Il intitula la sienne *Indignatio Valeriana*, par allusion à celle que le grammairien Valerius Cato fit, au rapport de Suétone, sous le même titre. Mais il eut le temps de s'en repentir, lorsqu'il vit le Parlement décréter contre lui, et qu'après s'être caché quelque temps, il fut arrêté prisonnier. » Batterel.

(1) L'intéressante étude de M. R. Kerviler sur Nicolas Bourbon (Paris, Menu, 1878) nous a été signalée trop tard pour que nous ayons pu en profiter pour le *Moniteur bibliographique*. Mais ici nous avons largement mis à contribution les savantes recherches du consciencieux érudit.

Voir le Polybiblion. juillet 1879 p. 66, le compte rendu de ce livre.

— *Oratio habita in aula Grassinorum calendis octobris* 1602, *pro felici studiorum instauratione*..... Parisiis, ex typogr. Steph. Prevosteau, 1604; in-8 de 41 pages.

— *Fides regia, sylvae extemporalis fragmentum*... Parisiis, Joan. Libert, 1609, in-8.

— *Diræ in parricidam* ad illustrissimum Card. DD. du Perron... Parisiis, Libert, 1610, in-8 de 13 pages.

Pellisson (Hist. de l'Acad. française) dit que, d'après les critiques, cette imprécation contre le meurtrier d'Henri IV est le chef-d'œuvre de Bourbon. Elle lui valut en tout cas la chaire de grec du collége royal.

Il s'en fit trois traductions françaises, l'une de D. F. Champflour. Paris, Libert, 1610, in-8; la seconde (non signalée par M. Kerviler) de J. Prévost du Dorat, Paris, Estienne, 1610, in-8; la troisième, par de Bénévent, Paris, Morel, in-fol. et in-4.

— *Balneolum, ad illustr. card. Ferronium, carmen*... Lutetiæ, Rob. Stephanus, 1611, in-4 et in-8.

J. de Bénévent en fit une traduction française.

— *Inauguratio Ludovici XIII Galliæ et Navarræ regis christianissimi*..., etc. Lutetiæ, Rob. Stephani, 1611. In-8 de 9 pages, plus 3 feuillets non numérotés pour le titre, la dédicace et le privilége.

— *Gazophylax exauthoratus.*

Pièce de 24 vers, que nous avons trouvée sans titre, ni date, ni lieu, ni nom d'imprimeur à la suite de l'exemplaire de l'*Indignatio Valeriana* de la Bibliothèque nationale. M. Kerviler lui donne la date de 1611.

M. Kerviler date également de 1611 le

— *Parallela Caesaris et Henrici magni ex gallico illustriss. Ducis Sulli*

que nous n'avons vu que dans les œuvres complètes de Bourbon.

— *Expeditio juliacensis*, ad RR. in Christo patrem D. D. G. de l'Aubespine. Lutetiæ, ex typ. R. Stephani, 1611. In-8 de 6 pages.

L'affaire de la succession de Clèves et Juliers, dans laquelle Henri IV venait d'intervenir quand il fut assassiné, se termina heureusement pour les intérêts de la France, par la prise de Juliers le 1 septembre 1610.

L'expédition avait été dirigée par G. de l'Aubespine, évêque d'Orléans, à qui ce poème est dédié. « Cette épître dédicatoire, dit M. Kerviler, valut au poète un canonicat en l'église cathédrale d'Orléans, car il en prend le titre en bas d'une pièce de vers insérée dans les *Annales ecclésiastiques* de Charles de la Chaussée, publiées en 1615; et c'est sans doute pour mieux témoigner sa reconnaissance aux Orléanais qu'il composa en 1614 l'épitaphe du célèbre érudit Paul Petau, leur compatriote, mort conseiller au Parlement de Paris. »

— *Scolasticus parisiensis, ludicra declamatio*. Paris, 1612.

Nous n'avons pas trouvé l'édition originale de cette pièce; mais Adry en donne la date.

— *S. Cyrilli Alexandrini adversus Julianum liber primus, græce nunc primum editus ex codice manuscripto cum interpretatione N. Borbonii*... Lutetiæ, 1619, in-folio. 2 feuillets non numérotés, et 36 pages.

— *Libri R. Patris Petri Berullii, de statu, majestate et magnitudine* JESU *propemticon.*

Cette pièce, de 122 vers, parut pour la première fois, en tête de l'édition des *Grandeurs de Jésus*, de 1623. Batterel la préfère aux *Diræ in parricidam*. « C'est, dit-il, qu'outre qu'il y a une verve, une noblesse et une élévation qui vous frappe, comme dans tout ce qui part de sa main, j'y trouve plus de clarté, l'écueil ordinaire des poëtes qui ont de la force, quoiqu'il y énonce les plus sublimes vérités de la religion. »

— *Panegyricus ad. D. Maximilianum de Bethune, Ducem Sullium, Franciae parem e gallico Dni de Benevent.*

— *N. Borbonii ad Seguierum Franciae cancellarium de Antonio Seguiero patrem (sic), dum vixit senatus praeside.*

Ces 2 pièces ne nous sont connues que par Adry, dont nous reproduisons textuellement la note.

— *Joanni Ludovico Balzacio Nicolaus Borbonius* S. D. In-8 sans titre, de 11 p. Andomatunum Lingonum, 1628.

Cette lettre dans laquelle Bourbon fait à Balzac les plus grands éloges fut cependant l'occasion de leur brouille. Notre auteur attaqua le célèbre épistolaire dans les

— *Apologeticae commentationes ad Phylarcum.* Broch. in-4°.

Cette brochure, si rare, que Batterel a vue, ne nous est point tombée entre les mains. Nous en empruntons la description à l'historiographe oratorien, en l'abrégeant un peu.

Elle contient trois lettres... la 1re a pour titre : *Perio optato Reginæ matri a supplicibus libellis.* Elle est du 19 octobre 1630 et a 19 pages.

La 2e, *Francisco Andrado Burdigalensi*, est de 5 pages in-4° et datée du 9 décembre 1630.

La 3e, *Georgio Campenio Harlemensi Petrus Mola J. C.* est du 16 mars 1636.

Ces trois lettres contiennent une satyre des plus mordantes de l'esprit et des ouvrages de Balzac. Toutes les trois sont écrites avec une pureté, une élégance et une force d'expression admirables.

Le P. Bourbon se réconcilia en 1637 avec Balzac, par l'entremise de Chapelain. (Batterel, *Mém. domestiques*, II, 1).

Il faut lire sur toute cette querelle l'intéressant chapitre V du travail de M. Kerviler (pages 44 à 53).

La plupart de ces pièces furent réunies, avec beaucoup d'autres, dans les recueils suivants des œuvres complètes de Bourbon.

— *Nicolai Borbonii poematia exposita. Alienam operam et manum qua sparsim jacentia tollerentur atque servarentur nacta. Quibus accesserunt aliquot Præfationes et Divi Cyrilli archiepiscopi Alexandrini liber primus contra Julianum graece nunc primum editus e codice mss. eodem interprete.* Parisiis, R. Sara, 1630, in-12, 12 feuillets non numérotés et 406 pages.

Dans le même volume :

— *Appendix...* Parisiis, Sara, 1633, in-12. I-75 pages.

Les deux ouvrages, croyons-nous, ne parurent qu'en même temps, à la date du 2e.

— *Les mêmes* sous ce titre: *N. Borbonii professoris.... opera omnia, pœmata, orationes, epistolæ, versiones e graeco.* Parisiis, Vid. Sara et Joan. Pasle, 1651, in-12 ; 12 feuill. non numér., et 406 pages.

A la suite de la même édition: *Appendix...* 1633, 169 pages; *Tumulus* (1) 1649, 11 pages; et enfin trois autres poésies latines, sur 2 feuillets non paginés.

— *Les mêmes*, 1654, in-8. (D'après Griphius, Tract. de hist. 17e sæc. p. 271. — Nous n'avons pas trouvé cette édition).

— *Illustr. D. D. I. Armando Plessis S. R. E. Cardinali EE. Duci Richeleio.... Panegyricus.* Parisiis, e typ. R. Sara, 1634. In-4° de 15 pages.

— *Hostifugium sive gratulatio ad Card. Ducem Richelieu.* Parisiis, Sara, 1637. In-4° de 6 pages.

(1) Il sera question plus loin de ce *Tumulus*.

— *De duobus pileis cardinalitiis Plura epigrammata.* Paris, Sara, 1637, in-4 de 4 pages.

— *Ad EE. Cardin. Ducem D. I. Arm. Plessium Ducem Richelium*, etc., *ara lugdunensis sive aureola Alphonsi fratris.* Parisiis, e typ. Sara, 1639. In-4° de 11 pages.

Richelieu, flatté de tous ces éloges, fut reconnaissant. En 1637, il fit entrer le P. Bourbon à l'Académie. Cette nomination, dont Bourbon se jugeait lui-même indigne, est ainsi appréciée par Balzac (lettre à Chapelain du 6 nov. 1637). « Que vous semble du choix qu'on a fait de nostre nouveau confrère, avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie et que ce soit un instrument propre pour travailler avec nous autres messieurs au défrichement de nostre langue? Je vous ay autrefois monstré de ses lettres françoises, qui sont escrites du style des Bardes et des Druydes; et si vous croyez que s'*eximer des apices du droit*, que l'*officine d'un artisan*, que l'*impéritie de son art* et autres semblables despouilles des vieux Romains soient de grandes richesses en France, il a de quoi en remplir le Louvre, l'Arsenal et la Bastille. Après cette plaisante élection, je suis d'avis qu'on employe nostre cher monsieur de Racan à la correction du Dictionnaire de Robert Estienne. Je suis, monsieur, vostre... etc... (Paris, Courbé, 1656, liv. II, xxx, p. 187-188).

— *Ad. II. Ecclesias principem D. D. Augustum Potier episcopum et comitem bellovacensem..... pro gratiarum actione Idyllium.* Parisiis, Sara, 1643. In-4° de 12 pages.

Les deux opuscules suivants, dont M. Kerviler ne fait pas mention, sont sans dates.

— *Ad. II. virum Joan. Jacob. Memmium equitem, etc. Hypemerus sive tardum nomen.* S. l., Sara, in-4° de 7 pages.

— *Ad. II. virum D. D. Henricum Memmium, etc... Sylva.* Sans lieu et sans nom d'imprimeur. In-4° de 6 pages.

Dans les *Caroli Ogerii Ephemerides...* (Lutetiæ Parisiorum, Petr. Le Petit, 1656), on trouve plusieurs lettres et pièces de vers du P. Bourbon : pages 29 à 35, 453 à 474, 474 à 479.

— *Borboniana.* Pages 243 à 336 du 2e vol. des *Mémoires historiques, critiques et littéraires de Bruys*, Paris. Hérissant, 1702; et pages 294 à 316 du 1er vol. des *Mélanges historiques et philologiques* de Michault, Paris, Tilliard, 1754.

Voici quelle est l'origine de ce recueil d'après Niceron, XXVI : « Bourbon réunissait chez lui, à l'oratoire Saint-Honoré, une sorte de société littéraire. Gui Patin qui la fréquentait assidûment en avait recueilli les traits les plus curieux. Le manuscrit où il les avait consignés se composait de 24 cahiers, dont une partie s'est égarée. Le reste a été imprimé sous le titre de *Borboniana* ou *Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon.* »

On trouve encore quelques pièces de Bourbon dans le *V.A. Claudii Puteani Tumulus* (Paris, 1607, page 8 (97 vers) et page 11 (12 vers); — en tête de la *Responce catholique au livre du sieur Duplessis-Mornay de l'institution de l'Eucharistie en l'église ancienne*, par J. C. Bulenger (Paris, 1599); — dans le *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII, regi christanissimo a præcipuis nostri aevi pœtis in trophaeum erectæ*, et les *Epicinia musarum eminentissimo cardinali duci de Richelieu* (Paris, 1634).

Voir sur le P. Bourbon : le *Tumulus* (R. Sara, 1649), élevé à sa gloire par tous les poètes contemporains; les notices de *Cloyseault*, *Batterel* et *Bicais*; Pellisson et d'Olivet,, *Hist. de l'Acad. fr.*, et le Menagiana, qui tous les deux débitent sur son compte beaucoup d'anecdotes peu fondées; — Gui Pattin, *Lettres*; — Baillet, *Jug. des savants*, t, 5; — Niceron, Mémoires, t. 24 et 26; Moréri, D. Chaudon, Michaud; — Vissac (l'abbé), *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, p. 115, 133, 307, — et surtout R. Kerviler, *Nicolas Bourbon, étude sur sa vie et ses travaux.* Paris, Menu, 1878; in-8 de 68 pages.

C. I.

Voir encore : Chevraeana, à la fin du Borboniana. —
Elog. de Ste Marthe — —
Diction. de Soissons. —
Son éloge par de Garaby. la Luzerne ?
Parnasse français.
Joujet : Mem. sur le collège royal C. I.
Avertissement des Mémoires de Bruys (Paris 1751. in 12. —
Grosley : Troyens illustres. —

Baillet I p. 86. 328. t. 2. p. 171. 178
Rocolles, page 299 de son introd. à l'Histoire T. IV
Le Bigarrure, caractère des auteurs p. 299
Naudé, Dans le Mascurat
Scaligerana p. 290
Bayle Diction. de 1720 p. 1915
Voir l'Histoire du Collège Royal

132 **Carré** (G.). De Vita et Scriptis Nicolai Borbonii, Vandoperani. Thesim. *Hachette*, 1888, in-8 br. 8 »

Mouillures.

2881 **VISSAC** (Abbé). De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV. *Paris, Durand*, 1862, in-8, br. 18 fr.

Bourbon l'Ancien

P. Nicolas Bourbon.

Oncle de Bourbon le Jeune,

V.

Mald. p. 476.

N.L. 96.

+ Poematia et hymni 1 vol. in 12. —

+ Ode à la louange du Card. de Bérulle, qui est en tête des "Grandeurs de Jésus."

Vendeuvre, 6 mars 1898.
Aube

Révérend Père,

Je vous suis très reconnaissant de l'obligeante communication que vous m'avez bien voulu faire des précédentes aux quelles l'érudit Vendeuvrois, qui me les apporte à l'instant, a cru devoir ajouter une annotation manuscrite, dont vous apprécierez la valeur.

Avec mes remerciments veuillez, Révérend Père, agréer l'hommage de mes sentiments très respectueux

Dr Ervin

Bourbon

- Poematia 1630, 1651, 1654
- Traduction latine du 1 livre de S. Cyrille d'Alexandrie contre Julien l'apostat in fo
- Ferraria et nugae aliquot vetustiores. Nova editio priori duplo minor et castigatissima, emend. C. Mercerio Paris 1796 gr. in 12

Quérard indique une fausse date de l'édition

Il a fait l'ode à la louange du card. de Bérulle qui est en tête des premières œuvres

Maldonat p. 476

N. L. 65, 56

Morin 1 suppl à son nom

40. La Ferme de LAUNAY – Ancienne résidence du Poète Santeuil au XVIe siècle

CARTE POSTALE

CORRESPONDANCE

ADRESSE

Votre petit élève qui pense bien à vous

Pierre Pacot

Monsieur L'abbé
Bonnardet
à Regnie

Rbone

IPM

ORIOR
COLLÉGE DE JUILLY
(SEINE-&-MARNE)

Bien cher ami,

De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV - par l'abbé ~~Vissac~~ Vissac. Paris - Durand, 1862. 8°

p. 115. « Sous le titre d'odes, d'épîtres, de fables, on trouve chez nos poëtes latins de vrais satires. Balzac et Bourbon s'étant brouillés, s'attaquaient mutuellement par des pièces de vers. Il est vrai que bientôt ils célébreront par d'autres vers leur réconciliation. »

p. 133-134 - Parmi les poëtes qu'on pourrait appeler poëtes lapidaires, je remarque d'abord Gaumin qui fournit une inscription pour la statue érigée à Henri IV sur le pont neuf; puis les deux illustres qui tinrent successivement, sous Louis XIV, le sceptre de la poésie latine, Bourbon et Madelenet.

Bourbon fit pour une galerie du cardinal de Richelieu des inscriptions que le cardinal récompensa en le faisant admettre à l'académie française ?. »

(Note de la page 132 - 1 - « On lui a attribué aussi la fameuse inscription :

Aetna haec Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela gigantaeos debellatura furores.

mais Bourbon n'avait que dix ans lorsque Philibert de la Guiche, grand maître de l'artillerie, fit mettre ces vers sur la porte de l'arsenal (1584) ; quelques-uns les attribuent à Bouvrat, mais ils sont de Millotet, avocat général au parlement de Dijon . . . »

p. 307 - à la fin du vol. - Dans un appendice intitulé :

Notices sur les principaux poètes latins de France appartenant au siècle de Louis XIV.

II - Poètes latins hors des colléges - IV. Hommes de lettres. 2° - Nicolas Bourbon (1574 - 1644), de l'académie française, d'abord professeur de rhétorique dans divers colléges, puis prof. royal de grec, demi-oratorien, chanoine de Langres. — P. : 1° Dirae in parricidam (mort d'Henri IV) ; 2° Indignatio Valeriana (satire contre le

parlement), etc. Il y en a un recueil de ~~tt~~ 1630 (Poematia*), d'autres de 1651 et 1654 (opera omnia).

Voila.

*Il y a (poematia) je suppose que c'est une faute d'impression de la thèse pour (poemata).

On a dû vous dire que j'ai à votre disposition une brochure intitulée:

Eloge de la congrégation de l'oratoire.

Poème latin, traduct. en regard.

A la suite se trouvent des notes historiques dans lesquelles, p. 26 -

Littérateurs -

« Le P. Bourbon. La France le compte parmi les plus grands poètes latins qui l'ont illustrée depuis la naissance des lettres. Ses pensées sont pleines d'élévation et de noblesse; ses expressions, de force et d'énergie; sa poésie de ce feu qui anime les poètes nés tels. Son imprécation contre le parricide de Henri IV passe, avec raison, pour son chef d'oeuvre. » — Comme je veux encourager les bons sentiments vous n'aurez cette brochure que quand

Vous viendrez la chercher - du revoir, bien à vous

27 Juin 1879

[illegible]

(Ceci donne raison à la note d'Adry page 4 de votre manuscrit que vous pourrez peut-être supprimer M. P.)

(S. Cyrilli Alexandrini adversus Julianum in 4°)
(ceci est le texte du catalogue, ce qui suit a été relevé sur l'imprimé lui-même.)
D le n° 1359 de la Bibl. Mazarine se trouve ~~à la page~~ :
Sancti Cyrilli Alexandriae archiepiscopi adversus Julianum liber primus ~~XXX~~. Graecè nunc primùm editus ex codice manuscripto cum interpretatione Nicolai Borbonii (dedié) Reverendissimo atque amplissimo Domino D. Joanni Davy du Perron senonum archiepiscopo &
à la fin de la dédicace : Lutetiae Idibus Maij 1619 Nicolaus Borbonius. Il n'y a
[Nic Borbonii Cumulus per Antonium Halley Por Jo Libert 1647 in 4°]
pas de nom d'éditeur ni de date sur la page qui sert de titre et qui n'est peut-être que le 2d feuillet puis viennent deux pages pour la dédicace (non numérotées) et 36 pages numérotées de texte. le texte est sur deux colonnes, grec et latin.
le volume in folio parch. d'lequel cette traduction se trouve est un recueil d'oeuvres théologiques imprimées en différentes villes Fassefort Augusta &
(il y en a d'intéressantes et d'autres au moins fort singulières.)

D le vol. 17595 intitulé Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire (sans lieu) MDCXXXIX

D le vol. 17596 (in 4°) contenant diverses pièces d'auteurs différents :
à la page 96 (chiffre manuscrit puis par le bibliothécaire probablement.)
~~Armando Richelio C. D.~~
N. Borbonii gratulatio ad Card. Ducem Richelieu (voir à l'autre page * Hostifugium qui est le titre inscrit au catalogue.)
le titre manque ; il y a 6 pages numérotées.
à la page 100 (chiffre manuscrit) :
Armando richelio C. D. (carmen) 4 pages numérotées.)
sans lieu ni date.
(le mot carmen ne se trouve pas sur la brochure mais d'le catalogue de la Mazarine vous jugerez, s'il faut le mettre)

à la page 102 (chiffre manuscrit), le titre manque (sans l. ni date.)
Atrebatum (Carmen) 3 pages numérotées (les vers sont evidemt adressés à Richelieu, sont ils de Borbonius? (d'le doute abstiens toi, dit la sagesse des nations)
à la page 104 (chiffre manuscrit)
Illustrissimo Domino D. Joanni Armando Plessio S.R.E. Cardinali Ementissimo Duci Richeleïo & Panegyricus
15 pages numérotées signées N. Borbonius. — Parisiis E. typographia Roberti Sara 1634
à la page 149 (chif. ms) De duobus Pileis cardinalitiis epigramma (entreparenthèse écrit à la main: Richelieu) 2 ff. non numérotés signés N B. on a ajouté a l'encre: orbonius
page 151 (chif. ms) ad Eminentissimum Cardinalem dominum D. Joan. Armandum Plessium Ducem Richeleium & Ara Lugdunensis sive aureola Alphonsi fratris Calend. Januar. anni 1639
11 pages numérotées signées N. B. (à l'encre orbonius)
Parisiis e typ. Roberti Sara 1639 (titre manque)

Tomus VI

Extrait de catalogue de la Bibl. Mazarine. f° 1733

Oratio habita in aula grassinorum calendis octobris 1602 pro felici studiorum instauratione ad virum amplissimum stephanum paschasium Regi a consiliis ejusdemque in suprema rationum curia advocatum Parisiis ex typographia Steph. Prevosteau ~~1604~~ MDCIIII in 8° 41 pages (n° 20593. de la Bibl. Maz.) (numérotées.)

× Dirà in Parricidam Par. Jo Libert 1610 in 8°

Le même traduit du latin en vers français par J. Prevost du Dorat Paris Robert Estienne 1610 in 8°

le même traduit du latin en vers français par D. F. Champflour Paris Jean Libert 1610 in 8°

Ceci à titre de renseignement à moins qu'il ne vous semble utile pour la gloire de Borbonius de dire qu'il a été traduit de son vivant!

Inauguratio &. in 8°

Expeditio Juliacensis. ad Reverendiss^m in christo patrem DD. Gabrielem de l'Aubespine aurelianum episcopum. et sanctioris consistorij Consiliarium auctore Nicolao Borbonio. Lutetiae ex typographia Rob. Stephani MDCXI 6 feuillets numérotés plus celui du privilège in 8°. (se trouve relié avec d'autres pièces de le volume n° 35222.)

Panegyricus Jo Armando Plessio Card. duci Richelio Paris. Rob. Sara 1634 in 4° (versibus) (ceci est la note textuelle inscrite de le catalogue de la Bibl. Maz.

× Hostifugium sive Gratulatio ad Jo Armandum Plessium Ducem Richelieum excudit Paris. Robertus Sara 1637 in 4° (texte de l'inscription de le catalogue)

Ad Jo. Arm. Plessium &

Ara Lugdunensis sive Aureola Alphonsi Fratris Paris. Robertus Sara 1639. in 4°

De duobus Pileis Cardinalitiis Epigramma in 4°

+ Ad Augustum Potier Episcopum Bellovacorum

Par. Rob. Sara 1643 in 4°

+ Epistola ad Claudium Memmium. &
~~Par. Petr~~

Par. Petr. Le Petit 1656 in 8°

+ Ad Jo Jacobum Memmium. . .
hyperemerus
Rob. Sara in 4°

+ ad Henricum Memmium Sylva in 4°

---

d'le vol. 22982 parmi d'autres oeuvres de divers auteurs :
(Epistola ad Jo Lud Balzacio in 12 ceci est la note du catalogue ce qui suit a été copié sur la brochure même à la 1ère page car le titre manque.

V. C.

Joanni Ludovico Balzacio Nicolaus Borbonius S. D.
11 pages numérotées ; manque le titre. à la fin : Andumatum Lingonum 12 Calend. Febru. 1628
(ce doit être cette première lettre qui a été si mal reçue et qui a forcé Borbonius à écrire ~~alles~~ a Apologeticae & ad Phylarcum. M. P.)

(P. Bourbon)

Dirae in Parricidiam,
ad illustrissimum cardinalem DD. du Perron
Archiepiscopum Senonensem, & magnum franciae Eleemosynarium
Parisiis apud Joannem Libert, via D. Joan. Lateranensis
propè collegium cameracense MDCX
(Y 2045.) (petit cahier non relié) 13 pages.

La dédicace (de 2 pages) est signée "N. Borbonius".
"Lutetiae. 7 Calend. Quintil."

Inauguratio Ludovici XIII Galliarum et
Navarrae regis Christianissimi
Ad illustiss. cardinalem, D. D. Jacobum Davy Du
Perron Senonum archiepiscopum Galliae et Germaniae
Primatem magnum franciae Eleemosynarum
Auctore Nicolao Borbonio
Lutetiae Ex typographia Rob. Stephani
Prostant in officina P Chevalier, in monte Divi Hilarij
MDCXI cum privilegio Regis
La dédicace (de 2 pages non numérotées) est signée
"N. Borbonius Lutetiae VII Calend. Novemb. MDCX"

9 feuillets numérotés plus 3 ff. non numérotés composés ~~c'est à~~ 1° le titre
2° la dédicace et à la fin 3° le privilège
(petite pièce Y 2048.)

Indignatio Valeriana
sive Parisiensis Academiae Querimonia

Ad virum amplissimum Carolum de Mommagny
Regi à secretioribus consiliis, & libellarum supplicum
magistrum Nicolaus Borbonius
sans nom d'imprimeur ni date

8 pages, plus le feuillet du titre et un dernier feuillet avec une pièce de vers qui est indiquée par une note de la bibliothèque, comme n'appartenant pas à la pièce :

※ O Domus! ô mihi bissenis arx amplius annis
Custodi regnata! ô invidiosa monetae
Templa valete Dea! . . . . (en tout 24 vers)

(Y + 2042.)

※ cette pièce se trouve d° le Poematia exposita MDCLI à la page 59 : Gazophylax Exanthoratus.

A la page 49 du volume ci dessus. se trouve la dédicace de l'Expeditio Juliacensis : Reverendissimo DD. G de l'Aubespine aureliorum episcopo. puis la poesie elle même intitulée Expeditio Juliacensis. 219 vers.
à la page 79 : Scholasticus Parisiensis Ludicra Declamatio. 131 vers.

(Y 2051)

~~Ad Illustrissimum ecclesiae principem D.D. Augustum Po~~

4/ Ad Augustum Potier Episcopum Bellovacorum
Par. Rob Sara 1643 in 4°

Ad Illustrissimum ecclesiae principem D.D. Augustum Potier episcopum et comitem Bellovacorum, parem franciae, magnum Reginae Eleemosynarium &c (sic)
Pro gratiarum actione Idyllium. in 4° de 12 pages numérotées. sans titre. signé à la fin N. BORBONIUS. Excudit Parisiis Robertus Sara viâ Cithareâ ad Herculis Brachium 1643. ✗

Epistola 1656 | ad Claudium Memmium Par. Refr. ~~Le Petit~~ in 8°

Illustrissimum virum
Ad Joannem Jacobum Memmium equitem, sacri consistorii comitem primum ~~Hyperemerus Rob. Sara~~ in 4°
Dominum de Roissy &c (sic.) Hyperemerus sive tardum nomen. (à l'encre: auctor Nic. Borbonius.) in-4° de 7 pages numérotées (le titre manque) à la fin: Excudit Robertus Sara, Typogr. ad Herculis Brachium. cet opuscule se trouve relié d'le vol. portant le n° 12497 à la page 121 ce volume est intitulé: Illustrium Galliae Togatorii Elogia.

[Ad Henricum Memmium Sylva in 4°]

Ad Illustrissimum virum D.D. Henricum Memmium, equitem, sacri consistorii comitem supremi Galliarum Senatus Praesidem &c (sic) Sylva. in 4° de 6 pages numérotées signé N B. (ajouté à la plume: orbonius.) sans lieu ni date, ni titre. Mais la grande lettre illustrée du premier mot de cette poésie est absolument semblable comme dessin à celle de la pièce précédente je pense donc que l'éditeur est le même Rob. Sara se trouve à la page 125 du volume 12497

Nic. ~~Borbonii Tumulus per Antonium Halley~~
Par. ~~Jo Libert 1647 in 4°~~

✗ se trouve à la page 54 du vol. 12499: Episcoporum Gallorum Orationes funebres.

n° 30563 in 8°
D'le vol. intitulé: Caroli Ogerii Ephemerides &c &c &c
cum esset in comitatu Illustriss. Claudii Memmii comitis avanxij ad septentrionis reges extraordinarij legati,
Accedunt Nicolai Borbonii ad eumdem Legatum Epistolae hactenus ineditae. Lutetiae Parisiorum apud Petrum

Le Petit & & MDCLVI

de la page 29 à la page 35 : Carolo Ogerio Viro doctissimo N. Borbonius S. à la fin de la lettre. Lutetiae Kalend Decembris anno S. 1635

de la page 453 à la page 474 :

Nicolai Borbonii Epistolae

la 1ere	datée : ~~de~~	Lutetiae	& nov. 1634	à Memmius
la 2e	id	id	Mars 1635	id
3e	id	id	febr. 1636	id
4e	id	id	juin 1636	id
5e	id	id	nov. 1637	id

dans ~~la~~ pages 474, 75, 76 77 se trouvent deux poésies latines de Borbonius dédiées à Memmius

puis à la page 478-79 : V. Cl. Carolo Ogerio Nicolaus Borbonius S. (je pense que ce morceau de prose doit être une <u>epistola</u>

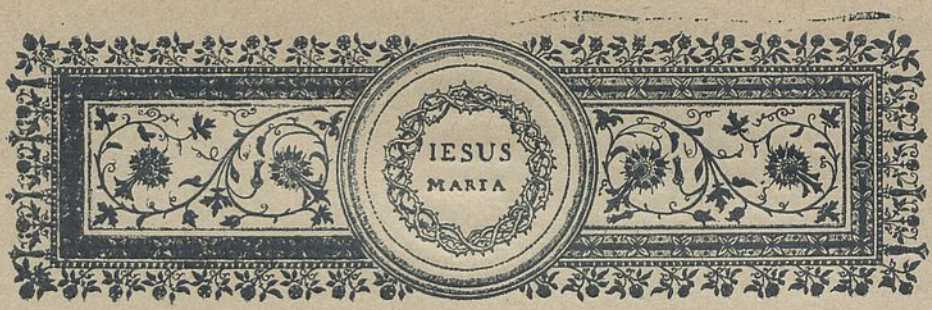

L'Académie à l'Oratoire

Nous avons laissé le Père Nicolas Bourbon, « un grand homme sec », au dire de ses amis (1), continuant en toute liberté sa vie religieuse malgré son élection à l'Académie, le 23 septembre 1637. Pendant les sept dernières années de son existence, ses Confrères « de la Française » ne lui cherchèrent chicane en aucune manière au sujet de son titre d'Oratorien, et ses Confrères de la rue St Honoré le virent avec satisfaction se rendre aux réunions académiques. Lui-même, afin de ménager toutes les susceptibilités possibles, ne voulait plus qu'on l'appelât « Père », contrairement à l'usage adopté pour tous les membres de la Congrégation (2). Il était, disait-il « Monsieur Nicolas de Bourbon, de l'Oratoire » et sortait, ainsi que l'exigeait l'étiquette du temps, suivi dignement et à distance par son vieux laquais, Benoît Fournier (3), qui portait son portefeuille et sa grande tabatière, regarnie à bloc pour les nouveaux amis.

C'était, au reste, presque l'unique motif de ses sorties en

(1) *Menagiana*, édition de 1715, T. I, p. 314. C'est bien l'impression qui se dégage du portrait reproduit ici pour la première fois.

(2) Batterel : Mém. domestiques, T. I, p. 160

(3) Benoit Fournier, après la mort de son maître, resta volontairement à la maison de la rue St-Honoré, « s'occupant de son mieux ». Veers 1647, déjà âgé, il passa au service du Président Molé. Après cela nous le perdons de vue.

ville. Ajoutez quelques visites chez le Cardinal Richelieu (1), son protecteur et trois repas dans l'année chez le Chancelier

Nicolas de Bourbon
Prêtre de l'Oratoire.

Ebauche de Rulmann, d'après un tableau de Jacques Stella, qui faisait partie de la galerie des grands hommes de l'Oratoire à la rue St-Honoré. Ce portrait à l'huile n'existe plus. Il avait été offert par le chancelier Séguier.

(1) Malgré tout le respect et la reconnaissance qu'il entendait témoigner au cardinal, Bourbon n'en conservait pas moins son franc-parler. Pour compléter la galerie des hommes illustres qu'il avait installée dans une salle de son palais, Richelieu avait acheté le portrait de Blaise de Montluc. Il avait composé et fait placer sur le bas du cadre cet éloge du Maréchal : « *Multa fecit, plura scripsit, vir tamen magnus fuit* ». Il en donna une copie à M. de Sancy, évêque de St-Malo, le priant de la porter à l'Oratoire et de la soumettre au P. Bourbon. Ce dernier, l'ayant examinée, ne put s'empêcher de déclarer en riant : « Voilà du latin de bréviaire. S'il y avait à la fin un *alleluia*, cela pourrait servir d'une bonne antienne à *Magnificat* ». Ceci ayant été rapporté à M. de Richelieu, il dit : « Le Père a raison ; aussi est-ce un prêtre qui a fait cette antienne ». Mais il en resta au fond très vexé, puisque la pension, accordée par Louis XIII au P. Bourbon, ne fut point payée cette année-là.

Séguier, celui qu'il aimait le plus au monde : à la Saint-Nicolas et à la Saint Pierre, jours de leurs fêtes respectives et au soir de Pâques, afin de pouvoir chanter les hymnes en langue latine qu'ils avaient composés ensemble pour cette solennité. Le plaisir était d'autant plus grand qu'ils possédaient tous les deux une voix superbe. En dehors de ces circonstances, jamais personne ne vit le Père Bourbon franchir la clôture uniquement pour prendre l'air et s'aller promener.

La grande raison en était qu'il marchait avec difficulté depuis longtemps déjà, traînant la jambe gauche que torturaient des rhumatismes (1), attrapés jadis entre les murs humides du vieux collège d'Harcourt. Depuis, étaient survenus de violents accès de fièvre, « d'une fièvre maligne, disait-il, comme tout ce qui sort de Langres » et de continuelles insomnies qui lui brûlaient le sang (2). Aussi, « Monsieur de Bourbon gardait-il la chambre le plus souvent possible ».

Eclairée par une seule fenêtre s'ouvrant sur la rue du Coq, cette chambre était une des plus modestes cellules (3) de la maison de St Honoré et absolument sans commodités. Le Père Bourbon l'avait choisie, cependant, parce qu'elle était placée à l'entre-sol, à côté du portail et au-dessus de la loge du Frère portier, toutes choses qui facilitaient les visites sans troubler la Communauté.

Et ces visites étaient incessantes : elles se multiplaient chaque jour, parce que chaque jour se créaient de nouvelles, de fidèles amitiés. On le savait souffreteux, exagérant ses peines morales comme ses douleurs physiques et l'on se faisait un devoir de le venir consoler et distraire. « La réception » (4), commençait dès deux heures par une tournée de la tabatière.

On y voyait « toute la fleur des belles-lettres et les meilleurs poètes latins du siècle » (5) : Jean Chapelain, qui avait été élève du P. Bourbon; le chancelier Séguier, le président Mathieu-

(1) Les médecins l'avaient envoyé aux eaux dans le pays de Tongres, peut-être à Tongres même, ou à Spa, ou à Chaudefontaine. Bourbon ne précise pas ; mais il dit la région montagneuse et le séjour si triste qu'il ne le souhaite pas à ses pires ennemis.

(2) Batterel : loc. citat., p. 169.

(3) Jamais dedans Paris...
Jamais si grand poète exempt de vanité,
Ny plus mauvais logis qui fust plus visité !
François Ogier : *Sonnet.*

(4) Chapelain : Lettre à Balzac, du 23 février 1639 : « j'ai lu à M. Bourbon, devant le sieur de la Chambre et le conseiller d'état Priézac, hier, *jour de la réception...* »

(5) Bougerel : Notes mss. — Abbé Vissac : De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV. Paris, Durand, 1862.

Molé, Claude de Mesmes comte d'Avaux, l'habile diplomate et son neveu Jean Jacques de Mesmes, président à mortier; Charles Ogier, secrétaire du comte d'Avaux et son frère, l'abbé François Ogier, prédicateur en renom, celui qui avait si énergiquement pris la défense des gens de lettres attaqués par le Père Garasse; le conseiller au Parlement Jacques Pinon, si estimé de Louis XIII; l'avocat Guillaume Colletet, François

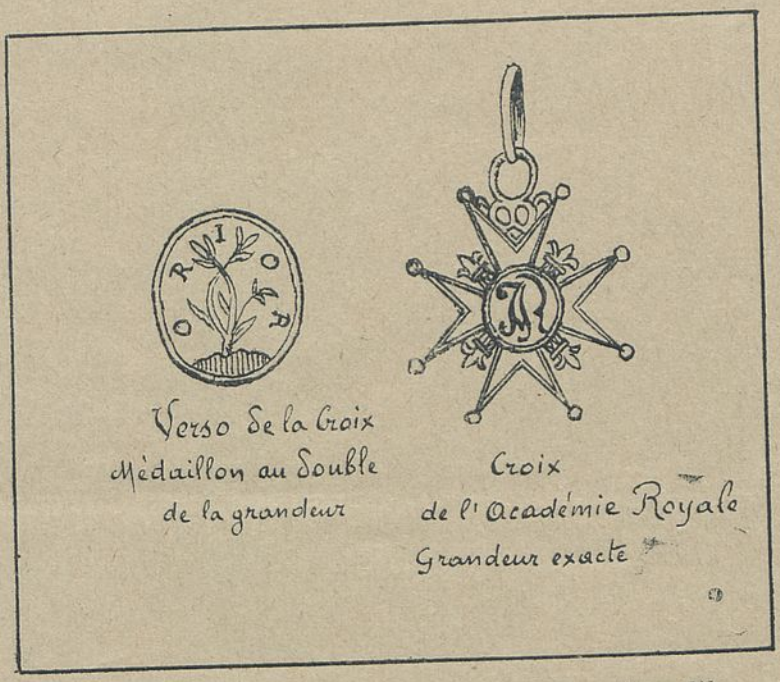

Cettre croix était la reproduction exacte du petit modèle de la Croix de Saint-Louis. Elle était à huit pointes, cantonnées de quatre fleurs de lis ; le tout en argent massif. D'un côté étaient les initialcs A. R. (Academia regia) d'or sur fond de sinople ; de l'autre, une branche de laurier de sinople, boutonnée et terrassée sur fond d'or avec la devise : *Orior*, donnée par Louis XIII. Le ruban était jaune et vert, les deux couleurs employées dans les deux faces émaillées.

Guyet, qui devait composer deux épitaphes de son ami (1); le philosophe Pierre Gassendi, quand il était de passage à Paris; Marin Cureau de la Chambre, médecin de Louis XIII et du chancelier; Daniel de Priézac, célèbre jurisconsulte, qui venait d'entrer au Conseil d'Etat et d'autres encore.

C'était, près de sa table de travail, une véritable **Académie,** où se tenaient des conversations pleines de science et d'érudition, mais aussi pleines d'humour et de l'esprit le plus fin.

(1) Rapportées par le P. Niceron.

Le maître de céans avait lui-même tous les avantages propres à cette sorte de commerce : une mémoire prodigieuse et de grandes connaissances dans l'histoire littéraire (1). « Il était d'un

Un Académicien de Juilly
en grande tenue,
fin du XVIIIe siècle.

On remarque sa croix, ses aiguillettes, son épée, son manteau de cérémonie. Le croquis représente Louis Marie, marquis d'Ars et des Garets, plus tard lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, mort après 1789. Il appartenait à la famille si chrétienne qui protégea et aida le Saint Curé d'Ars.

(1) MICHAULT : Mélanges historiques et philologiques. Paris, Tilliard, 1754, T. I, p. 291.

admirable entretien » (1). D'autre part, « il s'étudiait fort à être civil, à ne rien dire à personne que d'obligeant » (2).

Mais la chambre qu'il habitait et qu'il ne voulut jamais changer, malgré les instances de ses amis, « était si petite qu'il n'y avait place que pour quatre personnes au plus; de sorte que, s'il survenait un cinquième visiteur, il fallait que quelqu'un sortît pour lui faire place » (3). Le sort en décidait.

Guy Patin fut bientôt élu secrétaire de la nouvelle Académie (4) de l'Oratoire et, tranquillement installé sur le lit du

A remarquer la Crois d'Académie Jean Léonard de Castellane Saint Maurice de Saint Paul Trois Chateaux, élève de Juilly de 1772 à 1777, chancelier de l'Académie en 1776, capitaine au régiment de Ségur dragons en 1784.

Père Bourbon, sans crainte désormais d'être expulsé, il prit par écrit tout ce qui se disait de plus curieux et de plus intéressant à chaque réception. Il avait ainsi composé un recueil de 51 pages in-4°, auquel il avait donné pour titre : *Borboniana.*

Ces *Mélanges* entrèrent un jour, on ne sait comment, dans les collections de Jacques Auguste de Chevanes, habile avocat

(1) Guy Patin : Lettres, La Haye, 1716, T. III, p. 103, lettre 375.
(2) Batterel : Loc. citat., p. 163.
(3) *Menagiana*, 1715, T. I, p. 314.
(4) Pélisson : *Histoire de l'Acad. française.*

au Parlement de Dijon, amateur de livres rares et curieux, qui mourut sans postérité, le 29 novembre 1690.

Il avait légué sa nombreuse bibliothèque avec le restant de ses biens à M. Thomas, son parent, conseiller au Parlement de Bourgogne, qui, n'ayant pas les mêmes goûts, jeta aux vieux papiers ces feuillets poussiéreux, pour lui sans valeur.

Les chiffonniers, voulant en tirer plus belle somme, coupant le recueil en deux, vendirent la première partie à un étranger, François de Bruys, venu à Dijon pour suivre des cours de droit et la seconde à Messire Léonard Michault, avocat au Parlement de Bourgogne et premier secrétaire de l'Académie de la ville (1). Les héritiers de François Bruys (2) publièrent leur part en 1751. Michault publia la sienne en 1754.

Mais, si les deux publications se complètent, elles sont loin de représenter le texte de 51 pages manuscrites, et plus d'un cahier a été détruit sans retour.

Nous le regrettons vivement. Il nous eût été très agréable de trouver là, croquée sur le vif par la plume alerte du chroniqueur attitré, une des plus intéressantes réceptions du Père Bourbon, en tout cas une de celles qui lui font certainement le plus d'honneur ainsi qu'à ses amis présents. Nous allons à défaut, essayer de la reconstituer, grâce aux notes éparses laissées par le P. Bougerel, qui recueillait avec un soin jaloux les moindres parcelles de notre histoire oratorienne.

C'était au mois de novembre 1642. Malgré son immobilité forcée, la petite société, réunie ce jour, semble fort animée. La discussion, par suite de l'excitation des esprits, est devenue rapidement bruyante; on entend tout du corridor, où le Frère portier, Charles Baleau (3) et Benoît Fournier, appuyés sur leurs balais, sont aux écoutes.

Sont dans la chambre, outre le P. Bourbon et Guy Patin, Séguier, Gassendi, Claude de Mesmes et un autre ami de passage à St Honoré, un Père de l'Oratoire. C'est lui que l'on s'efforce de convaincre. Nous sommes vite au courant de la conversation. « Pourtant mon Père, affirmait Bourbon, l'organisation dans votre collège d'une Académie... — d'une société d'honneur, rectifiait Séguier, — susciterait entre vos grands élèves une émulation semblable à celle qu'excite depuis sept ans déjà, parmi les

(1) Abbé Deberre : *La vie littéraire à Dijon au* XVIIIe *siècle*. Paris, Picard, 1902, in-8°.

(2) Mémoires historiques, critiques et littéraires par feu M. Bruys, avec la vie de l'auteur. Paris, Hérissant, 1751, 2 vol. in-12. Les Borboniana sont au T. II de la page 243 à la page 327.

(3) Le Frère Charles Baleau mourut à St-Honoré, le 26 avril 1656.

savants du Royaume, l'Académie royale, fondée par le Cardinal Ministre (1). — La nouveauté ne doit pas vous arrêter; vous êtes à Juilly précisément pour tenter du neuf, affirmait de Mesmes. — C'est exact et j'ai reçu toute liberté du R. Père de Condren. — Alors, n'hésitez plus, concluait Gassendi, plus ardent encore que les autres. Vous possédez déjà le titre d'Académie royale (2).

Et l'Oratorien se retire. Il s'appelait Pierre Dieuxit de Verneuil, originaire de Verneuil au Perche. Lié d'amitié avec M. Olier, dont le père était seigneur de cette même localité et en portait le nom (3), il avait été choisi, de préférence à bien d'autres, par le P. de Condren pour cette fondation qui lui était particulièrement chère.

A peine rentré à Juilly le Père de Verneuil organise la *petite société* d'honneur, qu'il décore du titre d'Académie et à laquelle il donne les lois et les règlements mêmes de l'Académie française.

C'est ainsi que le 6 Décembre 1642, deux jours après la mort de Richelieu, sept ans seulement après la fondation de l'Académie française, quatre ans seulement après l'ouverture du collège, six ans après Le Cid, au moment même où J. B^te^ Poquelin, revenant de son tour de France, regagne Paris; alors que Racine n'est âgé que de trois ans et Louis XIV que de quatre; alors que La Fontaine, échappé de l'Oratoire, rêve encore, l'Académie de Juilly tenait sa première séance solennelle, remerciait le roi Louis XIII et reconnaissait le P. Bourbon pour son Fondateur.

L'Académie de la rue St Honoré qui avait eu tant de succès, disparut deux ans après, à la mort de celui qui en était l'âme, le 7 août 1644. Gassendi tenta l'impossible pour la maintenir; il n'avait, malheureusement, ni le savoir-faire, ni l'amabilité conquérante du P. Bourbon. » J'en ai un tel regret que je ne me sens point ! » disait Guy Patin. « Deo vivens et amicis : il vivait pour Dieu et pour ses amis ! » Inconsolable lui aussi, Séguier ne voulait plus rien savoir. Tout entier à son chagrin, on le voyait se rendre à l'Oratoire. Il demandait au Frère Charles Baleau, la clef de cette chambre, où il avait, disait-il, passé de si douces heures et s'y enfermait un long temps pour méditer et prier.

---

(1) Richelieu devait mourir peu après, le 4 décembre 1642. Il s'était fait ramener de Lyon à Paris dans une espèce de chambre portée par ses gardes la tête nue. On abattait des pans de murailles pour faire entrer cette machine dans les villes, lorsque la dimension des portes s'y refusait.

(2) C'est ainsi, en effet, que Louis XIII, en le fondant en avril 1638, avait voulu, de sa propre initiative, dénommer le collège de Juilly.

(3) Jacques Olier de Verneuil, conseiller au Parlement de Paris, puis secrétaire d'Henri IV et maître des requêtes de son hôtel.

L'Académie de Juilly a survécu, malgré toutes les vicissitudes du temps. Tournée en dérision dès le début par les ennemis de l'Oratoire, triomphant peu à peu de tous les obstacles, contribuant dans la plus large mesure aux succès du collège qui l'abrite, inspirant d'autres fondations similaires à travers toute la France, même dans les établissements des Pères Jésuites, elle vit encore. Non moins fière que son aînée, de qui elle tient, nous venons de le voir, pour ainsi dire la vie, elle célèbrera à son tour en 1942 son tricentenaire.

Rodez, Imp. P. CARRERE. (Maison fondée en 1624.)

Nicolas de Bourbon
Prêtre de l'Oratoire

Portrait offert par le Chevalier Séguier

Croquis de Rulmann, d'après un tableau de la rue St Honoré
peint par Jacques Stella et qui est perdu.

Rulmann a commencé un portrait gravé, que l'Oratoire aurait payé.

La Fontaine de Vie.

La Vie de la Vierge :

Tapisseries, Manuscrits, Gravures, Pein
Sculptures, Émaux.

Au Pays de la Vierge :

Photographies, Scènes et Costumes Palest

L'Annonciation et la Visitati

Peintures, Sculptures, Gravures, Terres C

La Nativité :

Crèches et Santons Provençaux et Lim

L'Epopée Mariale en France

Histoire de France. - Sanctuaires et Pèleri
de la Vierge à Paris et dans la Région Paris

RENSEIGNEMENTS ET DONS : 3, Rue C

Bourbon (Nic.)

Bourbon de Vendeuvre, oncle et neveu, tenaient à Troyes par une parenté de leur famille qui y avaient établie. Je descends d'eux par mon aïeule paternelle, dont le père, ose remariant avec sa femme après 50 ans de mariage, vit 82 enfans et petits enfans issus de leur mariage... - Une autre branche, établie à Paris, a donné à Louis XIV un cocher du corps très connu à la cour par sa ressemblance avec le Roi, dans la physionomie, dans la taille, dans le son. (Voy. Moréri - Hist. des Acad.)

(Grosley. Troyens illustres.)

(Nicolas)

---

adry. t. 1. f. 184 à

Voir. Pelisson. hist. de l'acad. fr.
Eloq. de Ste Marthe
Gab. Naudé. Mascurat
Baillet. Jug. des Savans. t. 5
Chevanæana à la fin du Borboniana.
Moreri
Dict. de Soissons (adry l'indique par AA. et il explique cette indication)
lettres de Guy Patin
Niceron. t. 24, 26
Son Eloge par de Garaby la Luzerne ?
Chaudon

Batteret dit que Bourbon était depuis 17 ans dans l'orat. lorsqu'il fut reçu de l'acad. fr. en 1637.

Voir
Hid. t. 6. f° 191
Parnasse fr.
Goujet. Mém. sur le Collège royal. t. I.
avertissement des Mémoires de Bruys (Paris, 1751, in 12)
Hist. de l'acad. fr. par Pelisson & d'Olivet. t. 1.

VII

LE P. BOURBON (1).

Après le P. Bougerel, nous ne faisons que mentionner le P. Antoine Boullet; il nous est connu que par une épigramme grecque et latine de quatre vers, qui se trouve en tête du *Florus gallicus* du P. Berthault. Nous arrivons ainsi au père

Bourbon (Nicolas) dit *le Jeune* (pour distinguer de Nicolas Bourbon *l'Ancien*, assez illustre poëte latin de la Renaissance, dont il était petit neveu), naquit en 1574, à Bar-sur-Aube. Il fit ses études sous le célèbre Passerat et devint successivement professeur de rhétorique dans les colléges des Grassins, de Calvi et d'Harcourt. En 1611 il fut nommé professeur de grec au collège royal; mais il quitta cette chaire, en 1620, pour entrer dans la congrégation de l'oratoire. Il fit partie de la maison de St-Honoré jusqu'à sa mort, arrivée le 7 août 1644. Il était chanoine d'Orléans et de Langres. En 1637 Richelieu l'avait fait élire de l'Académie française.

Ouvrages. = *In secundum rectoratum D. Joannis Tornorupaei V. C. panegyris, per Nic. Borbonium.* Parisiis, Steph. Prevosteau, 1598, in 4.

= *Nic. Borbonii D. Nicolao Myrensium episcopo hymni II.* Parisiis, Phil. à Prato, 1599, in-4

= *Indignatio Valeriana, sive Parisiensis Academiæ querimonia.* Ad virum amplissimum Carolum de Mommagny... Opusc. in-8° de 8 pages, plus le feuillet du titre. Sans nom d'imprimeur ni date.

« Pendant qu'il était professeur... il fut emprisonné pour avoir fait une satire latine (qui est dans ses œuvres) intitulée: *Indignatio Valeriana* contre un arrêt du Parlement qui avait supprimé un certain droit de *landit* que les régents de l'université levoient sur les écoliers.

C'étoit une distribution qu'ils en exigeaient pour les fenêtres et les chandèles, qui se payait à trois divers temps de l'année, et la troisième fois vers la saison de *landit*, foire célèbre qui se tient à Saint-Denys le lendemain de la Saint-Barnabé ; et parce qu'alors se levait la plus grosse somme, tout ce salaire fut appelé de ce nom, et on nomma *fripe-landit* ceux qui en frustraient les maîtres. Or Bourbon, piqué du retranchement d'une partie de son revenu, que lui causait cet arrêt donné vers la fin du seizième siècle ou le commencement du dix-septième, ne put résister à la tentation de décharger sa bile contre les auteurs de son mal et il eut recours à la satyre, arme ordinaire des poëtes. Il intitula la sienne *Indignatio Valeriana*, par allusion à celle que le grammairien Valerius Cato fit, au rapport de Suétone, sous le même titre. Mais il eut le temps de s'en repentir, lorsqu'il vit le Parlement décréter contre lui, et qu'après s'être caché quelque temps, il fut arrêté prisonnier. » Batterel.

(1) L'intéressante étude de M. R. Kerviler sur Nicolas Bourbon (Paris, Menu, 1878) nous a été signalée trop tard pour que nous ayons pu en profiter pour le *Moniteur bibliographique*. Mais ici nous avons largement mis à contribution les recherches du consciencieux érudit.

= *Oratio habita aula Grassinorum calendis octobris* 1602, *pro felici studiorum instauratione*..... Parisiis, ex typogr. Steph. Prevosteau, 1604 ; in-8 de 41 pages.

= *Fides regia, sylvea extemporalis fragmentum*... Parisiis, Joan. Libert, 1609, in-8.

= *Diræ in parricidam* ad illustrissimum Card. DD. du Perron... Parisiis, Libert, 1610, in-8 de 13 pages.

Pellisson (Hist. de l'Acad. française) dit que, d'après les critiques, cette imprécation contre le meurtrier d'Henri IV est le chef-d'œuvre de Bourbon. Elle lui valut en tout cas la chaire de grec du collége royal.

Il s'en fit trois traductions françaises, l'une de D. F. Champflour. Paris, Libert, 1610, in-8 ; la seconde (non signalée par M. Kerviler) de J. Prévost du Dorat, Paris, Estienne, 1610, in-8 ; la troisième, par de Bénévent, Paris, Morel, in-fol. et in-4.

= *Balneolum, ad illustr. card. Ferronium, carmen*... Lutetiæ, Rob. Stephanus, 1611, in-4 et in-8.

J. de Bénévent en fit une traduction française.

= *Inauguratio Ludovici XIII Galliæ et Navarræ regis christianissimi*..., etc. Lutetiæ, Rob. Stephani, 1611. In-8 de 9 pages, plus 3 feuillets non numérotés pour le titre, la dédicace et le privilége.

= *Gazophylax exauthoratus.*

Pièce de 24 vers, que nous avons trouvée sans titre, ni date, ni lieu, ni nom d'imprimeur à la suite de l'exemplaire de l'*Indignatio Valeriana* de la Bibliothèque nationale. M. Kerviler lui donne la date de 1611.

M. Kerviler date également de 1611 le

= *Parallela Caesaris et Henrici magni ex gallico illustriss. Ducis Sulli* a Borbonio latine reddita,

que nous n'avons que dans les œuvres complètes de Bourbon. V. Oeconomies royales T. IV p.

Voir = Economies royales T. IV p. 251

= *Expedition juliacensis*, ad RR. in Christo patrem D. D. G. de l'Aubespine. Lutetiæ, ex typ. R. Stephani, 1611. In-8 de 6 pages.

L'affaire de la succession de Clèves et Juliers, dans laquelle Henri IV venait d'intervenir quand il fut assassiné, se termina heureusement pour les intérêts de la France, par la prise de Juliers le 1 septembre 1610.

L'expédition avait été dirigée par G. de l'Aubespine, évêque d'Orléans, à qui ce poème est dédié. « Cette épitre dédicatoire, dit M. Kerviller, valut au poète un canonicat en l'église cathédrale d'Orléans, car il en prend le titre en bas d'une pièce de vers insérée dans les *Annales ecclésiastiques* de Charles de la Chaussée, publiées en 1615 ; et c'est sans doute pour mieux témoigner sa reconnaissance aux Orléanais qu'il composa en 1614 l'épitaphe du célèbre érudit Paul Petau, leur compatriote, mort conseiller au Parlement de Paris. »

= *Scolasticus parisiensis, ludicra declamatio*. Paris 1612. 131 vers.

Nous n'avons pas trouvé l'édition originale de cette pièce ; mais Adry en donne la date.

= *S. Cyrilli Alexandriæ* archiepiscopi *adversus Julianum liber primus, græce nunc primum editus ex codice manuscripto cum interpretatione N. Borbonii*... Lutetiæ, idibus Maii 1619, in-folio. 2 feuillets ~~non~~ numérotés, et 36 pages. s. nom d'éditeur ni de date

Bibl. Mazarine N° 1359

= *Libri R. Patris Petri Berullii, de statu, majestate, magnitudine* JESUS *propemticon.*

Cette pièce, de 122 vers, parut pour la première fois, en tête de l'édition des *Grandeurs de Jésus*, de 1623. Batterel la préfère aux *Diræ in parricidam*. « C'est, dit-il, qu'outre qu'il y a une verve, une noblesse et une élévation qui vous frappe, comme dans tout ce qui part de sa main, j'y trouve plus de clarté, l'écueil ordinaire des poëtes qui ont de la force, quoiqu'il y énonce les plus sublimes vérités de la religion. »

= *Panegyricus ad. D. Maximilianum de Bethune, Ducem Sullium, Franciae parem e gallico Dni de Benevent.*

= *N. Borbonii ad Seguierum Franciae cancellarium de Antonio Seguiero patrem (sic), dum vixit senatus praeside.*

Ces 2 pièces ne nous sont connues que par Adry, dont nous reproduisons textuellement la note.

= *Joanni Ludovico Balzacio Nicolaus Borbonius* S. D. In-8 sans titre, de 11 p. Andomatunum Lingonum, 1628.

Cette lettre dans laquelle Bourbon fait à Balzac les plus grands éloges fut cependant l'occasion de leur brouille. Notre auteur attaqua le célèbre épistolaire dans les

= *Apologeticæ commentationes ad Phylarcum.* Broch. in-4°.

Cette brochure, si rare, que Batterel a vue, ne nous est point tombée entre les mains. Nous en empruntons la description à l'historiographe oratorien, en l'abrégeant un peu.

Elle contient trois lettres... la 1re a pour titre: *Perio optato Reginæ matri a supplicibus libellis.* Elle est du 19 octobre 1630 et a 19 pages.

La 2e, *Francisco Andrado Burdigalensi,* est de 5 pages in-4° et datée du 9 décembre 1630.

La 3e, *Georgio Campenio Harlemensi Petrus Mola J. C.* est du 16 mars 1636.

Ces trois lettres contiennent une satyre des plus mordantes de l'esprit et des ouvrages de Balzac. Toutes les trois sont écrites avec une pureté, une élégance et une force d'expression admirables.

Le P. Bourbon se réconcilia en 1637 avec Balzac, par l'entremise de Chapelain. (Batterel, *Mém. domestiques,* II, 1).

Il faut lire sur toute cette querelle l'intéressant chapitre V du travail de M. Kerviler (pages 44 à 53).

La plupart de ces pièces furent réunies, avec beaucoup d'autres, dans les recueils suivants des œuvres complètes de Bourbon.

= *Nicolai Borbonii poematia exposita. Alienam operam et manum qua sparsim jacentia tollerentur atque servarentur nacta. Quibus accesserunt aliquot Præfationes et Divi Cyrilli archiepiscopi Alexandrini liber primus contra Julianum graece nunc primum editus e codice mss. eodem interprete.* Parisiis, R. Sara, 1630, in 12, 12 feuillets non numérotés et 406 pages.

Dans le même volume :

= *Appendix...* Parisiis, Sara, 1633, in-12. 175 pages.

Les deux ouvrages, croyons-nous, ne parurent qu'en même temps, à la date du 2e.

— *Le même* sous ce titre: *N. Borbonii professoris... opera omnia, pœmata, orationes, epistolæ, versiones e graeco.* Parisiis, Vid. Sara et Joan. Pasle, 1651, in-12; 12 feuill. non numér., et 406 pages.

A la suite de la même édition : *Appendix...* 1633, 169 pages; *Tumulus* (1) 1646, 11 pages; et enfin trois autres poésies latines, sur 2 feuillets non paginés.

— *Le même,* 1654, in-8°. (D'après Griphius, Tract. de hist. 17e sæc. p. 271. — Nous n'avons pas trouvé cette édition).

= *Illustr. D. D. I. Armando Plessis S. R. E. Cardinali EE. Duci Richeleio.... Panegyricus.* Parisiis, e typ. R. Sara, 1634. In-4° de 15 pages.

= *Hostifugium sive gratulatio ad Card. Ducem Richelieu.* Parisiis, Sara, 1637. In-4° de 6 pages.

(1) Il sera question plus loin de ce *Tumulus.*

Parisiis, sumptibus S. Piget 1654 in 12 de 12 ffnn. 406 et 1 ffnn = Tumulus, Sara, 1649, 1 ffnn 83 p. = Appendix, Sara, 1633. 169 pages = C'est la même édition que celle de 1630 avec un titre différent.

= *De duobus pileis cardinalitiis Plura epigramata.* Paris, Sara, 1637, in-4 de 4 pages.

= *Ad EE. Cardin. Ducem D. I. Arm. Plessium Ducem Richeleium*, etc, *ara lugdunensis sive aureola Alphonsi fratris.* Parisiis, e typ. Sara, 1639. In-4° de 11 pages.

Richelieu, flatté de tous ces éloges, fut reconnaissant. En 1637, il fit entrer le P. Bourbon à l'Académie. Cette nomination, dont Bourbon se jugeait lui-même indigne, est ainsi appréciée par Balzac (lettre à Chapelain du 6 nov. 1637). « Que vous semble du choix qu'on a fait de nostre nouveau confrère, avec lequel je viens de me réconcilier ? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie et que ce soit un instrument propre pour travailler avec nous autres messieurs au défrichement de nostre langue ? Je vous ay autrefois monstré de ses lettres françoises, qui sont escrites du style des Bardes et des Druydes ; et si vous croyez que s'*eximer des apices du droit*, que l'*officine d'un artisan*, que l'*impéritie de son art* et autres semblables despouilles des vieux Romains soient de grandes richesses en France, il a de quoi en remplir le Louvre, l'Arsenal et la Bastille. Après cette plaisante élection, je suis d'avis qu'on employe nostre cher monsier de Racan à la correction du Dictionnaire de Robert Estienne. Je suis, monsieur, vostre... etc .. (Paris, Courbé, 1656, liv. II, xxx, p. 187-188).

= *Ad. II. Ecclesias principem D. D. Augustum Potier episcopum et comitem bellovacensem..... pro gratiarum actione Idyllium.* Parisiis, Sara, 1643. In-4° de 12 pages.

Les deux opuscules suivants, dont M. Kerviler ne fait pas mention, sont sans dates.

= *Ad. II. virum Joan. Jacob. Memmium equitem, etc. Hypemerus sive tardum nomen.* S. l., Sara, in-4° de 7 pages.

= *Ad. II. virum D. D. Henricum Memmium, etc... Sylva.* Sans lieu et sans nom d'imprimeur. In-4° de 6 pages.

Dans les *Caroli Ogerii Ephemerides...* (Lutetiæ Parisiorum, Petr. Le Petit, 1656), on trouve plusieurs lettres et pièces de vers du P. Bourbon : pages 29 à 35, 453 à 474, 474 à 479.

= *Borboniana.* Pages 243 à 336 du 2e vol. des *Mémoires historiques, critiques et littéraires de Bruys*, Paris. Hérissant, 1702 ; et pages 294 à 316 du 1er vol. des *Mélanges historiques et philologiques* de Michault, Paris, Tilliard, 1754.

Voici quelle est l'origine de ce recueil d'après Nicéron, XXVI : « Bourbon réunissait chez lui, à l'oratoire Saint-Honoré, une sorte de société littéraire. Gui Patin qui la fréquentait assidûment en avait recueilli les traits les plus curieux. Le manuscrit où il les avait consignés se composait de 24 cahiers, dont une partie s'est égarée. Le reste a été imprimé sous le titre de *Borboniana* ou *Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon.* »

On trouve encore quelques pièces de Bourbon dans le *V. A. Claudii Puteani Tumulus* (Paris, 1607, page 8 (97 vers) et page 11 (12 vers) ; — en tête de la *Response catholique au livre du sieur Duplessis-Mornay de l'institution de l'Eucharistie en l'église ancienne*, par J. C. Bulenger (Paris, 1599) ; — dans le *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII, regi christanissimo a præcipuis nostri aevi poetis in trophaeum erectæ*, et les *Epicinia musarum eminentissimo cardinali duci de Richelieu* (Paris, 1634).

Voir sur le P. Bourbon : les notices de *Cloyseault*, *Batterel* et *Bicaïs* ; le *Tumulus* (R. Sara, 1649), élevé à sa gloire par tous les poètes contemporains ; Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad. fr.*, et le Menagiana, qui les deux débitent sur son compte beaucoup d'anecdotes peu fondées ; Gui Pattin, *Lettres* ; Baillet, *Jug. des savants*, t. 5 ; Niceron, Mémoires, t. 24 et 26 ; Moréri, D. Chaudon, Michaud ; Vissac (l'abbé), *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, p. 115, 133, 307, et surtout R. Kerviler, *Nicolas Bourbon, étude sur sa vie et ses travaux.* Paris, Menu, 1878 ; in-8 de 68 pages.

La plupart de ces pièces furent réunies, avec beaucoup d'autres, dans les recueils suivants des œuvres complètes de Bourbon.

— *Nicolai Borbonii poematia exposita alienam operam et manum qua sparsim jacentia tollerentur atque sernarentur nacta quibus accesserunt aliquot Præfationes et Divi Cyrilli archiepiscopi Alexandrini liber primus contra Julianum graece nunc primum editus e codice mss. eodem interprete.* Parisiis, R. Sara, 1630, in-12, 12 feuillets non numérotés et 406 pages.

Dans le même volume :

— *Appendix...* Parisiis, Sara, 1633, in-12. I-75 pages.

Les deux ouvrages, croyons-nous, ne parurent qu'en même temps, à la date du 2e.

— *Les mêmes* sous ce titre: *N. Borbonii professoris.... opera omnia, pœmata, orationes, epistolæ, versiones e graeco.* Parisiis, Vid. Sara et Joan. Pasle, 1651, in-12; 12 feuill. non numér., et 406 pages.

A la suite de la même édition: *Appendix...* 1633, 169 pages; *Tumulus*, 1649, 11 pages; et enfin trois autres poésies latines, sur 2 feuillets non paginés.

— *Les mêmes*, 1654, in-8. (D'après Griphius, Tract. de hist. 17e sæc. p. 271. — Nous n'avons pas trouvé cette édition).

— *Borboniana.* Pages 243 à 336 du 2e vol. des *Mémoires historiques, critiques et littéraires de Bruys*, Paris. Hérissant, 1702.

Voici quelle est l'origine de ce recueil d'après Nicéron, XXVI : « Bourbon réunissait chez lui, à l'oratoire Saint-Honoré, une sorte de société littéraire. Gui Patin qui la fréquentait assidûment en avait recueilli les traits les plus curieux. Le manuscrit où il les avait consignés se composait de 24 cahiers, dont une partie s'est égarée. Le reste a été imprimé sous le titre de *Borboniana* ou *Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon.* »

— *Illustr. D. D. I. Armando Plessis S. R. E. Cardinali EE. Duci Richeleio.... Panegyricus.* Parisiis, e typ. R. Sara, 1634. In-4° de 15 pages.

— *Hostifugium sive gratulatio ad Card. Ducem Richelieu.* Parisiis, Sara, 1637. In-4° de 6 pages.

— *Ad EE. Cardin. Ducem D. I. Arm. Plessium Ducem Richeleium..... ara lugdunensis sive aureola Alphonsi fratris.* Parisiis, e typ. Sara, 1639. In-4° de 11 pages.

Richelieu, flatté de tous ces éloges, fut reconnaissant. En 1637, il fit entrer le P. Bourbon à l'Académie. Cette nomination, dont Bourbon se jugeait lui-même indigne, est ainsi appréciée par Balzac (lettre à Chapelain du 6 nov. 1637). « Que vous semble du choix qu'on a fait de nostre nouveau confrère, avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie et que ce soit un instrument propre pour travailler avec nous autres messieurs au défrichement de nostre langue? Je vous ay autrefois monstré de ses lettres françoises, qui sont escrites du style des Bardes et des Druydes; et si vous croyez que s'*eximer des apices du droit*, que l'*officine d'un artisan*, que l'*impéritie de son art* et autres semblables despouilles des vieux Romains soient de grandes richesses en France, il a de quoi en remplir le Louvre, l'Arsenal et la Bastille. Après cette plaisante élection, je suis d'avis qu'on employe nostre cher monsieur de Racan à la correction du Dictionnaire de Robert Estienne. Je suis, monsieur, vostre... etc... (Paris, Courbé, 1656, liv. II, xxx, p. 187-88).

— *Ad. II. Ecclesias principem D. D. Augustum Potier episcopum et comitem bellovacensem..... pro gratiarum actione Idyllium.* Parisiis, Sara, 1643. In-4° de 12 pages.

Les deux opuscules suivants sont sans dates.

— *Ad. II. virum Joan. Jacob. Nemmium equitem, etc. Hypemerus sive tardum nomen.* S. l.,

— *Ad. II. virum D. D. Henricum Nemmium, etc... Sylva.* Sans lieu et sans nom d'imprimeur. In-4° de 6 pages.

Dans les *Caroli Ogerii Ephemerides...* (Lutetiæ Parisiorum, Petr. Le Petit, 1656), on trouve plusieurs lettres et pièces de vers du P. Bourbon : pages 29 à 35, 453 à 474, 474 à 479.

Voir sur le P. Bourbon: Batterel, *op. cit.* ; Bicaïs, *Oratoire de France*, t. I, page 175; — Pellisson, *Hist. de l'Acad. fr.*, et le Menagiana, qui les deux débitent sur son compt beaucoup d'anecdotes peu fondées; — Gui Pattin, *Lettres*; — Baillet, *Jug. des savants* t, 5; — Nicéron, Mémoires, t. 24 et 26; Moréry, D. Chaudon, Michaud; — Vissac (l'abbé *De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV*, p. 115, 133, 307....

— Charles Ogier: Ephemerides, sive iter danicum, suecicum, polonicum. Paris, 1656. in 12

A. M. P. Ingold,

Prêtre de l'Oratoire.

Pour utiliser cette page presque blanche, en imitant les anciens « dont l'horreur pour le papier nu égalait celle de la nature pour le vide » selon la spirituelle remarque de notre savant maître et ami, A. de Lantenay (*Une lettre inédite de Peiresc*. Bordeaux, 1878, page 16) nous ajoutons ici un des bons mots, choisi au hasard, du *Borboniana* cité plus haut. Ce n'est pas le moins piquant:

« J'ai eu longtemps un Rabelais; mais il n'étoit pas à moi. C'étoit celui de M. Guyet qu'il avoit laissé en mon étude. Il se confessoit tous les ans qu'il avoit un Rabelais qui n'étoit pas chez lui; et moi je me confessois d'en avoir un qui n'étoit pas à moi. »

Ce trait est le 68e du recueil (page 310 du 2e volume des *Mémoires de Bruys*) qui en contient en tout 87. Leur lecture fait regretter ce qui s'est perdu des 24 cahiers de Gui Pattin. J'imagine que le spirituel médecin, pour ne rien manquer de l'érudite et agréable conversation de Bourbon, se mettait tout au fond de la chambrette que ce dernier occupait à l'Oratoire Saint-Honoré, afin de ne se trouver jamais le *cinquième qui devait sortir*. Car, nous apprend Ménage, cette chambre était si petite, « qu'il n'y avoit place que pour quatre; de sorte que, s'il survenoit quelqu'un- il falloit que l'un d'eux sortît pour lui faire place. »

A. I.

— Poème sur la prise de la Rochelle. D'après L. de L. Lettres de Peiresc. II. p. 684.

— Il y a une 20 de vers de Bourbon en commencement des antiquités de la Chapelle du Roy de [illegible]
Du Peyrat in fo

Le Père Batterel T. I p. 159-178

XXV. — Le Père Nicolas Bourdon

Entré en 1620, mort en 1644

Nicolas Bourbon (1) était de Bar-sur-Aube, ou plutôt de Vandeuvre, village peu éloigné de Bar-sur-Aube, en Champagne, fils d'un médecin et petit-neveu d'un autre Nicolas Bourbon, fameux poète latin en son temps. Il avait été en sa jeunesse disciple de Passerat pour les belles-lettres et grand ami du poète Régnier. Son premier emploi public fut d'enseigner la rhétorique au collège des Grassins, depuis en celui de Calvy, et puis encore à Harcourt.

Pendant qu'il était professeur dans un de ces collèges, il fut emprisonné pour avoir fait une satire latine, qui est dans ses œuvres, intitulée : *Indignatio Valeriana*, contre un arrêt du Parlement, qui avait supprimé un certain droit de Landit, que les régents de l'Université levaient sur les écoliers (2). C'était une contribution, qu'ils en exigeaient pour les fenêtres et les chandelles, qui se payait à trois divers temps de l'année, et, la troisième fois vers la saison du Landit, foire célèbre, qui se tient à Saint-Denys, le lendemain de la Saint-Barnabé, et parce que alors se levait la plus grosse somme. Tout ce salaire fut appelé de ce nom, et on nomma *frippe-landit* ceux qui en frustraient leurs maitres. Or Bourbon, piqué du retranchement d'une parti de son revenu que lui causait cet arrêt, donné vers la fin du XVIe siècle ou le commencement du XVIIe, ne put résister à la tentation de décharger sa bile sur les auteurs de son mal, et eut recours à la satire, les armes ordinaires

(1) Pélisson, *Histoire de l'Académie française.* — D'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, T. I, p. 247. — *Sammarth. opera*, T. II, p. 18.

(2) Ménage, *Origine de la langue française*, au mot Landit.

des poètes. Il intitula la sienne : *Indignatio Valeriana*, par allusion à celle que le grammairien Valerius Cato fit, au rapport de Suétone, sous le même titre. Mais il eut le temps de s'en repentir, lorsqu'il vit le Parlement décréter contre lui, et, qu'après s'être caché quelque temps, il fut arrêté prisonnier.

Après qu'il se fut retiré au collège d'Harcourt (1) pour vivre tout à soi, le cardinal du Perron, ayant vu quelques vers de sa façon sur la mort d'Henri IV, le nomma, en qualité de grand aumônier de France, à la charge de professeur en éloquence grecque au Collège royal, ce qui fut l'an 1611 (2).

Enfin, las du train des collèges, et ne se trouvant plus si propre au travail à cause de ses indispositions, et particulièrement d'une insomnie presque perpétuelle dont il était travaillé, il se retira parmi nous (3), au commencement de l'année 1620 (4), ayant alors 46 ans (5), et, par conséquent, non encore sur ses vieux jours, comme a cru M. Pélisson. Il faut aussi rabattre de ce qu'il ajoute qu'il ne voulut être obligé, en entrant chez nous, à pas une des fonctions et des exercices de notre état, ni même souffrir qu'on l'appelât *Père*.

Il est bien vrai qu'étant infirme et déjà chanoine de la cathédrale de Langres (6) lorsqu'il se donna à nous, sa santé était un obstacle à une austère et entière régularité,

(1) Pélisson, *Ibid.*

(2) On le conjecture avec vraisemblance sur ce que son prédécesseur dans cette chaire mourut le 1er avril 1641.

(3) Bertin, *Lettre à Bérulle*, du 1er mars 1620. Pélisson, *Ibid.*

(4) L'Ancien catalogue ne fait pas mention de son entrée, ce qui ne prouve rien, en ayant oublié bien d'autres. Mais le P. Bertin écrit de Rome à M. de Bérulle, du 1er mars 1620 : *Nous avons appris avec beaucoup de consolation l'entrée de M. Bourbon en la Congrégation.* Cela fixe l'époque de son entrée.

(5) Puisque, selon Pélisson, il en avait près de 70 en 1644, quand il est mort.

(6) Voyez les éclaircissements, à la fin de cet article.

et que, par comparaison au reste de la maison, que le public nommait, par honneur, *les prêtres réformés*, il pouvait passer pour peu régulier. Je croirais encore qu'habitué dans le monde à être nommé : « *Monsieur le chanoine* » il pouvait tenir à une dénomination, de soi si indifférente, que nos Pères eux-mêmes avaient balancé jusque-là, dans ces premiers temps, s'ils ne la conserveraient pas entre eux. Mais, de prétendre qu'il fût homme à rompre en visière à qui lui donnerait l'autre, cela est si peu fondé, qu'il se la donne lui-même, et que Balzac, depuis leur réconciliation, lui ayant adressé ces vers où il le nomme *Père* (1),

Et Pater inter se Damon et alumnus Amyntas
Gella gerent?

il y répondit par d'autres, où il se qualifie de même :

Annis florentem famâque salutat et Amyntam
Ille novo Damon dictus honore PATER.

On convient d'ailleurs (2) qu'il s'habillait comme nous et portait le même collet, ce qui lui faisait dire assez joliment que *pour devenir un Père de l'Oratoire il ne lui avait pas fallu faire un grand changement, puisqu'il n'avait fait pour cela que transporter ses manchettes au collet de son pourpoint* (3). On a ajouté encore (4) qu'il allait seul en ville faire ses visites, suivi d'un valet, et sans compagnon, contre l'usage constant d'alors de nos Pères, ce qui est assez dans son caractère. Mais, quant aux autres médisances que fait Ménage de lui, comme qu'il aimait le vin, même la débauche, du moins depuis qu'il était des nôtres (5), et, ce que conte M. de la Monnoye, qu'il assista

(1) Ménage l'appelle aussi *le Père Bourbon*, dans sa *Requête des Dictions*. Voyez encore *Menagiana*, édit. de la Monnoye, t. 4.
(2) Pélisson, *Ibid.*
(3) *Menagiana*, Edit. 1715, t. I, p. 314.
(4) Pélisson, *Ibid.*
(5) *Menagiana*, ut supra.

un jour *par bienséance* aux ténèbres du Vendredi saint, ou il s'endormit jusqu'à la fin du service (1), comme si c'eût été pour lui un extraordinaire de s'être trouvé à l'office public ce jour-là, je n'en conviens point, et voici pourquoi. C'est qu'en 1629, dans l'assemblée qui se tint de toutes les maisons de Paris et des environs, pour l'élection d'un successeur de notre Très Honoré Père, s'étant présenté comme les autres pour être admis à donner sa voix (2), et quelques-uns s'étant opposés à son admission, dans les divers griefs que, lui retiré, et la chose mise en délibération, on lui intenta, on ne proposa contre lui aucun reproche semblable, et rien qui touchât les mœurs, mais seulement qu'il demeurait à la maison plutôt comme hôte que comme du corps, puisqu'il n'en faisait pas les fonctions, et ne portait pas les marques d'un Père de l'Oratoire, ce que nous avons vu être faux, et enfin, qu'on disait qu'il avait été reçu au chapitre de Langres (3), à condition qu'il ne se dirait jamais de l'Oratoire ; de quoi il ne convenait nullement, mais simplement qu'il avait promis de ne pas porter le surplis de l'Oratoire, à la romaine, quand il serait dans son église; ce qui n'était point contraire à l'usage de l'Oratoire. Aussi, sur la certitude qu'avaient tous nos Pères qu'il avait été constamment reçu par M. de Bérulle comme un des nôtres, et les assurances, qu'il leur donna, qu'il prétendait faire toutes les fonctions d'un vrai prêtre de l'Oratoire, autant que ses forces lui permettraient, les voix recueillies, disent les Actes, et les offres dudit Père Nicolas Bourbon acceptées, il fut conclu qu'il assisterait, et aurait voix élective dans l'Assemblée.

Ménage dit (4) que c'était un grand homme sec, qui

(1) Menagiana, *ut supra*.
(2) Saumaise, *Abrégé des actes de l'Assemblée de 1629*.
(3) Voir les éclaircissements à la fin de cet article.
(4) Menagiana, Edit. 1715, t. I., p. 314.

habitait, à Saint-Honoré, une si petite chambre, qu'il n'y avait place que pour quatre personnes au plus ; de sorte que, s'il survenait un cinquième, il fallait que quelqu'un sortit pour lui faire place. Cependant (1) il se faisait chez lui régulièrement une espèce d'académie par le concours des personnes de toute sorte que son savoir et son mérite y attiraient. Sa conversation était agréable et pleine d'érudition, à la faveur de son excellente mémoire ; car il savait, entre autres choses, presque par cœur, toute l'*Histoire* de M. de Thou, et tous les *Éloges* de Paul Jove. Sa société était douce. Il s'étudiait fort à être civil, à ne rien dire à personne que d'obligeant. Grand approbateur des ouvrages d'autrui, surtout en présence de leurs auteurs, mais quelquefois aussi un peu chagrin et un peu sensible aux injures qu'il croyait avoir reçues. Et je ne saurais dissimuler que ce caractère sombre et mélancolique ne se fait que trop sentir dans ses ouvrages, où il parle souvent de lui, en homme qui est toujours sur les doléances, qui se plaint pour se faire plaindre, qui vous entretient des peines qu'il croit que l'on lui a faites, de ses maladies, de son insomnie, ou de sa misère.

Il se brouilla en 1630 avec son ami M. de Balzac (2), pour un assez mince sujet. Balzac avait beaucoup d'adversaires jaloux de sa gloire. Pendant qu'il était aux prises avec un certain auteur (3), il crut se devoir faire honneur du suffrage du Père Bourbon, en produisant une lettre pleine d'éloges qu'il en avait reçue ; de quoi celui-ci, qui était bien aise de se ménager avec l'antagoniste de son ami, se tint offensé, et fit fort grand bruit (4). Je ne sais

(1) Pélisson, *Ibid.*

(2) Pélisson, *Ibid.*

(3) C'était le P. Goulu, général des Feuillans. (Moréri). Ce Père mourut en 1628, l'année d'après que Bourbon eut écrit sa lettre à Balzac (*Apolog. comment. ad Phylarchum*). Par ce Phylarque, Bourbon veut marquer le P. Goulu.

(4) *Apologeticæ commentationes ad Phylarchum auctore Nic. Borbonio, in-4°.* C'est le titre d'un ouvrage, indiqué dans un Catalogue imprimé des

même s'il n'en vint point jusqu'à désavouer, ou à vouloir faire passer sa lettre pour un langage de compliment. Mais il est sûr qu'il ne put se tenir de décharger son cœur à un ami commun, à qui il fit des plaintes amères de cette conduite. C'est sa lettre adressée *Andradæ*, c'est-à-dire à M. Guyet, prieur de Saint-Andrade, près de Bordeaux. Balzac, de son côté, prit la chose fort vivement, et, en s'adressant à ce même ami, qui pour l'apaiser tâchait d'excuser le P. Bourbon sur son humeur bilieuse et mélancolique : *Il a beau faire*, répond Balzac (1), *des vœux et des sacrifices*, faisant allusion à sa double qualité de poète et de prêtre de l'Oratoire,

Nil vota furentem
Nil delubra juvant.

livres que le roi avait donnés à l'Académie française, et ce ne doit être qu'une petite brochure, parce qu'il fait partie d'un recueil contenant un grand nombre d'autres pièces.

Cette brochure très rare m'est enfin tombée entre les mains. Elle contient trois lettres de Bourbon. La 1re, *Pierio optato Reginæ matri a supplicibus libellis*. Elle est du 19 octobre 1630 et a 19 pages. Il s'y plaint que Balzac dans la 8e édition, qu'il venait de donner de ses lettres, eut fourré celle que lui Bourbon, lui avait écrite, il y avait trois ans ; déclare que c'est à son insu, et contre son gré, la rétracte et la désavoue, non qu'il y ait rien dit dont il se repente, et qu'il croie mauvais, mais comme publiée à contre-temps, et il paraît par toute cette lettre, que ce qu'il craignait le plus, était le ressentiment des Feuillans, et de se les attirer à dos, comme ayant pris parti contre leur feu général pour Balzac son adversaire.

La 2e lettre : *Francisco Andradæ Burdigalensi*, est de 5 pages in-4°, et datée du 9 décembre 1630. Il y paraît, comme en la précédente, que ce qui piquait Bourbon était la crainte de se brouiller avec les Feuillans, et que son but était de se ménager avec tout le monde. Il se plaint que, dans sa lettre à Balzac, on a changé dans l'impression des périodes entières, et trouve lâche, dans Balzac, d'aller réveiller une vieille querelle contre un ennemi mort et de commettre pour cela, son ami vivant.

La 3e, si elle est de lui, car elle a pour titre : *Georgio Campenio Halemensi Petrus Mola*. C'est une satire des plus mordantes de l'esprit et des ouvrages de Balzac. C'est apparemment pour la faire avec plus de liberté que Bourbon a pris un nom emprunté. Il n'y parle plus de son différend, et il le fallait ainsi pour se mieux cacher. D'ailleurs c'est son même style. Elle est du 16 mars 1636. Toutes les trois sont écrites avec une pureté, une élégance et une force d'espression admirable. Elle a 12 pages.

(1) *Lettre à M. Guyet*, du 25 septembre 1630.

Il se plaint à tort de la rate et des autres parties inférieures, c'est accuser des innocents ; le mal, sans doute, vient de plus haut, et le cerveau est cause de tout ce désordre. La connaissance, que j'en ai, m'oblige d'en avoir compassion et d'excuser en un docteur de soixante ans une friponnerie, qui ne serait pas pardonnable à un écolier de dix-huit. Tout autre que moi donnerait à l'action qu'il a faite, le nom de lâcheté et de trahison, mais j'adoucis ma douleur le plus que je puis ; je ne deviens pas ennemi tout d'un coup, et j'honore encore la mémoire de notre amitié passée, et je ne puis vouloir mal à une personne qui m'a été chère. Ils furent quelques années en froideur; après quoi ils firent en même temps, sans s'être donné le mot, des avances de part et d'autre, car le P. Bourbon, ayant engagé M. Chapelain à rompre la glace en faisant pour lui les premières démarches envers M. de Balzac, celui-ci lui fit cette réponse chrétienne (1) : *Je suis résolu de me dépouiller de toutes les fâcheuses passions tant pour le salut de mon âme, que pour le repos de ma vie..... et, depuis peu, j'ai fait grande réflexion sur le* qui dixerit fratri suo Raca, etc. *C'est pourquoi je veux rendre à l'avenir le bien pour le mal et commencer par M. Bourbon, que je recherche le premier, sans me tenir sur le point d'honneur, ni me souvenir des choses passées. J'avais déjà prié une dame de nos amies de porter cette parole, quoique j'ignorasse ce qui s'est passé dans l'Académie, et que je n'eusse point reçu votre lettre, qui m'apprend les avances qu'il a faites tant de son propre mouvement que par ordre de la Compagnie..... Ce n'est ni le poète, ni l'orateur, que je recherche, c'est mon prochain avec lequel je veux me réconcilier.* Ils le firent l'un et l'autre de bonne grâce, et en consacrèrent la mémoire par les petits vers latins dont j'ai rapporté le commencement.

Cette paix se fit en 1637 (2), presque en même temps que

(1) Balzac, *Œuvres*, in-fol., liv. 18, Lettre 28, p. 755.
(2) Pélisson, *Ibid.*

le P. Bourbon eut l'honneur d'être reçu membre de l'Académie française, pour remplir la place de M. Bardin, et l'on ne voit point que la Compagnie ait incidenté, sur ce qu'il était homme de communauté, quoique bien connu pour être depuis dix-sept ans père de l'Oratoire, parce que, après tout, elle savait bien que nous n'étions que simples ecclésiastiques et du clergé séculier. Ce fut le cardinal de Richelieu qui l'admit (1), sans qu'il s'y attendit ou qu'il pensât le moins du monde à briguer cette faveur, à ce qu'il nous apprend lui-même. Ce qui ne s'accorde guère avec le récit de M. de Pélisson (2). Ce ministre l'avait employé, trois années auparavant, à lui faire quelques inscriptions latines pour être mises sous les portraits de quelques illustres Français de la galerie de son Eminence, et il avait été si satisfait de son travail qu'il lui avait donné une pension de 600 livres assignée sur l'Hôtel de ville (3). Il en faisait cas comme d'un très bel esprit, s'en étant expliqué dans ces mêmes termes, et avec de très grands éloges, à M. de Mesmes, qui le mande ainsi au P. Bourbon, dans une lettre que nous avons (4).

Lui cependant, quoique sensible à cet honneur, avait la modestie de s'en juger indigne (5), avouant à ce seigneur, son ami intime, son ancien disciple et pour qui il n'avait rien de caché (6), qu'il se sentait très ignorant dans la langue française, peu habile dans la latine et hors d'état d'apprendre quelque chose de nouveau à l'âge où il était. Il lui dit que depuis ce temps-là, il se donne les airs d'un homme de cour, ne paraissant en ville que sur son propre et tâchant, quoique en vain, de donner au public le change

(1) Caroli Ogerii, *Ephemerides. Epist. Borbon*, nº 1637.

(2) Il rechercha d'être de l'Académie et il y fut assidu. (Pélisson, *Histoire de l'Acad. française*).

(3) Ogerii, *Ep. Borb.* 1 nov. 1634.

(4) Claud, Mesmes. *Lettre mss.* Janv. 1638.

(5) Ogerii, *Ephem. Epist. Borb.* Nov, 1638.

(6) *Tumulus Claudii Puteani.*

sur sa vieillesse et les infirmités qui la suivent, et il lui apprend que son Eminence, en lui donnant entrée à l'Académie, l'a voulu réconcilier avec Balzac, à quoi elle a réussi d'autant plus aisément qu'ils désiraient l'un et l'autre de se rapprocher.

Balzac, dans le même temps, portait un jugement à peu près semblable du mérite académique de son nouveau confrère, et l'amitié ne l'aveuglait pas tellement qu'il ne mandât à son sujet à son ami Chapelain : *Que vous semble du choix qu'on a fait de notre nouveau confrère, avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie, et que ce soit un instrument propre pour travailler avec nous autres Messieurs, au défrichement de notre langue? Je vous ai autrefois montré de ses lettres françaises, qui sont écrites du style des bardes et des druides, et si vous croyez que s'escrimer des* apices *du droit, que l'*officine *d'un artisan, et que l'*impéritie *de son art, et autres semblables dépouilles des vieux romans soyent de grandes richesses en France, il y a de quoi en remplir le Louvre, l'Académie et la Bastille* (1).

Véritablement, ces échantillons ne préviennent pas en faveur de son langage français. Aussi n'a-t-il rien donné qu'en latin où tous conviennent qu'il excellait, en prose et en vers, et Balzac lui-même était un de ses grands admirateurs. Il lui écrivait de Rome : *Il est certain que je ne monte jamais au mont Palatin, ni au Capilole, que je n'y change d'esprit... Cet air m'inspire quelque chose de grand et de généreux, que je n'avais point auparavant. Si je rêve deux heures au bord du Tibre, je suis aussi savant que si j'avais étudié huit jours, et c'est un de mes étonnements qu'en étant si éloigné, vous fassiez de si beaux vers et si proches de la majesté de ceux de Virgile* (2). En un autre endroit (3), pen-

(1) *Œuvres*, in. fol. T. 1. *Lettre* du 6 novembre 1637.
(2) *Ibid. Lettre* du 25 mars 1621.
(3) *Ibid. Lettre* du 22 avril 1637.

dant qu'ils étaient brouillés, il le cite comme un grand connaisseur en fait de latinité. Enfin, il va jusqu'à dire que, presque égal en verve et en énergie au Prophète royal, il pourrait dédaigner d'être comparé à Virgile :

Sic nobis Latio, Damon, comes ire Maroni
Dum Solymæ possis proximus esse lyræ (1).

Il l'a néanmoins accusé, s'il faut en croire Baillet (2), d'avoir donné dans les faux pas, qu'il avait fait remarquer aux autres, et quitté son Virgile pour le Lucain et le Claudien des autres. Sur quoi Baillet me renvoie à sa lettre à Chapelain du 2 janvier 1638, que je n'ai pas vue, et il ajoute :

M. Patin a prétendu que M. Pélisson s'était trompé quand il a dit que Bourbon fut estimé du public le meilleur poète latin de son temps, et que sa prose, quoiqu'elle ait fait moins de bruit, ne mérite pas moins d'éloges que ses vers. Elle consiste en quelques lettres, quelques harangues à l'ouverture des classes quand il était professeur, et quelques préfaces d'ouvrages.... Cependant l'opinion commune et tous les critiques lui donnent la palme. On lui trouve un caractère de noblesse dans tous les genres de poésie dont il a laissé des monuments, une élévation qui vient de la véritable grandeur, une vivacité d'esprit qui paraît dans toutes ses pensées, et un style proportionné à toutes ces qualités. C'est pour cela que M. Naudé l'a préféré à Buchanan et à Casimir et à tous les poètes de ces deux derniers siècles, et M. Halley, de Caen, aux meilleurs que l'Italie ait produits. Paul Romain, qui, selon quelques-uns, n'est autre que le Jésuite Vavassor, assure que personne ne connaissait mieux que lui les styles et les caractères, que personne n'était plus pénétrant, plus judicieux, plus fin, plus délicat que lui dans le discernement des écrits de bons et de mauvais

(1) Balzac. T. 2. Lib. 3. Carm.
(2) Baillet, *Jugements des savants*. Edit. in-4°, t. 5, p. 181.

goût, ni, en même temps, plus enclin à censurer et à trouver à redire à tout, quoique grand approbateur en la présence des gens. Mais il se renfermait ordinairement à ne juger que des ouvrages de poésie dont il savait les règles à fond.

Ses insomnies perpétuelles lui brûlant le sang, pouvaient bien influer un peu dans cette humeur acariâtre qui le rendait censeur si rigide. Mais je ne sais comment le défendre du reproche de trop d'attachement aux biens (1) et qu'encore qu'il eut 14 ou 15,000 livres d'argent comptant qu'on lui trouva dans un coffre après sa mort, il semblait ne craindre rien tant que la pauvreté. Outre la pension que le cardinal de Richelieu lui faisait sur la fin de ses jours, le dernier évêque de Beauvais, de la maison de Potier, qui avait été son disciple et qui était dans le ministère, auprès d'Anne d'Autriche, lui en établit une autre, dont à la vérité il ne jouit pas longtemps, étant mort l'année d'après. Et quoi qu'on puisse dire pour l'excuser que cela venait peut-être de sa vieillesse, ou de quelques pertes considérables qu'il avait faites, il faut avouer que c'est en lui une espèce de maladie et un véritable faible, criant souvent misère dans ses ouvrages, même en ceux qu'il a faits n'étant pas encore si vieux, et ne paraissant content et réconcilié avec la fortune que dans son remerciement à l'évêque de Beauvais (2). Mais il mourut l'année d'après, 1644, à la maison de Paris, le 7 août (3), âgé, selon M. Pélisson, d'environ 70 ans.

Ses ouvrages furent imprimés pour la première fois à Paris par les soins d'un de ses amis, sans qu'il y eut d'autre part que le consentement qu'il y donna, non sans peine,

(1) Pélisson, *ut supra*.

(2) Voy. les éclaircissements après ces articles.

(3) Pélisson dit le 6, mais notre *Nécrologe mss.*, bien plus croyable parce qu'à mesure que quelqu'un meurt, on l'écrit, dit le 7. Baillet dit le même jour que le pape Urbain VIII.

par une de ses lettres, qui est à la tête de cette édition, que voici :

Nicolai Borbonii poematia exposita. Alienam operam et manum, quâ sparsim jacentia tollerentur atque servarentur, nacta ; quibus accesserunt aliquot præfationes, et divi Cyrilli archiepiscopi Alexandrini liber 1us contra Julianum græcè nunc primum editus e codice mss. eodem interprete. Parisiis, apud Robertum Sara, 1630, in-12.

Le libraire déclare d'abord qu'il n'a point suivi l'ordre du temps dans celui des pièces, mais qu'on les a insérées à mesure qu'on les trouvait.

Après, l'auteur, dans une lettre écrite de Langres à son ami l'éditeur, du mois de février 1628, pour consentir à l'impression, nous apprend qu'il n'avait jamais tenu grand compte des vers qu'il faisait, et encore moins gardé de copie, en sorte qu'il avait été plus d'une fois obligé d'acheter ses propres ouvrages chez les libraires.

Il dit qu'il a traduit en latin le petit livre de Denys d'Halicarnasse, touchant le caractère de Thucydide, qui ne se trouve pourtant point dans cette édition, mais on y a mis le premier livre de saint Cyrille contre Julien, grec et latin, et il nous apprend dans l'épître dédicatoire à Jean du Perron, frère et successeur du cardinal de ce nom, que celui-ci, dans son concile provincial, l'avait chargé au nom de ses suffragants de travailler à quelques éditions des Pères grecs, et, en particulier, à celle des livres de saint Cyrille d'Alexandrie sur l'Évangile de saint Jean, dont ce cardinal avait fait venir un bon manuscrit de Rome, qui, depuis la mort de ce prélat, était tombé entre les mains du Père Fronton le Duc.

Il nous avertit aussi qu'il a traduit du même Père, dès 1621, des fragments sur l'Evangile de saint Jean, tirés des manuscrits que le P. Achille de Harlay-Sanci avait apportés de Constantinople, et qu'il en aurait déjà fait part au public, si l'ouvrage, dont plusieurs chapitres se trouvent

tronqués, ne lui avait paru devoir faire un trop petit volume pour être donné tout seul.

Enfin il souhaite qu'on n'imprime point quelques vers qu'il avait faits contre l'Espagne, lorsque nous étions en guerre avec elle, parce qu'il les trouvait trop mordants; ce qui ne convient point, dit-il, ni à sa douceur naturelle, ni au caractère de vertu et de religion que son nouvel état exige de lui.

A la fin de cette édition, est un supplément de quelques pièces, que l'auteur avait données depuis qu'elle était achevée, jusqu'en 1633 qui est la date de l'impression de ce supplément. J'y en trouve, cependant, de beaucoup postérieures à cette date, comme de 1638 et de 1643. M. Pélisson dit, d'après les critiques, que son chef-d'œuvre est l'imprécation qu'il a faite contre le meurtrier d'Henri IV, *Diræ in parricidam,* qui commence ainsi :

Proh! superi (quid enim solemnia verbe profabor?)
Bisne prophanatas infando crimine terras
Aspicitis? Residesne procul, mortalia cesti
Linquere, damnatum furiis permittitis orbem?

Je conviens de tout le mérite de cette pièce. Mais j'ose lui préférer celle qu'il fit sur le livre des Grandeurs de Jésus de M. de Bérulle, qui parut pour la première fois à la tête de cet ouvrage en 1623, étant des nôtres depuis trois ans. Aussi se dit-il au bas : *Cong. orat. presbyter.* C'est qu'outre qu'il y a une verve, une noblesse et une élévation qui vous frappe, comme dans tout ce qui part de sa main, j'y trouve plus de clarté, l'écueil ordinaire des poètes qui ont de la force, quoique il y énonce les plus sublimes vérités de la religion. En voici, pour échantillon, le commencement :

Repentes curæ, fluxasque sequentia sordes
Corda hominum, et rebus male pectora mersa caducis,
Este procul, procul hinc, totoque absistite libro.

Pagina nil mortale sonans, jamque imminet astris ;
Divinosque satus et inerrabile Numen
Pandere molitur, mundi secreta latentis :
Unde animus magno Superûm perculsus amore
Exuere humanæ discat contagia labis,
Per spretas et opes et per fastidia terræ,
Æthera rimari, patrioque assurgere cœlo.

Ses poésies sont assez rares en France. Griphius se plaint qu'elles le soient aussi en Allemagne (1). Je ne connais point l'édition in-8° qu'il cite de 1654, mais seulement la suivante :

Nicolai Borbonii professoris et interpretis Regii opera omnia, poemata, orationes, epistolæ, versiones è græco; quibus accessit ejusdem tumulus a clarissimis viris extructus. Parisiis, apud viduam Roberti Sara, 1651, in-12.

Par l'ordre et le nombre des pièces, cette édition est la même que la première. Je n'ai trouvé dans aucune ce fameux distique que Moreri attribue au Père Bourbon (2), et que, pour sa beauté, je voudrais bien qu'il fût de lui. Il est au-dessus de la porte de l'arsenal de Paris :

Æthna hæc Henrico Vulcania tela ministrat;
Tela gigantæos debellatura furores.

Dans le journal du voyage de Charles Ogier, secrétaire de M. Claude de Mesmes, ambassadeur aux pays du Nord, *Caroli Ogerii Ephemerides*, imprimé à Paris, chez Le Petit, en 1656, in-8°, est à la tête une lettre du P. Bourbon, par laquelle il l'exhorte fort à tenir registre de ce voyage pour le faire ensuite imprimer, et cinq autres lettres à Monsieur de Mesmes, son ancien disciple et son bon ami, duquel nous avons à Saint-Honoré, au secrétariat, sept ou huit réponses latines originales, qui marquent toutes qu'il avait

(1) Griphius, *Tract. de Histor., 17 sæculi*, page 271.
(2) Moréri, *Supplément*.

bien profité des leçons de son maître, et conservé pour lui une amitié et une considération très particulière. L'éditeur de ce voyage souhaiterait que toutes les lettres de ce seigneur fussent données au public. Il goûterait sûrement la pureté et l'élégance de celles que nous avons. Notre poète y est toujours qualifié sur l'adresse de *Père de l'Oratoire, demeurant à Saint-Honoré.*

Dans une de ses lettres à M. de Mesmes, du mois de novembre 1647 (1), dont j'ai déjà cité quelques traits, il lui fait part de l'aventure suivante. Etant à la campagne chez M. le chancelier Séguier, avec le fameux Montmaur, professeur royal en langue grecque, celui-ci, au sujet de cet endroit de saint Paul où il se dit condamné aux bêtes, qu'il prétendait expliquer, avait étalé en présence de la compagnie une grande érudition, et cité force auteurs grecs et latins, avec une confiance extrême, et le P. Bourbon s'était contenté pour lors de faire entendre à la compagnie qu'il ne se fallait fier qu'à bonnes enseignes à cet étalage de citations. En effet, de retour chez lui, il consulta les originaux, et ne trouva pas un seul des textes que Montmaur avait allégués ; de quoi il donna avis, dès le lendemain, à un des convives. On ne manqua pas de dauber Montmaur, et celui-ci, loin d'être confus, plus effronté que jamais, demanda qu'on produisît pièces sur table, et se fit fort de confondre son accusateur devant tout le monde. M. le chancelier envoya sur-le-champ un équipage au P. Bourbon en le priant de venir et avec ses livres. Le P. Bourbon s'y rendit, porta avec lui Hesychius, Manilius, Strabon et d'autres encore, et Montmaur, ayant vainement sué pour y trouver ce qui n'y fut jamais, fut grandement honni dans une assemblée composée, outre M. le Chancelier, de plusieurs personnes de distinction. Et l'ambassadeur de Hollande, qui y était, lui fit cet impromptu près du feu :

(1) Carol. Ogerii, *Ephem. Epist. Borb.*

Montmaur, c'est fait de ta mémoire ;
Tu bronches sous le vieux Bourbon.
Tous les auteurs te font faux bond
Si tu n'as recours au grimoire.

Dans l'édition posthume de ses œuvres, rapportée ci-dessus, sont à la fin un grand nombre de pièces en prose et en vers grecs, latins et français des beaux esprits de ce temps-là, à l'honneur du P. Bourbon. Il y en a du P. Pétau, jésuite, et du P. Nicolay, jacobin (1).

La principale de ces pièces est un éloge en prose latine, d'un de ses meilleurs amis, d'où M. Pélisson semble avoir tiré la plupart des faits que j'ai rapportés, d'après lui. Et il y est dit que Bourbon, non en sa vieillesse et seulement pour se donner du repos, selon le tour que M. Pélisson donne à sa retraite, après avoir quitté sa chaire de professeur en éloquence grecque, *tranquilliorem secessum meditans, in Oratorium Parisiense, veluti tutum pacis et pietatis portum, quodcumque superesset ævi subduxit;* et que là *Deo vivens, sibi et amicis ad invisendum ventitantibus, plures innocenter annos quietus, non tamen ignotus, transegit.* En effet, il y a vécu 27 ans, et si cette édition non plus que la précédente, ne lui donnent point le nom de prêtre de l'Oratoire dans le frontispice, c'est parce qu'elle a été procurée par ses amis qui, sachant sa délicatesse sur ce nom de *père,* ont cru entrer dans ses intentions en la supprimant.

Or, tous les auteurs qui entrent dans la structure de ce monument élevé à sa gloire, l'élèvent jusques aux nues.

Je ne rapporte point les témoignages d'estime et d'une amitié très intime, que lui donne M. le comte d'Avaux

(1) Dans l'avertissement de la 3e édition du *Menagiana* il est parlé d'un *Borboniana* comme d'un recueil, qui ne peut être, dit-on, qu'excellent, et qu'il serait à souhaiter qu'il ne demeurât pas plus longtemps dans l'obscurité, ainsi que quelques autres ouvrages de cette espèce qu'on y cite et qu'on suppose, comme le Borboniana, dans le cabinet de quelque curieux.

[Sur ce *Borboniana* cfr. l'*Essai de bibliographie oratorienne,* p. 20.]

dans les sept ou huit lettres déjà citées. Ils sont trop fréquents, et il faudrait copier les lettres entières.

Messieurs de Sainte-Marthe l'appellent, après l'éloge qu'ils font de son grand oncle, *regiâ linguæ græcæ professione celebrem, et mirifica Maronis æmulatione conspicuum* (1).

Pasquier l'estime l'un des premiers poètes latins de son temps et de notre France.

Le jésuite Vavassor dit, entre autres choses, de lui :

Nec niger ullius adstringere nomen adegit
Livor et immeritum rodere dente cutem...
Nec nervis caruere Sales nec acumine Nervi
In nullum quamvis strinxerit arma caput...
Sedula munditiis, et cultu intenta severo
Assidue cœptum lima polibat opus...
Cujus ita ingenio certans prudentia, et arti
Par labor, et junctus cum gravitate lepos.

M. Guyet fit deux jolies épigrammes après sa mort, faisant allusion à l'insomnie dont il se plaignait tant pendant sa vie. Je les tire du *Menagiana*, de l'édition de 1715 :

Pervigilis tandem laxatus carcere vitæ
Borbonius campos cessit ad Elysios.
Illic populeâ stertit securus in umbrâ
Posthabitis vatum lusibus atque jocis.
Vos Orpheu, Musœe, viro ne rumpite somnum,
Hunc oculis nunquam viderat ante suis.

Voici l'autre :

Traxit in angustâ, qui tot quinquennia cellâ
Pervigil infirmo corpore Borbonius
Extremum mediâ gustans in morte soporem,
O bene! ait, tandem dormio ; vita vale !

Encore celle-ci, d'un médecin nommé Jacques Martin,

(1) *Borbon. Tumulus, inter opera Borb.*, édit, 1651.

qui est dans le recueil d'éloges. Il le représente, se plaignant de son insomnie, et ne cessant d'appeler le sommeil à son secours, puis ajoute:

Audiit hunc ægrâ mors somnum voce vocantem,
Implevitque vices fratris iniqua sui.
Numina, si qua pii tangit vos cura poetæ,
Hunc facite optatâ posse quiete frui

Je finis par une épitaphe, qui est comme le précis de sa vie, et, en abrégé, ce que nous en avons rapporté :

Ades viator ; hocque quod legis, lege.
Ingentis ille mentis hospes, artium
Filius, et idem genitor, ille ore et manu
Vitæ artifex, dum facta versu diceret,
Ille, ille pretium principis Academiæ
Sive Harcuræos sive Grassinœos docens,
Ceu deinde lector regius grœca explicans,
Populos sequaces auribus suspenderet,
Borbonius, eruditionis arbiter,
Borbonius orbi nomen o! amabile,
Tandem quieti deditus, Christo sacer,
Scriptusque patres inter Oratorii,
Ætate tandem et laude longævus senex,
Pœnè assecutus septiès annos decem,
Mortalis esse desiit. Quo sit loco,
Si forte quæris, quære quo virtus jacet.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LE P. BOURBON

J'ai reçu, depuis cet article fini, quelques extraits des registres du chapitre de la cathédrale de Langres, qui rectifient et éclaircissent les faits suivants.

J'avais avancé, sur la foi d'un auteur qui se croyait bien fondé, que le P. Bourbon était déjà chanoine de Langres,

quand il entra parmi nous. Sa réception au canonicat est du 21 juillet 1623, et il était des nôtres depuis 1620 (1).

« Il y eut d'abord quelque difficulté à le recevoir, à cause qu'il avait fait résidence et porté l'habit, dit la conclusion capitulaire, en la maison des Pères de l'Oratoire de Paris»; et, pour la lever, il présenta aux chanoines une déclaration par serment « qu'il n'avait fait aucun vœu, et ne s'était lié ès-mains d'aucun supérieur et congrégation, et qu'il était prêt, voulait, et entendait garder inviolablement tous les statuts de son église, comme un bon chanoine doit faire; laquelle déclaration et promesse, mise entre les mains du chapitre, il fut reçu et mis en possession. Il n'y a rien, en tout cela, que tout prêtre de l'Oratoire ne puisse déclarer avec vérité.

Le jour de sa mort paraît incertain par ces extraits. Car, si, d'une part, ils le disent mort le 6 août 1644, il est dit, dans un autre endroit, qu'on célébrera le 7 août son anniversaire, pour lequel il a fourni 400 fr. Et, dans ce doute, je tiens plus sûr de m'en rapporter au nécrologe mss. de la maison de Paris, où il est mort, et qui porte : *Le septième jour du mois d'août de l'an 1644, le Père Nicolas Bourbon est décédé en cette maison de Paris et a été inhumé en notre sépulture, à 8 h. du soir, étant mort un peu après minuit.* Ce qui concilie ces deux dates.

Quant à son âge, dans un testament qu'il fait à Langres le 5 novembre, il se donne 56 ans 8 mois. Ce qui fait qu'à sa mort, il était dans sa 70e année.

Il conserva jusqu'alors son canonicat (2), qui fut rempli aussitôt après, par un indultaire; et apparemment qu'il l'allait desservir régulièrement tous les ans, ne passant à Paris que les mois du concile, ou qu'il était convenu avec son chapitre de n'être regardé que comme chanoine honoraire.

(1) *Registres de l'église de Langres.*
(2) *Ibid.*

Nicolas Bourbon

– 1644

Cloyseault

Ménologe = p. 34

Le Père Nicolas Bourbon était de Bar-sur-Seine et neveu d'un autre Nicolas Bourbon, fameux poète, qui mourut les premières années de l'établissement de la Cion. Celui dont nous parlons maintenant fut Professeur royal en l'éloquence grecque, et il eut ensuite un canonicat à Langres. Mais il renonça généreusement à tout cela pour entrer dans l'Oratoire à Paris. Le Cardinal de Richelieu, qui aimait les personnes d'esprit et de lettres, lui faisait une pension considérable. Il mourut à Paris le 7 d'août 1644.

Piganiol de la Force

: Nouvelle description de la France, Paris. 1753. Poirion. T. 3e Description de la Champagne. page 274.

Nicolas Bourbon était né à Bar-sur-Aube, où son père était médecin, et était petit neveu de Nicolas Bourbon, poète latin du XVI siècle, qui était de Vandœuvre près de Langres. Celui dont je parle ici fut disciple de Passerat, et enseigna la rhétorique au collège des Graffins, puis en celui de Calvi, et enfin en celui d'Harcourt. Le cardinal du Perron lui donna une chaire de professeur royal en éloquence grecque. Il fut chanoine de Langres en 1623, et il y a preuve que la même année il était prêtre de la Congrégation de l'Oratoire. Il était aussi de l'Académie française, et mourut chez les Pères de l'Oratoire le 6 août 1644 dans sa 70e année. Ses poésies latines, parmi lesquelles il y en a quelques unes de grecques, parurent imprimées à Paris l'an 1633 en un volume in-12. Le recueil nous fait connaître que Bourbon a été un des meilleurs poètes latins des deux derniers siècles.

Exact

Reçu à l'académie en 1637 (23 sept) à la place de Bardin

a pour successeur en 1644, Salomon, littérateur.

Lieu de naissance

Le P. Niceron seul dit que Bourbon le jeune a reçu le jour à Vandœuvre. Au contraire, Colletet, Ménage, Balzac, amis de Bourbon, Chapelain, son élève, Pélisson, Moréri et Michaud (Biog. Univ.) le font naître à Bar sur Aube. Dans une épître à Jacques Pinon, Bourbon se dit lui-même de Bar sur Aube et il signait qqfois Vandoperanus. C'était en mémoire de son oncle. Il était d'ailleurs fils d'un médecin de Bar sur Aube (Voir les notices de Finot.)

Bonardy = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire Mss p. 121

Le P. Nicolas Bourbon

de Bar sur Aube (erreur) mort le 7 août 1664 âgé de 70 ans = Etat de l'Acad. Fr.

Il avait été professeur royal en langue grecque au collège royal = ensuite chan. de Langres

+ Patin, qui était son ami, l'appelle optimum et doctissimum virum. Voyez Lettres à M. Spon p. 8 = Excellent poète T. II p. 278

+ Voyez encore Rocolles p. 299 de son Introd. à l'histoire

+ La Bizardière, dans ses Caractères des auteurs préfère ses poésies à celles de Sannazar, de Vida et de Frascator, les meilleurs poètes que l'Italie ait produits depuis le renouvellement des Belles-Lettres

+ Il y a un abrégé de sa vie dans le Moréri, qu'il faut rectifier et augmenter.

+ On a imprimé de lui un vol. de Poésies latines, dont il y a 2 éditions.

+ Voyez encore Ste Marthe, dans ses Eloges = Pélisson, Hist. de l'Académie.

Ménage : origines de la langue française au mot Landy

Naudé dans le Mascurat

Baillet dans ses Jugements

Scaligerana, page 290

Bayle : Diction de 1720 p. 1913

Moréry de 1725, les auteurs cités après son article

Planius de Anonimis p. 412

Histoire du collège royal de

+ Nicolas Bourbon, né à Bar sur Seine, chan. de Langres et professeur en grec au collège royal de Paris, était bon orateur et grand poète latin, doué d'une prodigieuse mémoire. Il savait par coeur presque toute l'histoire de M. de Thou et les Eloges de Paul Jove. Mort le 6 août 1644 (Rocolles, T 2 de son introd. à l'histoire p. 299.)

+ Ses poésies sont : Indignatio valeriana = Andradoe = d'autres poésies latines et grecques Mais son chef-d'oeuvre est l'Imprécation sur le parricide d'Henri le Grand (Mémoires du P. Bougerel)

+ Morisot de Dijon : Epist. 70 centuriae 2ae Domino de Fargis, marchioni de la Rochepot, dit : « quod me crebro monuerunt olim insignes theologi, Richerius et Borbonius » qui est apparemment notre Bourbon. La lettre est sans date.

+ Le titre de ses ouvrages est : Nicol. Borbonii opera omnia, poemata, orationes, epistolae Paris in 12, 1654

+ Je trouve aussi N. Borbonii nugae et epigrammata, Lugduni in 8 1588 et Basileae 1533 Mais cet ouvrage est sans doute de l'ancien Bourbon, aussi bien que Carmen de Moribus en 1565, quoique Lipenius donne tout au même, trompé par le nom de baptême, le pays et la profession.

+ Non legisti hanc aliam Auberti observationem. Liber 7 et 8 (Cyrilli) Nusquam reperiri hactenus potuerunt quae hic habet fragmenta. Sunt eorum ex illustriss. ac reverendiss. Domini de Harlay, macloviensis episcopi, catena in Joannem cum interpretatione et Nicolai Borbonii, quibus interea dum integri libri aliunde prodeant utere. Gajard praedicator in secundam epistolam Launoii ad Fortinum p. 40, et il avait extrait cela de la préface de M. Aubert sur St Cyrille.

+ Le P. Bourbon disait qu'il eût mieux aimé avoir fait les psaumes de Buchanan que d'être archevêque de Paris (Anti Baillet p. 86 – 328)

+ Vers du Père Vavasseur sur Bourbon (Ibid T. II p. 171)
Il a fait des vers toute sa vie (p. 178.)

M. M. 607 = Nicolas Bourbon, prêtre, mort en 1644

Voir =

Les registres de l'Acad. française Paris Didot 1895-1906, 4 vol in 8.

Emile Gassier : les 500 immortels. Paris. Jouve 1906, in 8.

Mgr de Moucheron : le clergé à l'Académie, Paris, Perrin 1909 in 8 de 383 pages

Victor Fournel : Histoire anecdotique des 40 fauteuils de l'Acad. fr.

Le P. Lallemand : L'Oratoire à l'Académie, Tirage à part d'un article du Correspondant

Niceron : Mémoires, T. XXIV et XXVI. Hist. de la vie et des ouvrages de Nic. Bourbon

Grosley : Troyens illustres

Finot, chef d'institution à Troyes, Notices biographiques sur les Bourbon, oncle et neveu
Troyes. Bonguot 1853 et 1854 in 8
2 broch. de 8 et 11 pages

Journal des savants de 1720

Abbé Vissac. De la poésie latine en France au siècle de Louis XIV. Paris, Durand 1862 in 8. p. 115, 133, 307

Charles Ogier : Ephemerides Paris Le Petit 1656 in 8

René Kerviler Nicolas Bourbon. Paris, Menu 1878 broch. in 8

Polybliion N° de juillet 1879 p. 66 compte rendu de l'ouvrage de Kerviler

Pellisson et d'Olivet- Hist. de l'Académie française, T. I

Hoefer : Nouvelle biog. universelle, Paris, Didot, D. 1853, T. VII, col. 43.

Ste de Gens de lettres : Dictionnaire historique, critique et bibl. Paris, Ménard, 1821 T. IV p. 386

Moréri : Grand Dictionnaire (article à corriger et compléter)

Le Tumulus (R. Sara 1649) élevé à sa gloire par tous les poètes contemporains

Le Menagiana qui tous les deux vivent sur son compte des anecdotes peu fondées

Guy Patin : Lettres

Baillet : Jugement des savants T. V

Balzac = Lettres à Chapelain Paris. Aug. Courbé 1656

R. Bonnet = Iconographie de l'Acad. franc. Paris. Charavay 1907 in 8 carré

L. Audrieux = Pierre Gassendi, prévôt de l'église de Digne, Paris, 1927 in 8 de 139 p. (Thèse).

Goujet = Mémoire sur le collège royal, T. I

Parnasse français

Brunet Mémoires Paris 1751 in 12, 2 vol. dans l'avertissement

Nicolas Bourbon

Midraulf- avocat au Parlement de Dijon (Bibl. Mazarine N. 22623)

Mélanges historiques et philologiques. Paris, Billiard 1754 T. I p. 291

« Ces Mélanges d'histoire et de littérature, dont on vient d'imprimer quelques fragments, [A la suite des Mémoires Hist., Crit. et Littéraires de feu M. Bruys. Paris Jean Thomas Hériſſant 1752 in 12, 2 vol.; voyez page 245 du 2e Tome]

sont de Nicolas Bourbon, surnommé le Jeune, professeur royal à Paris et depuis Père de l'Oratoire, connu par ses belles poésies latines et par quelques autres ouvrages. Guy Patin en parle ainsi dans ses lettres [Lettre 375 du T. III, page 103 édition de La Haye 1716]

« M. Bourbon, de Bar-sur-Aube, mourut l'an 1644, le même jour que le Pape Urbain VIII, âgé de 76 ans. C'était un homme qui savait tout et qui était d'un admirable entretien. »

Il paraît en plusieurs endroits de ses Mémoires qu'ils ont été écrits en l'année 1658 et recueillis des entretiens que M. Bourbon avait souvent chez lui avec les savants; car il s'y tenait une espèce d'Académie particulière par le concours de toutes sortes de personnes que son savoir et son mérite y attiraient. Au reste, il avait lui-même tous les avantages propres à cette sorte de commerce: une mémoire admirable et de grandes connaissances dans l'histoire littéraire. »

Les fragments qu'on vient de publier, ont été trouvés en feuilles détachées parmi de vieux papiers jetés au rebut, chez les héritiers de Jacques Auguste de Chevanes, avocat au Parlement de Dijon, qui en possédait plusieurs autres cahiers qui se sont perdus

Les Borbouiana, si le manuscrit eût été entier, et tel que l'avait sans doute M. de Chevanes, devraient porter 31 feuillets in 4, en petits caractères, chiffrés dans le recto seulement et par conséquent 61 pages: il ne s'est rencontré chez lui qu'un tiers de ce manuscrit [Je crois que Guy Patin les avait en entier]. Je trouve dans la copie que j'en ai quelques articles qu'on n'a pas mis au jour; je me contenterai d'en rapporter ici deux, qui pourront servir de supplément à ces mélanges.

Trait recueilli sans indication de source

Les grands hommes sont jaloux de la gloire pour les petites choses de même que pour les actions importantes. M. le Cardinal de Richelieu ayant placé dans une galerie du Palais Cardinal les portraits de plusieurs hommes illustres, entre lesquels est celui de Blaise de Montluc, maréchal de France, en fit l'éloge pour mettre au dessous du Tableau : « Multa fecit, plura scripsit, vir tamen magnus fuit. » Il le fit voir par M. de Sancy, évêque de St. Malo, à M. de Bourbon, professeur du roi en langue grecque à Paris pour en avoir son jugement, lui défendant d'en déclarer l'auteur. Bourbon ayant lu lui dit : « Voilà du latin de bréviaire. S'il y avait à la fin un alleluia, cela pourrait servir d'une bonne antienne à Magnificat. » Ce qui ayant été rapporté à M. de Richelieu, il dit : « Il a raison : aussi est-ce un prêtre qui l'a fait. » On profita de cette censure et quoique le cardinal convint qu'elle était juste, la pension que le Roy donnait à Bourbon, ne fut point payée cette année là, tant il est difficile d'acquiescer à la raison et de renoncer à l'amour propre que nous avons pour tout ce qui part de nous.

Grosley = Les Troyens illustres

Nicolas Bourbon, de Vendoeuvre, oncle et neveu, demeuraient à Troyes par une partie de leur famille, qu'ils y avaient établie. Je descends d'eux par mon aïeule paternelle, dont le père, en se remariant avec sa femme, après 50 ans de mariage, vit 82 enfants et petits enfants issus de leur mariage. Une autre branche, établie à Paris, a donné à Louis XIV un cocher du corps très connu à la Cour par sa ressemblance avec le roi dans la physionomie, dans la taille, dans le port.

Bruys — Mémoires historiques, critiques et littéraires par feu M. Bruys, avec la vie de l'auteur et un catalogue raisonné de ses ouvrages

Paris, Jean Thomas Hérissant 1751 2 vol in 12

(Bibl. Nle Z 28801-28802)

T. II Borboniana de la page 245 à 327

T. II p. 254 M. de Sancy fut premièrement Conseiller de la Cour, puis Maître des Requêtes, ambassadeur en Suisse, colonel des Suisses, premier Maître d'hôtel chez le roi, Surintendant des finances, puis fut destitué à Amiens et fut mis en sa place M. de Sully. Il eut 3 fils, dont l'aîné fut tué à Ostende, le second fut Bachelier de Sorbonne, puis devint capitaine. Après il fut envoyé ambassadeur en Turquie, d'où étant de retour, il se fit Père de l'Oratoire, puis est devenu évêque de St Malo. Le 3e a aussi porté les armes, et eut un bras rompu à Royaux, puis s'est mis dans; on l'appelle le P. de Harlay

M. de Sancy a eu aussi trois filles, dont la première fut Mme de Bréauté, laquelle s'est rendue carmélite, après que son mari fut tué en Flandres par Grosbendonc, l'an 1600. La seconde fut Mme d'Alincourt, laquelle il épousa étant veuf de la fille de M. Mandelot, gouverneur de Lyon. La 3e était femme de M. de La Meilleraye, seigneur en Normandie. La famille de ces Messieurs de Sancy est grande; ils s'appellent de Harlay en leur nom, que porte aussi l'archevêque de Rouen qui vient de cette même famille.

Ibid p. 267 A propos de la licence en Sorbonne du futur cardinal de Retz

"Il n'y a eu que certains ambitieux et qui épiscopisent, entre autres M. Lescot, qui ont donné leur voix à M. de Soissons." (parent de Richelieu)

Ibid p. 288 La famille des Seguiers, dont est M. le Chancelier, vient de Saint Pourain en Bourbonnais, d'où sortirent deux frères. De l'un, qui est enterré dans

St Séverin avec une épitaphe qui ne subsiste plus, est venu Pierre Séguier, qui fut premier Avocat du Roi au Parlement, puis Président en la même Cour en 1556, en quel office il mourut l'an 1570. Ce Messire Pierre Séguier laissa 6 garçons et une fille.
Le premier des 6 garçons fut Président aux Enquêtes. Il est père de M. Soret
Le second fut Conseiller de la Cour, Lieutenant civil après Gabriel Miron après l'an 1572 puis Président au Mortier; il est mort l'an 1603.
Le 3e fut Messire Jérôme Séguier, grand Maître des Eaux et forêts de France. Il est père de Messire Tanneguy Séguier, aujourd'hui Président au Mortier
Le 4e a été Conseiller de la Grande Chambre et Doyen de N. Dame
Le 5e a été Antoine, qui fut premièrement avocat, puis Maître des Requêtes, Lieutenant civil, puis Avocat général l'an 1587, puis président l'an 1597, ambassadeur à Venise l'an 1598 et est mort second Président au Mortier, sans avoir été marié, l'an 1624. Il était extrêmement riche. C'est lui duquel on voit ce beau Testament où il y a tant de legs.
Le 6e fut Messire Jean Séguier. Il fut Maître des Requêtes, puis Lieutenant civil l'an 1587, en quelle charge il mourut de la peste l'an 1596 et Messire François Miron, président au grand Conseil et Maître des Requêtes lui succéda. Ce dernier des 6, Messire Jean Séguier, laissa 2 fils, dont l'aîné Pierre est aujourd'hui Chancelier de France et Dominique qui est évêque de Meaux
La fille de Messire Pierre, Louise, fut mariée à un Conseiller de la Cour, et de ce mariage est né le Cardinal de Bérulle, lequel mourut l'an 1629
De l'autre frère est venu Messire Jérôme Séguier, président au Grand Conseil. Ce Jérôme Séguier avait été Maître des Requêtes; il vendit cette charge et ne se réserva que la Commission de Président au Grand Conseil. Il n'avait qu'une fille, laquelle il maria, âgée de 14 ans, à un vieillard, nommé M. de Fréches, conseiller au Grand Conseil, qui avait 72 ans. Ce gendre mort, sa fille s'est remariée et vit encore aujourd'hui.

La maison de M. Séguier, Président au grand Conseil, en laquelle il est mort à Champigni, appartient aujourd'hui à M. de la Featé, secrétaire et Intendant de M. d'Alincourt, beau-fils de M. Miron, Maître des Comptes, en laquelle j'ai vu ces vers en juillet 1638

Segueridum fratrumque amor, lares inclyta gentis
Recta fides, legum cura, forensis honor.

Puis, en un autre endroit :

Parva licet, magno tamen hoec mihi parta labore.
Nec mirum aute alias si placet una ; mea est.

T. I p. VIII Avertissement de l'éditeur

La seconde pièce dont je fais part au public, contient 991 fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon, dont on peut voir l'éloge dans l'Histoire de l'Académie française, dans le Tome 26 des Mémoires du P. Niceron et dans le Supplément de Moreri, imprimé en 1735. Je tirerai de ces 3 ouvrages 991 particularités de la vie de ce savant.

Nicolas Bourbon naquit à Vandoeuvre vers l'an 1574, d'un père qui était médecin et neveu de Nicolas Bourbon, l'Ancien. Son père prit beaucoup de soin de son éducation et le jeune Bourbon y répondit parfaitement. Il vint de bonne heure à Paris, et y étudia 99 temps les humanités sous Jean Passerat. Son premier emploi public fut d'enseigner la rhétorique au Collège des Grassins ; il la professa ensuite dans celui de Calvy et depuis dans celui d'Harcourt.

Le désir de vivre pour lui-même le porta à quitter la chaire de professeur mais le Cardinal du Perron l'engagea en 1611 à se charger de celle de professeur royal en langue grecque, vacante par la mort de Georges Critton, arrivée

le 8 avril de cette année. Il en fit les fonctions jusqu'en 1620 qu'il s'en démit pour se retirer dans la Congrégation de l'Oratoire. En 1623, il fut pourvu d'un canonicat de Langres, où il résidait encore en 1628. On croit qu'auparavant il en avait possédé un autre à Orléans, mais qu'il ne le conserva pas longtemps. Quoi qu'il en soit, il revint fixer sa résidence à Paris, où Ménage témoigne l'avoir vu dans une chambre si petite, qu'il n'y avait place que pour 4 personnes; de sorte que, quand un cinquième survenait, il fallait que quelqu'un sortît pour lui faire place. Ce qui paraîtrait extraordinaire dans un homme de si rare mérite, qui d'ailleurs n'avait pas sujet de se plaindre de la Fortune, si l'expérience ne nous apprenait que la plupart de ceux qui aiment véritablement les Lettres, ne jouissent pas d'un sort plus heureux.

Le 23 sept 1637, il fut reçu dans l'Académie française et succéda à Bardin qui venait de mourir. Bourbon n'avait pas sollicité cette place; l'Académie ne fit pas difficulté de l'admettre, quoique attaché à l'Oratoire, parce qu'elle ne regardait cette Congrégation que comme un corps composé d'ecclésiastiques séculiers. C'est cependant l'unique exemple qu'on puisse citer en ce genre. On prétend qu'il fut toujours très assidu aux assemblées de cette Compagnie, quoiqu'il se tînt chez lui comme une espèce d'Académie particulière, par le concours de toutes sortes de personnes, que son savoir et son mérite y attiraient. Ce qui paraît difficile à concilier avec l'extrême petitesse de sa chambre. Il mourut le 7 août 1644, à 70 ans.

Le cardinal de Richelieu lui avait fait en 1634 une pension de 600 livres; et, sur la fin de ses jours, l'évêque de Beauvais, de la maison de Potier, qui avait été son disciple et qui était dans le Ministère auprès de la Reine Régente, Anne d'Autriche, lui en fit une seconde. De sorte qu'après sa mort, on lui trouva 14 ou 15.000 livres en argent comptant, somme considérable en ce temps. Là surtout pour un homme de lettres vivant en communauté.

C'était un grand homme sec, qui aimait le bon vin. Il fut travaillé d'une hidropisie presque continuelle; ce qui donna occasion à M. Guyet de lui composer deux épitaphes, rapportées par le P. Niceron.

Nicolas Bourbon est regardé, avec justice, comme un des meilleurs poëtes latins de son siècle. On trouve en tous les genres de poësie dans lesquels il a écrit, de la noblesse, de l'élévation et de la vivacité. Sa prose même a son mérite. Il était doué d'une excellente mémoire; et Ménage assure qu'il était très versé dans l'histoire des gens de lettres voisins de son temps.

On pourra se convaincre de cette dernière particularité par les Mélanges que je donne au public. On ne saurait douter qu'ils ne soient de lui, si l'on fait attention au N° LVII, quoiqu'on y trouve ailleurs il parle en tierce personne. Il les écrivit en 1638 comme on le voit en 2 passages (N°s 27 et 65)

Quoique les auteurs qui ont donné le catalogue de ses ouvrages, paroissent n'avoir pas eu connaissance de ces Mélanges, cependant ils n'ont pas été inconnus à ces auteurs écrivains qui en ont fait mention. On peut consulter les lettres de Guy Patin (T I, lettre CXLVI page 408 et 409 de l'édition de La Haye en 1715) = les Remarques de M. Le Clerc sur le Dictionnaire de Bayle et celles que j'ai données au public en 1748 sur le même Dictionnaire.

Ces Mélanges ont été trouvés en feuilles détachées chez les héritiers de Jacques Auguste de Chevanes, dont je vais parler et qui en avait plusieurs autres cahiers qui se sont perdus. On a cru ne devoir pas laisser périr ceux-ci qui contiennent plusieurs singularités dignes de remarque

Jacques Auguste de Chevanes naquit à Dijon le 18 janvier 1624 de Nicolas de Chevanes, habile avocat au Parlement de cette ville. Jacques Auguste fut reçu avocat le 16 Nov. 1645 et fut pourvu le 29 sept 1648

d'une charge de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Dijon et il l'exerça jusqu'en 1672

Il mourut le 29 Nov 1690 sans laisser de postérité. Il légua sa nombreuse bibliothèque à M. Thomas, conseiller au Parlement de Bourgogne, son parent et son héritier.

Hoefer = Nouvelle biographie universelle, Paris, Didot, 1853, t. VII col. 43

Nicolas Bourbon, dit le Jeune, érudit et littérateur français, neveu du précédent, né à Vandeuvre en 1574, mort à Paris en 1644. Il professa successivement la rhétorique aux collèges de Calvi, des Grassins et d'Harcourt. Le droit du pandit, que les régents levaient sur leurs écoliers, ayant été supprimé par le Parlement, Bourbon laissa éclater sa colère contre cette mesure dans une diatribe intitulée Indignatio Valeriana, par allusion à la satire du grammairien Valerius Cato; il en fut puni par une courte captivité. Sa belle imprécation contre les assassins d'Henri IV lui mérita, en 1611, la chaire de grec au collège Royal; mais il la quitta en 1620 pour entrer chez les Pères de l'Oratoire. Quelques inscriptions qu'il composa pour la galerie du Cardinal de Richelieu lui concilièrent la protection de ce puissant ministre, qui le fit entrer à l'Académie française.

Bourbon réunissait chez lui, à l'Oratoire St Honoré, une sorte de société littéraire. Guy Patin, qui la fréquentait assidûment, en avait recueilli les traits les plus curieux; le manuscrit, où il les avait consignés, se composait de 24 cahiers, dont une partie s'est égarée; le reste a été imprimé sous le titre de Borboniana, ou Fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon, et se trouve à la fin du 2e volume des Mémoires historiques, critiques et littéraires de Bruys. Les œuvres de Nicolas Bourbon, intitulées Poemata etc. ont été publiées en 1630. Il en existe deux éditions de 1651 et 1654, avec des additions.

Société de gens de lettres = Dictionnaire historique, crit. et Bibl., Paris, Ménard, 1821 T. IV p. ~~386~~ 386

Nicolas Bourbon, dit le Jeune, petit neveu du précédent, né en 1574 à Vandeuvres, professeur d'éloquence ? grecque au collège royal et chanoine de Langres, mort en 1644 à 70 ans, dans la maison des Pères de l'Oratoire de St Honoré, où il s'était retiré. La France le compte parmi ses meilleurs poètes latins. Ses Poésies furent imprimées à Paris en 1651, in 12, sous le titre de Poemata. Son Imprécation contre le parricide d'Henri IV passe, avec raison, pour son chef d'œuvre. Il écrivait aussi bien en prose qu'en vers. On a de lui trois Lettres curieuses, sous le titre d'Apologeticae commentationes ad Phyllarcum, 1636, in 4°. Voici quelle en fut l'origine. Dans le Temps que le P. Goulu, général des Feuillants, caché sous le nom de Phyllarque (1), attaqua si vivement Balzac, cet écrivain excitait tous ses amis à le défendre. Bourbon eut cette générosité ou cette complaisance. « Il lui « écrivit de Langres en 1628, dit Niceron, une lettre latine fort longue et fort « étudiée, où il lui donnait de grandes louanges aux dépens de Phyllarque, mais « en même Temps il exigea que cette lettre ne serait vue que d'un petit nombre « d'amis communs, et qu'on ne l'imprimerait point. Cependant, lorsqu'en 1630, Balzac donna « une nouvelle édition de ses lettres, celle de Bourbon y fut insérée. Le P. Goulu était « fils et frère de professeurs en langue grecque au collège royal ; Bourbon y remplissait la même « chaire ; ainsi, la publication d'une lettre qui offensait le frère de son collègue lui fut « sensible. D'ailleurs, les amis des Feuillants l'accusaient d'indiscrétion pour avoir écrit, « lui qui était prêtre de l'Oratoire, contre un général d'Ordre en faveur d'un homme du « monde. Il se plaignit donc vivement de la perfidie que Balzac lui avait faite. Balzac, « de son côté, se plaignit de lui comme d'un lâche déserteur. Il en résulta une rupture « ouverte entre eux, et c'est sur cela que roulent les 3 Lettres citées plus haut. »

(1) chef des feuilles

Ce poète était un homme vif et ardent. Il aimait le vin, et disait ordinairement que « lorsqu'il buvait des vers français, il lui semblait qu'il buvait de l'eau. »

Grand approbateur des ouvrages d'autrui en présence de leurs auteurs, il les déchirait parfois en secret. On lui trouva, après sa mort, une quinzaine de mille livres dans un coffre-fort; il craignait cependant de mourir dans l'indigence.

Biographie Universelle Paris. Furne 1838 T. I p. 458

Bourbon Nicolas, dit le Jeune, petit neveu de N. Bourbon, l'Ancien, né à Vandeuvre en 1574, professa successivement la rhétorique dans les collèges de Calvi, des Grassins et d'Harcourt. Le cardinal du Perron récompensa sa belle Imprécation contre les assassins d'Henri IV, en le nommant professeur de grec au collège royal, chaire qu'il occupa de 1611 à 1620, époque à laquelle il entra à l'Oratoire. Trois ans après, il fut chanoine de Langres. En 1637, il fut admis à l'Académie française. Mais Bourbon, qui écrivait aussi mal en français qu'il écrivait bien en latin, connaissait de bonne foi que jamais il n'avait porté ses prétentions si haut. Ce poète mourut dans la maison de l'Oratoire de St Honoré en 1644. Ses œuvres, recueillies pour la première fois en 1630 sous le titre de Poemata, ont été réimprimées en 1651 et 1654 avec des augmentations.

de pure invention
Voir plus bas X

Société de gens de Lettres = Nouveau Dictionnaire historique, 6e édition, Caen, Le Roy, 1786, T. II p. 292

Bourbon Nicolas, petit neveu du précédent, de l'Académie française, professeur d'éloquence grecque au collège royal et chanoine de Langres, mourut en 1644, à 70 ans, dans la maison des Gères de la rue St Honoré, où il s'était retiré. La France le compte parmi les plus grands poètes latins qui l'ont illustrée depuis la renaissance des lettres. Ses pensées sont pleines d'élévation et de noblesse, ses expressions de force et d'énergie, sa poésie de ce feu divin qui anime ceux qui sont nés poètes. On peut citer pour un échantillon de ses pièces les beaux vers en l'honneur d'Henri IV, placés sur la porte de l'arsenal de Paris.

La meilleure

Ses Poésies furent imprimées à Paris en 1651 in-12. Son Imprécation contre le parricide d'Henri IV passe avec raison pour son chef d'œuvre. Il écrivait aussi bien en prose qu'en Vers

X

On a de lui 3 Lettres curieuses, sous le titre de Apologeticae Commendationes ad Phyllarchum Paris 1636 in 4°. Voici quelle fut l'origine de ces trois lettres. Dans le Temps que le P. Goulu, général des Feuillans, caché sous le nom de Phyllarque, attaqua si vivement Balzac, cet écrivain excitait tous ses amis à le défendre. Bourbon eut cette générosité ou cette complaisance. Il lui écrivit de Langres en 1628 (dit Niceron), une lettre latine, fort longue et fort étudiée, où il lui donnait de grandes louanges aux dépens de Phyllarque; mais en même Temps il exigea que cette lettre ne serait vue que d'un petit nombre d'amis communs et qu'on ne l'imprimerait point. Cependant, lorsqu'en 1630, Balzac donna une nouvelle édition de ses Lettres, celle de Bourbon y fut insérée. Le Père Goulu était fils et frère de professeurs en langue grecque au collège royal; Bourbon y remplissait la même chaire; ainsi la publication d'une lettre qui offensait le frère de son collègue, lui fut sensible. D'ailleurs, les amis des Feuillans l'accusaient d'indiscrétion, d'avoir écrit, lui qui était prêtre de l'Oratoire, contre un général d'Ordre, en faveur d'un homme du monde. Il se plaignit donc vivement de la perfidie que Balzac lui avait faite. Balzac, de son côté, se plaignit de lui comme d'un lâche déserteur. Tout cela aboutit à une rupture ouverte entre eux, et c'est sur cela que roulent les trois Lettres citées plus haut. »

Bourbon était un homme d'une grande taille, sec, vif et ardent. Il aimait beaucoup le bon vin et il disait ordinairement que, lorsqu'il lisait des vers français, il lui semblait qu'il buvait de l'eau. Grand approbateur des ouvrages d'autrui en présence de leurs auteurs, il les déchirait quelquefois en secret. On lui trouva, après sa mort, une quinzaine de mille livres dans un coffre-fort; il craignait cependant de mourir dans l'indigence. Sa mémoire était très heureuse et il possédait l'histoire civile et littéraire de son Temps.

Pourquoi ?

Jérennès = Biographie universelle; Paris, Leroux et Jaume 1868. T. II p. 487

Bourbon Nicolas, dit le Jeune, de l'Académie française, professeur d'éloquence grecque au collège royal et chanoine de Langres, né à Vandoeuvre en 1574, mourut à Paris en 1644 à 70 ans, dans la maison des Pères de l'Oratoire Saint Honoré, où il s'était retiré. Il

France le compte parmi les plus grands poètes latins qui l'ont illustrée depuis la renaissance des lettres

(etc. etc. comme ci-dessus)

---

de Feller = Dictionnaire historique, 9e édition par Hennion, Paris, 1837, T. I. p. 544

Article très court, rien de neuf.

Quérard = France littéraire, T. I p. 462 =

Nicolas Bourbon, poète latin du XVI siècle

– Borbonii N Ferraria et Nugae aliquot vernustiores. Nova editio duodecimo minor et castigatissima emend. C Mercerio Parisius (A.A. Renouard) 1796 in 12

L'auteur n'avait que 15 ans lorsqu'il composa son poème des Forges. Les Nugae furent imprimées pour la 1re fois à Lyon chez Vascosan en 1533 in 8

Sources oratoriennes

Batterel	I 159-178 notice et I, 207
	II 152
Cloyseault	Catalogue, Nos 557 et 567
Bicaïs	I, 175
Bougerel	I, 69
Adry	I, 184 = VI, 191
Bonardy	p. 123, 124

Bicaïs I

Nicolas Bourbon, fils d'un médecin de Vandoeuvre, près de Langres, était né en 1574. Héritier des talents de Nicolas Bourbon, poète latin, son grand oncle, et formé par les leçons de Dorat qui enseignait avec réputation dans les collèges de l'Université de Paris, il fit dans l'étude des Belles-Lettres des progrès qui lui méritèrent d'être nommé, en 1611, professeur d'éloquence grecque au collège royal, à la place de Criton. Le cardinal du Perron, ayant vu quelques vers de sa façon sur la mort du roi Henri IV, lui fit donner cette chaire, qu'il remplit avec beaucoup d'honneur pendant sept ans, au bout desquels il la quitta pour entrer dans l'Oratoire.

Il s'enrôle ici

En 1623, il fut fait chanoine à Langres, sans renoncer à sa Congrégation, dans le sein de laquelle il revint en 1628, après s'être démis, suivant quelques auteurs, de son canonicat. Il conste néanmoins, dit le P. Batterel, secrétaire de l'Oratoire, par les registres du chapitre de Langres, qu'il conserva ce bénéfice jusqu'à sa mort. Apparemment qu'il l'allait desservir régulièrement tous les ans, ne passant à Paris que les trois mois de vacances que le Concile de Trente accorde aux chanoines; ou, peut-être, aurait-il seulement conservé le titre de chanoine honoraire. Quoi qu'il en soit, le cardinal de Richelieu, instruit de ses talents, l'admit en 1637 dans l'académie française à la place de Bardin qui venait de mourir. Le P. Bourbon fut être d'autant plus flatté d'avoir obtenu cette place qu'il n'avait point sollicitée, qu'elle lui fut donnée par préférence au grand Conseille, et la compagnie ne fit point difficulté de le recevoir, quoiqu'il fût membre de l'Oratoire, parce qu'elle ne considérait cette Congrégation que comme un corps composé d'ecclésiastiques séculiers, lesquels ne doivent pas être frustrés des avantages dont les autres jouissent. »

Journal des savants de 1720

Comme ce père demeurait dans la maison de Paris, il se trouva assidûment aux séances de l'académie française, et il se tenait même chez lui une espèce d'académie particulière par le concours de diverses personnes amies des lettres que son savoir et son mérite y attiraient; car, de l'aveu même de Ménage, qui ne l'a pas épargné dans ses écrits, il tenait le sceptre poétique de son temps, et il avait une mémoire si prodigieuse, qu'il savait par cœur presque toute l'histoire de de Thou et tous les éloges de Paul Jove. Le cardinal de Richelieu, dont

il avait la protection et l'estime, lui fit une pension tant qu'il vécut, et, après lui, M. Potier, évêque de Beauvais, l'en dédommagea par une autre qu'il lui établit sur son propre revenu. S'étant brouillé avec Balzac, il écrivit à ce sujet trois lettres qui firent beaucoup de bruit; mais Chapelain les ayant réconciliés, ils firent l'un et l'autre des vers latins sur leur réunion. Balzac ayant eu depuis une affaire contre Dom Goulu, abbé général des Feuillants, son ancien adversaire prit ouvertement parti pour lui contre le nouveau; ce qui déplut fort à Dom Goulu et le porta à s'en plaindre aux supérieurs majeurs de l'Oratoire, lesquels désapprouvèrent la conduite du Père Bourbon avec d'autant plus de raison que leurs deux Congrégations étaient, comme elles le sont encore, affiliées l'une à l'autre. Enfin, cet Oratorien que la France compte parmi les plus grands poètes qui l'ont illustrée, finit sa carrière à Paris, dans la maison de la rue St Honoré, le 7 août 1644 et fut inhumé dans le caveau de ses confrères. Il avait été un des députés qui, après la mort du cardinal de Bérulle, concoururent à l'élection de son successeur dans le généralat de l'Oratoire.

Nouveau dictionnaire historique

Quelques auteurs, entr'autres Ménage et La Monoye, ont attribué au P. Bourbon des défauts qui feraient tort à sa réputation, s'ils étaient réels. Ils l'ont accusé d'aimer le vin et l'argent, d'être grand approbateur des ouvrages d'autrui en présence de leurs auteurs et de les déchirer quelquefois en secret; mais un écrivain vrai et exact qui a été à la source de ces imputations, assure qu'elles ont été hazardées, et que les ridicules qu'on lui a prêtés, en disant qu'il ne voulait pas qu'on l'appelât Père, mais Monsieur, et qu'il n'était point habillé comme ses Confrères, sont dénués de fondement. Ménage convient si bien lui-même qu'il était mis comme les autres membres de sa communauté, qu'il nous apprend que ce Père disait assez joliment que, pour devenir un Père de l'Oratoire, il ne lui avait pas fallu faire un grand changement, puisqu'il n'avait fait pour cela que transporter ses manchettes à son pourpoint.

Mémoires de Batterel

Menagiana: t. I p 314 édition de 1715

Les ouvrages que le P. Bourbon a laissés, sont ceux-ci:

(1 Un recueil de poésies latines, parmi lesquelles il y en a quelques unes de grecques, imprimé à Paris en 1630, in 12 et en 1651-54 avec augmentations

quoique la plupart des pièces que ce recueil renferme, soient bonnes, l'imprécation contre le parricide d'Henri IV passe toutes les autres. C'est son chef-d'oeuvre. Les beaux vers faits en l'honneur de ce prince, qui sont sur la porte de l'arsenal, sont de lui :

Oltra hoec Henrico vulcania tela ministrat
Tela gigantæos debellatura furores.

Parmi ses pièces de poésie, on en trouve une de sa composition à la tête du livre du cardinal de Bérulle sur les Grandeurs de J. C, qui est bien faite. On peut dire que les pensées du P. Bourbon sont pleines d'élévation et de noblesse ; ses expressions, de force et d'énergie ; sa poésie, de ce feu divin qui anime ceux qui sont nés poètes. Personne ne connaissait mieux que lui les styles et les caractères.

(2° Traduction latine du 1 livre de St Cyrille d'Alexandrie contre Julien Paris, 1630, in 12

Cette traduction, dans laquelle on trouve le grec à côté du latin, fut faite ~~exactement~~ sur un manuscrit grec du P. de Harlay de Sancy, qui l'avait copié lui-même, pendant le temps de son ambassade à Constantinople, avec quelques fragments d'un ouvrage du même saint sur l'évangile de St Jean.

(3 Apologeticæ commentationes ad Phillarchum. C'est le titre de deux lettres que le P. Bourbon avait publiées à l'occasion de sa brouillerie avec Balzac. La 3e qu'il écrivit sur le même sujet, est intitulée : Andradoe parce qu'elle était adressée à M. Guyet, prieur de St Andrede, près de Bordeaux. Elle parut en 1630.

(4 Il y a encore de lui quelques Préfaces et plusieurs Lettres et vers au devant et à la suite du voyage de Charles Ogier, écrits en latin et imprimés à Paris chez Le Petit in 8, 1656. C'est apparemment de ces pièces fugitives que M. Dupin a voulu parler en faisant mention d'un recueil d'ouvrages latins imprimé après la mort du P. Bourbon.

Louis XIV. n'aimait ni la vie monacale ni les couvents. Il n'avait voulu se prêter à aucun établissement de ce genre. Il croyait même ce qu'il était de la politique générale du royaume de diminuer ce grand nombre de religieux, dont la plupart étaient inutiles à l'Eglise sinon onéreux à l'Etat. (Th. Lavallée: Hre de la maison royale de St Cyr, p. 39.

Les Pensionnaires de collège chez les Oratoriens de Troyes; au 18e siècle par G. Carré, académie de Reims, t. 75: impr: Monce

---

Bouquet: l'Eloge du Sr Thomassin: voir ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise.

Idée Géographique et historique de la France: Paris: Lyon, 1747. 2 vol. in-12

Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence: Paris. Hérissant. 1752.

Vie de Pline second: Niceron; t. 7. p. 250

de Tacite id. 6. p. 344.

Vie. Sève .. 5. p. 156.

Bouller: v. Hotus Gallicus.

II

Bourbon: Nicolaus

Dirae in Parricidam

Expeditio Juliacensis Parisiis Libera: 1670 — Inauguratio Ludovici 13. 1611. in-8.

Epigrammata Dus: V. Epigrammata Selectus p. 397

Epigramma in Bordelotium Lettres Gr. Latin T. 4. p. 192.

Epistolae ad Memmium in-8.

Erasmi Epitaphia Gr. Lat. Voir Lingua per Des. Erasmi p. 354

Idyllium ad Augustum Potier Episcop. Bellov. pro gratiarum actione 1643.

Idyllium ad P. Lynerium

Parallela Caesaris et Henrici Magni, e Gallico de D. Ducis de Sully latine reddita (V. Oeconomies royales. 4. p. 251.

In poema latinum Lamoyarii .. soluta reddita Gallico: per Colletet: les Couches sacrées de la Vierge initio in-12.

Poematia exposita: Laura. 1636. à Paris.

Tetrastichon, 15 mars 1545 — V. oeuvres de Clement Marot.

Boutier: voir Ethiopique de P. Parisier.

Camus, Jacobus ovi. In sylva André de Clercq epigrama

R.P. Bougerel : Bibliothèque oratorienne. Manuscrit de Montpellier T. I, page 69, N°12

Nicolas Bourbon

de l'Académie française

Quoique Pélisson et Morery prétendent que Bourbon était de Bar sur Aube, il était de Vandeuvre, comme il le dit lui-même : « Borbonius Vandojesanus. » Il était fils d'un médecin et petit-fils de Nicolas Bourbon, poète latin loué par Paul Jove et Ste Marthe.

Il fit ses études sous le célèbre Dasserat et son premier emploi public fut d'enseigner la rhétorique au collège des Grassins, ensuite à celui de Calvi et enfin à celui d'Harcourt. Le Cardinal du Perron, grand aumônier de France, le nomma professeur en éloquence grecque au Collège royal en la place de Crisson, écossais. Il fut chanoine de Langres et entra à l'Oratoire l'an 1620. Il ne voulait pas, dit Pélisson, être obligé à aucune des fonctions, ni même souffrir qu'on l'appelât Père. Il portait bien le même habit que les autres ; mais il allait seul avec un valet. Quoi qu'il en soit de ces circonstances, il signait : « Nicolaus Bourbon Congregationis Oratorii presbyter. » C'est ainsi qu'on le nomme à la tête d'un livre du Père de Bérulle sur les Grandeurs de Jésus imprimé en 1623. Il demeura 24 ans dans la Congréga-tion et y mourut comme nous le dirons.

Etant encore dans un de ces collèges, il fut emprisonné pour avoir fait une satire latine intitulée : Indignatio Valeriana contre un arrêt du Parlement de Paris, parce qu'il avait supprimé un certain droit de Landy que les Régents prenaient sur les écoliers.

Il fut reçu à l'Académie française l'an 1637, à la place de Bardin. Il n'avait point sollicité cette place et l'Académie française ne fit pas difficulté de le recevoir, quoique prêtre de l'Oratoire, parce qu'elle ne considérait cette Congrégation que comme un corps composé d'ecclésiastiques séculiers. Il se faisait chez lui comme une autre Académie que son savoir et son mérite y attiraient. Sur la fin de ses jours, le Cardinal de Richelieu lui donna une pension. Le dernier évêque de la maison de Potier, qui avait été son disciple et qui était dans le ministère, lui en

établit une autre. Mais il n'en jouit pas longtemps. Il mourut à Paris le 7 août 1644 dans la maison des Pères de l'Oratoire de la rue St Honoré, âgé de 70 ans.

Il avait une mémoire excellente. On dit, entr'autres choses, qu'il savait presque par cœur toute l'histoire de M. de Thou et tous les éloges de Paul Jove. Il était fort civil, grand approbateur des ouvrages d'esprit. Il était aussi un peu chagrin et un peu trop sensible aux injures qu'il s'imaginait avoir reçues. Durant sa jeunesse il fut intime ami de Mathurin Régnier et se brouilla, comme nous le verrons, avec Balzac. Chapelain les réconcilia.

Ouvrages :

(1 Inauguratio Ludov. XIII Galliæ et Navarræ regis, Paris, 1611, in-8°.

(2 Diræ in parricidam, auctore Nicolao Borbonio, Paris, 1610

(3 Expeditio julliacensis. Paris, 1611

(4 Traduction latine du I livre de St Cyrille d'Alexandrie contre Julien. Le grec à côté Paris, 1619, in fo. On la trouve aussi à la fin du Recueil du plus grand nombre de ses poésies latines, imprimé à Paris en 1630, in 12.

(5 Nicolai Borbonii poematia exposita. Paris, 1630, in 12.

(6 Appendix, ibid, 1633, in 12.

(7 Scolasticus parisiensis, ludicra declamatio, Paris, 1612.

(8 Apologeticæ commendationes ad Thylarcum, Paris, 1636, in 4. Thylarque, c'est-à-dire le Père Goulu, général des Feuillants. Dans le temps que Balzac avait Thylarque sur les bras, il excita tous ses amis, gens de lettres, à prendre sa défense. Bourbon fut du nombre. Il lui écrivit de Langres en 1628 une lettre latine fort longue et fort étudiée, où il lui donnait de grandes louanges aux dépens de Thylarque. Mais, en même temps, il exigea que cette lettre ne serait vue que d'un petit nombre d'amis communs et qu'on ne l'imprimerait point. Cependant, lorsqu'en 1630, Balzac donna une nouvelle édition de ses lettres, celle de Bourbon y fut insérée. Les amis des Feuillants l'accusèrent d'indiscrétion d'avoir écrit, lui, prêtre de l'Oratoire, contre le supérieur d'un Ordre respectable, ce qui obligea Bourbon

de se plaindre vivement de la perfidie que Balzac lui avait faite. Balzac se plaignit aussi de lui comme d'un lâche déserteur. Ils en vinrent à une rupture. Trois lettres de Bourbon rassemblées sous ce titre : Apologeticae ... etc contiennent cette histoire bien au long. Elles sont écrites avec une force, une élégance qu'il est rare de trouver dans le latin moderne. La 1re Perio optato ; la 2e Francisco Andrado sont de l'année 1630. Il appelle Balzac Andrado, c'est à dire, M. Guyet prieur de St Andrade auprès de Bordeaux. La 3e Georgio Campenio Harlemensi, où il se désigne sous le nom de Petrus Mola. Elle est incomparablement la plus vive des trois et de l'année 1636.

(Note de l'abbé d'Olivet : Histoire de l'Acad. française, t. I, p. 251, 252.)

(9 Nicolai Borbonii praefationes, 1649, in 12.

(10 Plusieurs lettres et vers au devant et à la suite des voyages de Charles Ogier, écrits en latin et imprimés chez Petit, 1656, in 8°

(11 Indignatio Valeriana, contre un arrêt du Parlement.

(12 Parallela Caesaris et Henrici Magni e gallico D. Ducis de Sully a Borbonio latine reddita. (Voyez : Aconom. royales. t. IV, p. 251

(13 Panegyricus ad D. Maximilianum de Bethune, Ducem Sullium Franciae parem e gallico D. de Benevent

(14 Nicolaus Borbonius ad Seguierum Franciae cancellarium de Antonio Seguiero patrem dum vixit senatus praeside.

(15 Ode latine à la louange du cardinal de Bérulle, au commencement de son livre des Grandeurs de Jésus.

On a donné après sa mort une édition de ses ouvrages latins, où l'on trouve tous les éloges qu'on lui a décernés.

C'est lui qui est auteur de cette belle inscription mise sur l'Arsenal d'Henri IV à Paris

Ultima haec Henrico Vulcania tela ministrat
Tela gigantaeos debellatura furores.

Il fut estimé, dit Pélisson, le meilleur poète latin de son siècle ; et sa prose,

quoiqu'elle ait fait moins de bruit, ne mérite peut-être pas moins de louanges que ses vers.

J'ai dit qu'il y avait une académie chez lui et il faut ajouter que Gassendi, Guy Patin et plusieurs autres s'y assemblaient. Guy Patin en avait recueilli tout ce qui s'y était dit en 24 cahiers in fo sous le titre de Borbouiana. Gassendi présida à sa place.

Il y a un caractère de noblesse dans ses écrits, une élévation et une vivacité de génie dans toutes ses pensées, avec un style proportionné à toutes ses belles qualités. Ce qui a porté Naudi à le préférer à Buchanan, à Casimir et à tous les poètes des deux derniers siècles. Halley de Caën l'oppose aux meilleurs de ceux d'Italie et Adrien Smick l'égale aux plus célèbres de l'antiquité.

Epitaphium Nicolai Borbonii

Borbonium rapuit mors importuna poetam
Qui magnum inducrat pectore Virgilium
Tam sapit hunc que refert divino carmina ut ipsum
Virgilium longe qui fuit, ante, putes.
Jam mihi panthoide, fas sit tibi credere, pulsas
Corporibus rursum corpora inire animas.
Mens tibi Virgilii quae corpore fluxerat olim,
Hospes Borbonii pectoris ipsa fuit
Fata utinam morienti animam exsuxissent
Tertius audiremus nunc quoque Virgilius. (Hortus epitaph. p. 272)

Traduction par Colletet

La mort, cette archère indiscrète,
Qui ne tire jamais en vain,
Nous a donc ravi ce poète,
Qui logeait Virgile en son sein?

2

A voir la force de son style,
Sa pompe et ses charmes divers,
Qui n'eût cru que le grand Virgile
Fût été l'auteur de ses vers ?
La fable du vieux Pythagore
Nous tient lieu d'une vérité,
Puisque Virgile fut encore
Le même qu'il avait été.

3

Après qu'il eut rempli le monde
De sa doctrine et de son nom,
Son âme errante et vagabonde
Anima le corps de Bourbon.
Destins de nature fragile,
Quand le docte Bourbon périt,
Pour être un troisième Virgile,
Que n'ai-je reçu son esprit !

Il y a encore un sonnet intitulé :

Les Muses en deuil sur le trépas de M. Bourbon par Du Pelletier, p. 389

et un autre Sonnet sur la mort de N. Bourbon, excellent poète latin par F. Colletet p. 394 et 438

Le P. Paul Lallemand : l'Oratoire à l'Académie (Extrait du Correspondant. Paris, Sauton, 1883, p. 5 et suiv.)

L'Académie française fut fondée en 1635 ; un Oratorien y entrait dès 1637 : c'était Nicolas Bourbon le Jeune. Singulière figure, bien intéressante, et qu'un érudit, Mr René Kerviler, a récemment mise en lumière (1) ! Disciple de Passerat, qu'il eut pour professeur de rhétorique, Bourbon tient un rang honorable parmi ces maîtres-ès-arts qui donnèrent tant d'éclat aux commencements du grand siècle. La langue savante, c'était le latin. La littérature s'attardait encore dans l'idiome de Cicéron et de Virgile. Il ne faut pas trop s'en plaindre. De ces périodes, de ces cadences, bientôt sortira la langue saine, franche, originale, mâle et ferme, qui, avec Descartes, Corneille, Pascal et Bossuet, s'épanouira sur le siècle de Louis XIV.

(1) Voir aussi le savant Essai de Bibl. oratorienne du P. Ingold 1 fascicule p. 19 et 20

Le principal mérite de Bourbon fut d'écrire de beaux vers latins. Ses classes à peine terminées, on lui confia une chaire de rhétorique au collège des Grassins, qu'il quitta pour entrer au collège d'Harcourt. C'est pendant l'intervalle de ses leçons que Bourbon composait ses poésies latines : elles coururent bientôt par toute la France, et le professeur, presque novice encore, passa d'un bond à la plus éclatante célébrité.

Sa verve poétique lui attira pourtant plus d'un ennui. Lors de la réformation de l'Université par Henri IV, le Parlement avait supprimé un certain droit de laudit, que

les régents prélevaient sur leurs écoliers. « Ce salaire, que les écoliers donnaient à leurs maîtres, dit Ménage, se payait à trois diverses fois : (1° au commencement de l'année, on leur donnait un écu ou un demi pour les toiles qu'on attachait aux fenêtres afin de rompre le vent ; (2° on leur donnait aussi trois semaines ou un mois après la saint Rémy, pour les chandelles, trois ou quatre écus d'or, lesquels on attachait au bout d'un cierge blanc ; (3 on leur donnait enfin six ou sept écus vers la saison du landit (foire célèbre, dit Batteul, qui se tient à St Denis le lendemain de la St Barnabé) ; lesquels on fichait dans un citron, qu'on fichait dans un verre de crystal, et on appelait fripe-landi et croque-chandelles ceux qui ne donnaient rien. »[1]

(1) Origines de la langue française, 1694 chez Jean Anisson p. 432.

Cette suppression du landit causa beaucoup de trouble dans l'Université : il y eut des factieux parmi les professeurs. Bourbon fut du nombre, et, bravant la toute puissance d'Edmond Richer, que le roi avait chargé d'appliquer les réformes, il publia une satyre violente : Indignatio Valeriana. Richer en référa au Parlement, qui fit emprisonner le poète. La leçon ne fut pas perdue. Au sortir des verrous, Bourbon dit adieu à la muse satirique que Mathurin Régnier lui avait appris à connaître.

Ce qui mit le comble à sa renommée, ce furent ses imprécations contre l'assassin d'Henri IV : Diræ in parricidam, qu'il dédia au cardinal du Perron. « Ils emportent le prix par dessus tous les autres de ce temps faits sur la mort du roi, si que M. le Cardinal du Perron, après les avoir veus, dit que tout le monde avait perdu à la mort du roi, fors Borbonius qui avait gagné de la réputation. »[1] Le Cardinal devint dès lors le protecteur de Bourbon, et en 1611, il le fit nommer lecteur royal en langue grecque, à la place de Georges Critton, héléniste des plus distingués.

(1) Journal de l'Estoile cité par M. Kerviler p. 20

Bourbon ne fut point inférieur à la nouvelle tâche qui lui incombait, et il éclipsa bientôt ses prédécesseurs. Quelques-unes des harangues latines qu'il prononçait à la rentrée des cours ont été publiées. Pendant huit ans, Bourbon occupa sa chaire avec honneur. Mais sa santé était fort ébranlée : des névralgies douloureuses lui causaient d'incessantes insomnies, et en 1619, il quitta sa chaire de grec qu'il céda au célèbre Valens. Le 1 mars 1620, le P. Bertin écrivait de Rome au P. de Bérulle : « Nous avons appris avec beaucoup de consolation l'entrée de M. Bourbon en la Congrégation. » C'est, en effet, à l'Oratoire naissant que Bourbon venait demander le silence et le repos, sous une règle douce et paternelle : il avait 46 ans.

Les débuts de l'Oratoire ne laissaient guère présager l'importance que prendrait le nouvel institut. Le 11 Novembre 1611, six prêtres se réunissaient pour vivre en commun : l'oraison, le matin, le repas pris ensemble, pendant lequel on fait la lecture. Telle est la source de ce grand fleuve qui a traversé, et non sans gloire, l'Eglise de France pendant deux siècles. Un saint prêtre, le P. Cotton, jésuite et confesseur d'Henri IV, apporte aux six Oratoriens le témoignage de ses sympathies et sa bénédiction. St. François de Sales dit « qu'il n'y a rien de plus saint et de plus utile à l'Eglise de Dieu que cette Congrégation. » Bourbon y entrait, alors que le P. de Bérulle voyait les maisons oratoriennes se multiplier dans les divers diocèses, et affluer dans ses noviciats des hommes pieux et zélés, qui devaient, comme le dit la Bulle d'institution du Pape Paul V « remplir avec toute la perfection possible les devoirs de la vie sacerdotale. » Bourbon apportait à l'Oratoire un des éléments qui formeront un jour sa vie propre : la science.

A l'hôtel du Petit Bourbon, il pouvait rencontrer Bence, Gibieuf, Bourgoing, Condren, Métezeau, sans parler du P. de Bérulle : dans chacune de ces figures de prêtres, il semble qu'on voit apparaître les vertus qu'exigeait alors la situation de l'Eglise : la piété, le don de diriger les âmes, la science théologique, l'amour de l'Ecriture, la prédication sérieuse. Bourbon complète la physionomie de l'Oratoire, qui, avec lui, accueille les belles-lettres.

Un mot résume sa vie : Deo vivens et amicis, dit de lui un de ses panégyristes : il vivait pour Dieu et pour ses amis. Il avait bien promis de renoncer à la poésie ; mais, comment dire adieu à la muse ? En 1623, il écrivait de fort beaux vers latins, en tête de l'édition des Grandeurs de Jésus du cardinal de Bérulle. Plus tard, la mort de Scévole de Ste Marthe, inspirait encore son talent dans un morceau d'une facture toute virgilienne. Ces vers rappelèrent à la renommée le poète qui s'était enseveli dans la retraite, et le chapitre de Saumur lui offrit un canonicat. Bourbon l'accepta, mais en restant oratorien ; il prit alors le collet, signe distinctif de la Congrégation. Il disait même à ce sujet, en faisant allusion à sa robe de professeur, « qu'il ne lui avait pas fallu faire un grand chemin pour devenir un père de l'Oratoire : il n'avait eu qu'à transporter ses manchettes au collet de son pourpoint. » (1) C'est alors, en 1630, que Robert Yard et J.B. Voisson, avocat royal à Angers, obtinrent du savant chanoine l'autorisation de publier toutes ses œuvres, qu'un des Ste Marthe présentait au public

(1) Menagiana t. I. p. 395

par ce curieux sonnet :

Superbe antiquité, mère de tant d'esprits
Dont on voit l'excellence et l'éclat en l'histoire,
Et pour lesquels tu fais, alors qu'on veut te croire,

Tous ces titres d'honneur dont tu nous as surpris ;

—

Cinq ou d'autres objets leur disputent ce prix :
Mon roy par sa valeur efface leur mémoire,
Et ce divin Bourbon en ses rares escrits
Fait voir que son esprit vaut bien mieux que leur gloire.

—

Cessez donc désormais de célébrer leurs noms :
Ces honneurs sont mieux deus à ces deux grands Bourbons
qu'à ces faux demi-dieux tant d'attraits et de charmes,

—

Et pour n'en point douter point, demande à l'univers
Les triomphes que l'un s'est acquis par les armes,
Et la gloire que l'autre emporte par ses vers. (1)

(1) Cité par M. Kerviler page 44

Bourbon était à Langres lorsqu'éclata entre lui et Balzac une brouille, qui se rattache à l'histoire littéraire de ce temps.

Balzac revient en honneur de nos jours, et il le mérite. Il est un des ouvriers qui, dès l'aube, travaillèrent au champ que d'autres devaient moissonner. Notre langue se débrouillait péniblement, lorsqu'il prit la plume : il sut en proscrire les termes qui ne convenaient point et assouplir assez la prose française pour qu'elle eût l'harmonie et le nombre que Malherbe donnait à la poésie. Eut-il trop de recherche, trop d'apprêt, trop de préoccupation pour la forme ? Peut-être ; mais La Bruyère n'a été que juste quand il disait : « Ronsard et Balzac ont eu, chacun dans leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très grands hommes en vers et en prose. »

(1) Des ouvrages de l'esprit. (2)

Balzac, suivant l'expression de Bautru, était attractif d'injures. Il avait conscience de son talent ; il exagérait ses mérites littéraires et souffrait difficilement la contradiction. Un jour qu'on parlait de la santé de Balzac devant le Cardinal de la Valette : « Comment est-ce, reprit Bautru, qu'il pourrait se bien porter ? Il ne fait que parler de lui-même, et à chaque fois qu'il en parle, il met le chapeau à la main ; cela l'enrhume. » Quand Balzac publia ses Lettres, il fut élevé à la royauté de tous les beaux esprits. Mais la critique protesta par la plume d'un jeune Feuillant, Dom André de Saint Denis, qui fit paraître une petite brochure assez mordante : Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.... Le prieur Ogier, prédicateur célèbre,

que Balzac appelait « les délices de sa retraite », publia une Apologie pour M. de Balzac. Dom Goulu, général des Feuillants, intervint alors pour défendre son jeune religieux et lança un factum lourd et grossier sous ce titre : Lettres de Phillarque à Ariste. A cette occasion, Bourbon écrivit à Balzac, avec qui il était lié d'une vieille amitié, une lettre remplie des plus grands éloges. Trois ans après, dans la deuxième édition de ses oeuvres, Balzac fit paraître cette lettre qui ressuscitait une querelle presque éteinte et contre un ennemi mort. Bourbon prit la chose à coeur et, de 1630 à 1636, il publia contre Balzac trois pièces latines, dont le titre commun est : Apologeticae commentationes ad Phylarcum. « Toutes les trois, dit Batterel, contiennent une satire des plus mordantes de l'esprit et des ouvrages de Balzac, et sont écrites avec une pureté, une élégance et une force d'expression admirable. »[1] Un ami commun, Mr Guyet, prieur de St Ondrade, à Bordeaux, essaya, mais vainement, de rapprocher les deux auteurs. Il tâchait d'excuser le P. Bourbon sur son humeur bilieuse et mélancolique. « Non, répondait Balzac, il a beau faire des voeux et des sacrifices (allusion à sa double qualité de poète et de prêtre de l'Oratoire) :

Nihil vota furentem
Nil delubra juvant.[2]

« Il se plaint à tort de la rate et des autres parties inférieures ; c'est accuser des innocents ; le mal sans doute vient de plus haut, et le cerveau est cause de tout ce désordre. La connaissance que j'en ai m'oblige d'en avoir compassion et d'excuser en un docteur de 60 ans une friponnerie qui ne serait pas pardonnable à un écolier de dix-huit. Mais j'adoucis ma douleur le plus que je puis ; je ne deviens pas ennemi tout d'un coup.... J'honore encore la mémoire de notre amitié passée et ne puis en vouloir à une personne qui m'a été chère. »[3] Jadis, en effet, Balzac avait été un des grands admirateurs de notre poète. Il lui écrivait de Rome, le 25 mars 1621 : « Il est certain que je ne monte jamais au Mont Palatin, ni au Capitole, que je n'y change d'esprit. Cet air m'inspire quelque chose de grand et de généreux que je n'avais point auparavant. Si je rêve deux heures au bord du Tibre, je suis aussi savant que si j'avais étudié huit jours, et c'est un de mes étonnements qu'en étant si éloigné, vous fassiez de si beaux vers et si proches de la magesté de ceux de Virgile. »

Même irrité contre Bourbon, Balzac avait le courage de proclamer le talent de son ancien ami : il le cite (22 avril 1637) comme « un grand connaisseur en fait de latin. »

La réconciliation se fit enfin par l'entremise de Chapelain, à qui Bourbon avait demandé de commencer les premières démarches en son nom. Balzac, de son côté, lui écrivait : « Je suis résolu de

(1) Batterel : Mémoires domestiques, t. II p. 5

(2) Enéide IV, 65

(3) Lettre du 25 sept. 1630.

me dépouiller de toutes les fâcheuses passions, tant pour le salut de mon âme que pour le repos de ma vie .... c'est pourquoi je veux rendre à l'avenir le bien pour le mal et commencer par M. Bourbon ... Ce n'est ni le poète ni l'orateur que je recherche ; c'est mon prochain, avec lequel je veux me réconcilier. » L'un et l'autre s'y prêtèrent de bonne grâce et ils en consacrèrent la mémoire dans une pièce de vers latins.

Bourbon était revenu de Langres à Paris, où l'attendaient des honneurs qu'il n'eût osé espérer. Richelieu lui demanda en effet quelques inscriptions latines pour être mises sous les portraits de sa galerie. Pendant trois ans, Bourbon vécut dans la familiarité du cardinal qui le prit en grande estime. Plus d'un nuage troubla cependant cette sorte d'intimité. Le cardinal avait, pour le buste de Monthe, composé cet éloge : Multa fecit, plura scripsit, vir tamen magnus fuit. Il voulut avoir le jugement de Bourbon et le lui fit demander par M. de Sancy, évêque de St Malo, mais en défendant qu'on en désignât l'auteur. « Voilà, dit Bourbon, du latin de bréviaire ; s'il y avait à la fin un Alleluia, cela pourrait servir d'une bonne antienne à Magnificat. » — « Il a raison, dit Richelieu, aussi est-ce un prêtre qui l'a fait. » Mais la pension ordinaire ne fut point, cette année-là, payée à Bourbon.(1) En 1637, Richelieu le nomma à l'Académie française à la place de Jean Bardin qui s'était noyé en voulant sauver M. d'Humières. Bourbon ne se croyait point digne d'entrer dans la savante compagnie, et il avouait à un de ses amis intimes, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, « qu'il se sentait ignorant dans la langue française, peu habile dans la latine et hors d'état d'apprendre quelque chose de nouveau à l'âge où il était. » Balzac n'estimait guère mieux la valeur littéraire de l'Oratorien, devenu membre de l'Académie française. « Que vous semble, écrivait-il à Chapelain le 6 Nov. 1637, du choix qu'on a fait de notre nouveau confrère avec lequel je viens de me réconcilier ? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie et que ce soit un instrument propre pour travailler avec vous autres messieurs au défrichement de notre langue ? Je vous ai autrefois montré de ses lettres françaises, qui sont écrites du style des Bardes et des Druides ; et si vous croyez que s'escrimer des apices du droit, que l'officine d'un artisan, et que l'imperitie de son art et autres semblables dépouilles des vieux romans soient de grandes richesses en France, il a de quoi en remplir le Louvre, l'Académie et la Bastille. »(2)

Sept ans après, le P. Bourbon mourut à la maison de l'oratoire de la rue St Honoré, dans cette petite cellule, où, selon Ménage, quatre personnes seulement pouvaient entrer. C'était là que

(1) Bibl. Nle fonds franc. Adry 25681

(2) Balzac : Oeuvres in fo, t. I, p. 736

Bourbon recevait les lettrés de son temps : véritable cercle, dont un tout semblable, chez Conrart, avait donné naissance à l'Académie. Sa mort fut pleurée, et on publia en un volume : Tumulus Borbonii les vers latins et français qui célébrèrent sa mémoire.

Colletet, dans le quatrain suivant, résume tous les éloges qu'on lui donna :

> Bourbon, dans ses beaux vers qui forcent le destin,
> Porta si haut et honnent du grec et du latin,
> que Pindare confesse et que Virgile avoue
> qu'il a fait rougir Thèbe et fait pâlir Mantoue.
>
> (Parnasse français p. 214)

Ses longues insomnies inspirèrent assez heureusement quelques-uns de ses panégyristes. On a gardé le souvenir d'un distique où M. Guyet le fait ainsi parler, au moment de mourir.

O bene, ait, tandem dormio ; vita, vale !

« Ô joie ! je vais enfin dormir : vie, adieu ! » Un contemporain de Bourbon, Scarron, a exprimé le même sentiment. Lui aussi, en proie à de violentes souffrances, aspirait à trouver un peu de repos dans la mort, et il composait ainsi son épitaphe :

> Celui qui cy maintenant dort
> Fit plus pitié que d'envie
> Et souffrit mille fois la mort
> Avant que de perdre la vie.
> Passant, ne fais ici de bruit,
> Garde bien que tu ne l'éveille (sic)
> Car voici la première nuit
> que le pauvre Scarron sommeille (1)

(1) Œuvres de Scarron 7 vol. in 8, Paris, 1786, t. I, p. 141

Bourbon était d'humeur assez paisible, excepté quand il rencontrait de faux érudits. Guy Patin, qui le soigna dans sa dernière maladie, cite de lui une parole qui montre une grande connaissance des hommes : « Il n'est rien de tel que d'être impudent ; car ce sont les impudents qui gouvernent le monde. » (2) Dans les Mémoires (3) de Brugs, il est raconté plaisamment comment Bourbon confondit un jour, chez le chancelier Séguier, un professeur de l'Université de Paris, l'ex-jésuite Mont-Maur. Ce Mont-Maur, du reste d'assez mauvaise réputation, avait une très grande mémoire, mais peu de jugement. On fit sur lui cette épigramme, qui est tout à fait dans les goûts de l'époque :

> Sous cette casaque noire
> Repose bien doucement
> Mont-Maur, d'heureuse mémoire
> Attendant le jugement.

(2) Kerviler, p. 60.

(3) Édition de 1751 t. II p. 300

Tel fut le père Bourbon. Il avait, suivant Ménage (4), le sceptre poétique de son temps, qui

(4) I, loc. citato.

passa à Madelenet. — Santeuil, Huet, Commire, Vavasseur, La Rue perpétueront, durant tout le 17 siècle, cette race d'esprits amoureux d'Horace et de Virgile, et dont l'influence sur l'histoire littéraire de la France est peut-être plus féconde qu'on ne le pense vulgairement: Corneille ne traduisait-il point en vers français les poésies du P. de la Rue?

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25681), T. I, p. 184 = de Bar sur Aube, de l'Académie française, mort à Paris le 7 août 1644.

(1 Inauguratio Ludovici XIII, Galliæ et Navarræ regis. Paris, 1611, in 8

(2 Nicolai Bourbon præfat. pag 189. 12. 1649.

(3 Nicolai Bourbon poemata exposita, Paris, 1630

(4 Appendix (poematum) Ibid 1633, in 12

(5 Diræ in parricidam, aut. Nicol. Bourbon. Paris 1610.

(6 Expeditio juliacensis. Paris, 1611.

(7 Scholasticus parisiensis ludicra Declamatio. Parisiis, 1612.

(8 Parallela Cæsaris et Henrici Magni e Gallico D. Ducis de Sully a Borbonio latine reddita

Voir Oeconomies royales T. IV page 251

(9 Panegyricus ad D. Maximilianum de Bethune, Ducem Sullium Franciæ parem e Gallico Domini de Benevent (gendre de l'Estoile)

(10 Nicolai Borbonii ad Seguierum Franciæ cancellarium, de Antonio Seguiero patrem (lire pour père) Dum vixit senatus proside.

(11 Apologeticæ commentationes ad Sylarchum. La 2e lettre est intitulée: Andradæ, parce qu'elle est adressée à M. Guyet, prieur de Ste Andrade près Bordeaux. Elle est écrite en 1630.

(12 Plusieurs lettres et vers au devant et à la suite des Voyages de Charles Ogier écrits en latin et impr. chez Petit en 1656 in 8°

(13 Traduction latine du 1 livre de Ste Grille d'Alexandrie contre Julien (à la fin du plus grand nombre de ses poésies latines, imprimées en 1630 Paris, in 12. Cette traduction avait déjà paru in fo dès l'an 1619. La prose de M. Bourbon était aussi estimée que sa poésie.

(14 Il y a 20 vers latins de Bourbon au commencement de: Du Peyrat: Antiquités de la chapelle du roi, in fo

——— Nicolas Bourbon fut un des 40 de l'Académie française, lors de son établissement (?) Il entra dans la suite (Erreur, il en était déjà) dans l'Oratoire. Excellent poète latin, mort à Paris en 1664 (?) a donné :

(1 Insignatio Valeriana.
(2 Lettre Andradoe.
(3 Poésies latines et grecques. Son chef-d'œuvre est l'imprécation contre le parricide d'Henri IV.

Voir : Pélisson : Histoire de l'Académie française
Sammarthanus, in elog. Doctorum gallorum. Lib. I
Gabriel Naudé, Mascurat
Baillet : jugement des savants.

Les grands hommes sont jaloux de la gloire pour les petites choses de même que pour les actions importantes. Mgr le cardinal de Richelieu, ayant placé dans une galerie du palais cardinal (Palais Royal) les portraits de plusieurs hommes illustres, entre lesquels est celui de Blaise de Montluc, maréchal de France, en fit l'éloge pour mettre au dessous du Tableau : « Multa fecit, plura scripsit, vir tamen magnus fuit. », il le fit voir par M. de Sancy, évêque de St Malo, à M. de Bourbon, professeur du roi en langue grecque à Paris, pour en avoir son jugement, lui défendant d'en déclarer l'auteur. Bourbon, ayant lu, lui dit : « Voilà du latin de brévizire. S'il y avait à la fin un alleluia, elle pourrait servir d'une bonne antienne de Magnificat. » Ce qui, ayant été rapporté à M. de Richelieu, il dit : « Il a raison. Aussi est-ce un prêtre qui l'a faite. » On profita de cette censure et, quoique le cardinal convint qu'elle était juste, la pension que le roi donnait à Bourbon ne fut point payée cette année là, tant il est difficile d'acquiescer à la raison et de renoncer à l'amour-propre que nous avons pour tout ce qui part de nous.

(Chevraeana, à la fin des Borboniana)

Nicolas Bourbon, poète grec et latin, natif de Bar-sur-Aube, comme il le dit lui-même dans une lettre qui se conserve manuscrite à la Bibliothèque du roi, fils d'un médecin et petit neveu de Nicolas Bourbon de Vandœuvres, poète latin, avait été disciple de Passerat et enseigna la rhétorique au collège des Grassins, puis en celui de Calvi et enfin en celui d'Harcourt. Le cardinal du Perron, ayant vu ggs vers de sa façon sur la mort d'Henri IV, le nomma en 1611 professeur royal en éloquence grecque (à la place de Crinon). Il fut chanoine d'Orléans jusque vers la fin de 1622, puis chanoine de Langres en 1623 et l'on ne peut douter qu'il ne fût dès lors prêtre de l'Oratoire jusqu'à la fin d'un livre de M. de Bérulle sur les Grandeurs de Jésus, imprimé en 1623, on voit de lui des vers latins où il signe : Nicolaus Bourbon, Congr. Oratorii presbyter. En 1637, le cardinal de Richelieu l'admit dans l'Académie française à la place de Bardin qui venait de mourir. Bourbon n'avait point sollicité cette place et l'Académie ne fit pas difficulté de la recevoir parce qu'elle ne considérait cette Congrégation que comme un corps composé d'ecclésiastiques séculiers. Il mourut chez les Pères de l'Oratoire le 7 (alias le 6) août 1644 dans sa 70e année. On dit qu'il savait presque par cœur toute l'histoire du Président de Thou et tous les éloges de Paul Jove. Dans le temps qu'il enseignait les humanités, il fut mis en prison pour avoir fait une satyre latine intitulée : Indignatio Valeriana contre un arrêt du Parlement qui avait supprimé un certain droit de Landy que les régents prenaient sur les écoliers. Le Cardinal de Richelieu lui donna pension et sur la fin de ses jours l'évêque de Beauvais, de la maison de Potier, lui en donna une autre. Il fut brouillé avec Balzac et écrivit à ce sujet 3 lettres latines rassemblées sous ce titre : Apologeticae commentationes ad Phyllarcum. La troisième, intitulée : Andradoe, parce qu'elle était adressée à M. Guyet, prieur de St Andrade, près de Bordeaux, est de l'an 1630. Balzac répondit par une lettre française écrite au même Guyet, et c'est là qu'il fait cette plaisante allusion à la qualité de son adversaire qui était Père de l'Oratoire et grand poète

Heu rationum insana mentes ! Quid vota furentem
quid delubra juvant !

Chapelain les réconcilia. Sur quoi il y a des vers latins de l'un et de l'autre. Nous avons parmi les ouvrages latins de Bourbon un recueil d'éloges qu'on a faits pour lui. Il a été sans contredit un des plus grands poètes latins que la France ait jamais produits. On lui trouve un caractère de noblesse dans tous les genres de poésie, dont il a laissé des monuments ; une élévation qui tient de la véritable grandeur ; une vivacité d'esprit qui paraît dans toutes ses pensées et un style proportionné à toutes ces qualités. On peut le préférer à tous les poètes de ces deux derniers siècles. Personne ne connaissait mieux que lui les styles et les caractères. Il avait un discernement juste des écrits de bon et de mauvais goût. Il était fort enclin à censurer les autres, quoiqu'il fût grand approbateur des ouvrages d'autrui en présence de leurs auteurs ; mais, ce qui est assez rare, aussi politique que poète, il avait la discrétion de renfermer ordinairement la démangeaison qu'il avait de juger les autres dans les bornes de la poésie, dont il savait parfaitement les règles. Ses poésies latines, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de grecques, parurent à Paris l'an 1630, in 12. quoique la plupart des pièces que ce recueil renferme soient bonnes, l'imprécation

contre le parricide d'Henri IV, passe toutes les autres. C'est son chef-d'oeuvre. Il se trouve aussi quelques pièces de prose, comme des Préfaces et des Lettres qui ne méritent peut-être pas moins de louanges que ses vers. Au devant et à la suite des voyages de Charles Ogier, écrits en latin et imprimés chez Le Petit en 1656, in 8, on trouve aussi quelques lettres et quelques vers de Bourbon. Les deux beaux vers en l'honneur d'Henri IV, qui sont à la porte de l'Arsenal de Paris, sont de sa façon. Les voici :

Aethna haec Henrico vulcania tela ministrat
Tela gigantaeos debellatura furores.

(C'est une erreur! Il y a sous ces vers : Philibert de la Guiche, grand maître de l'artillerie de France 1584.
Ils sont de Passerat qui a aussi fait pour Henri III cette belle épitaphe :
Adsta, viator, et dola regum vices ... etc.
Non, ils sont de M. Milloret de Dijon! Qui a lu des trois ??
Ils ont été faits pour Henri III et dans les Curiosités de Paris par M. de R. on les attribue à Jean Passerat. Cependant M. Grosley n'en dit rien dans la vie qu'il a donnée de celui-ci (Ephémérides troyennes de 1662)

Quoi qu'il en soit, en 1584, Bourbon n'avait que dix ans environ.

Bourbon a donné en 1619, in f° une traduction latine avec le texte grec du premier livre de St Cyrille d'Alexandrie contre l'Empereur Julien. M. Joly a donné à la suite des Mémoires historiques ... de M. Bouys, des Borboniana ou fragments de littérature et d'histoire de Nicolas Bourbon.

Sammarthanus, in Elog. Doctor. gall. livre I
Jacques Davi du Perron in collectan Perron. page 37
Gabriel Naudé mascurat avec S. Ouge, au jugement des écrits contre Mazarin, page 152.
Anton. Halloens, profes. Cadomaens inter poem., ubi Borbonii elogium visetur.
Hadrian Scaur. Smick, in memor. viror. aliquot hujus seculi
Paulus Romanus (c'est à dire le P. Vavasseur J.) Dissertat. adversus Anton. Godellum, elogii aurelii authorem
Balzac = Lettres, Livre 3 lettre 1, page 140, édit. de Hollande, in 12 Lettre datée du 2 janvier 1638. p. 26.
Pélisson = Hist. de l'acad. franç.
Ménage = origines de la langue franç. au mot landy.
Baillet = jugement des savants sur les poètes modernes, C. VII

Moreri

AA, c'est à dire le Dictionnaire de toissons donne à entendre que Bourbon ne se retira chez les Pères de l'Oratoire qu'à la fin de ses jours.

Guy Patin en parle ainsi dans ses lettres :

« M. Bourbon, de Bar-sur-Aube, mort l'an 1644 le même jour que le Pape Urbain VIII, âgé de 76 ans. » était un homme qui savait tout et était d'un admirable entretien. L'avocat Michault ajoute : Il paraît par plusieurs endroits de ces Mémoires (le Borbouiana) qu'ils ont été écrits en l'année 1638 et recueillis des entretiens que M. Bourbon avait souvent chez lui avec les savants, car il s'y tenait une espèce d'académie particulière par le concours de toutes sortes de personnes que son savoir et son mérite y attiraient. Au reste, il avait lui-même tous les avantages propres à cette sorte de commerce, une mémoire admirable et de grandes connaissances de l'histoire littéraire.

Pélisson et d'autres après lui se sont trompés. (C'est plutôt Niceron qui se trompe) en faisant Nicolas Bourbon natif de Bar sur Aube. Cela paraît par la qualité de Vandoperanus qu'il a prise. (Non, c'est Bourbon l'ancien : le nôtre s'appelait Barsalbulensis : Je l'ai vu écrit de sa main) à la fin de quelques-unes de ses poésies.

Niceron T. XXIV

Quoique retiré chez les Pères de l'Oratoire, il ne voulut jamais être obligé à rien, ni même souffrir qu'on l'appelât Père. (Contes que tout cela! Si on l'appelait Monsieur, c'est que les premiers Pères de l'Oratoire s'appelaient ainsi) se contentant de porter le même habit que les autres. Il demeurait à la maison de St Honoré, où Ménage témoigne l'avoir vu dans une chambre si petite qu'il n'y avait place que pour 4 personnes, de sorte que, lorsqu'un cinquième survenait, il fallait qu'il sortît quelqu'un pour lui faire place.

M. Pélisson s'est trompé sûrement quand il a avancé que Bourbon se retira dans l'Oratoire sur la fin de ses jours et dans sa vieillesse. Il est certain qu'il était de l'Oratoire en 1623. Voyez la preuve plus haut.

Il souhaita (Non! d'être de l'Académie française et y fut reçu le 23 sept 1637. Il eut toujours soin de se trouver avec assiduité aux assemblées, quoiqu'il se fît chez lui comme une espèce d'académie particulière, par le concours de toutes

sortes de personnes que son savoir et son mérite y attiraient.

Le cardinal de Richelieu lui avait donné dès 1634 une pension de 600 ℔ datée du 4 Nov. de cette année et sur la fin de ses jours, l'évêque de Beauvais, de la maison de Potier, qui avait été son disciple et qui était dans le ministère auprès de la reine Régente Anne d'Autriche, lui en donna encore une autre. Mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort bientôt après.

On l'a accusé d'un peu trop d'attachement à l'argent, car, quoiqu'il eût 14 ou 15.000 ℔ d'argent comptant, qu'on lui trouva dans un coffre après sa mort, il semblait ne rien craindre tant que la pauvreté.

Ménage ajoute à ces particularités rapportées par Pélisson qu'il était très versé dans l'histoire des gens de lettres voisins de son temps.

Il était un peu trop sensible aux injures qu'il prétendait avoir reçues. C'était un grand homme sec, dit-on dans le Menagiana - t. I, p. 315, qui aimait le bon vin - c'est ce qui lui faisait dire, que, lorsqu'il lisait des vers français, il lui semblait qu'il buvait de l'eau. Il avait cela de singulier que, lorsqu'on voulait le prier à dîner, il ne fallait pas le prier le jour d'auparavant, cela l'aurait empêché de dormir. Il fallait le prier ou l'aller prendre le jour même, comme le pratiquait M. Henri de Mesmes. La prose même a son mérite.

(Diceron, t. XXVI)

Voir aussi son éloge par de Garaby la Luzerne.

M. Henri de Mesmes avait, je crois, été son élève. J'ai plusieurs pièces de vers en latin et en grec adressées à ce magistrat par Bourbon. Elles sont écrites de la main de l'auteur et n'ont jamais été imprimées. Il y a aussi des lettres latines et grecques en prose.

Le P. Batterel (mss.) dit que Bourbon était depuis 17 ans dans l'Oratoire lorsqu'il fut reçu de l'Acad. fr. Or, il y fut reçu en 1637. Il s'en suit qu'il a dû entrer à l'Oratoire en 1620 à peu près et puisqu'il est mort en 1644 à 70 ans, il devait être né vers 1574 et il pouvait avoir 46 ans environ lorsqu'il entra à l'Oratoire, ayant vécu encore 7 ans dans la Congr. depuis son admission à l'Acad. fr.

3312 [**HEINCE et BIGNON**]. Les portraits des hommes illustres françois, qui sont peints dans la galerie du Palais Cardinal de Richelieu avec leurs principales actions, armes et devises. *Paris, I. Collin*, 1668, in-12 de 377 + 32 pp., rel veau anc., dos orné. 40 fr.

Avec 25 portraits en pied gravés hors texte.
Avec les abrégés historiques de leurs vies, composés par Vulson de la Colombière.

Socard = Biographie des personnages remarquables de Troyes et de l'Aube, Troyes, 1882, in 8, page 60

Nicolas Bourbon, dit le Jeune, poète grec et latin, petit neveu de Nicolas l'ancien, naquit à Bar sur Aube en 1574 et mourut à Paris le 6 juillet 1644. — Moréri dit le 7 août. — Il commença de bonne heure ses études au collège de Troyes et répondit aux espérances que l'on avait conçues de lui. Après avoir parfait ses études sous le savant Passerat, il fut successivement professeur de rhétorique au collège des Grassins, puis à celui de Calvi, ensuite à celui d'Harcourt. Ayant publié une satire mordante contre le Parlement, à propos de la suppression du landit, droit que les régents levaient sur leurs écoliers, il fut obligé de fuir et de se cacher. Découvert, il fut puni de la caustricité par quelques mois de prison. C'est au cardinal du Perron qu'il dut son élargissement en récompense de sa belle imprécation contre l'assassin de Henri IV et la nomination à la chaire de grec au collège royal en 1611. Bourbon la quitta en 1620 pour entrer chez les Pères de l'Oratoire, où il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut fait chanoine de Langres en 1623. Le cardinal de Richelieu, qui l'avait en grande estime, le nomma membre de l'académie française en 1637, quoiqu'il n'eût point sollicité cet honneur. Il termina sa vie à l'Oratoire St Honoré à Paris en laissant la réputation d'un des plus grands poètes latins modernes. Ses œuvres, sous le titre de Poemata ont été publiées en 1630 et réimprimées en 1651 et 1661 avec des additions.

p. 876 : "Borbonius, père de l'Oratoire, qui
"ne scavait que du latin et qu'on fit ridi-
"culement de l'Academie Française à cause
"de ses vers latins, quand on vint à opiner
"sur abominer dit : "Je l'aimerais mieux que exé-
"crer".

Tallemant des Réaux

Lettre de Nicolas Bourbon.

Je soussigné .....

.....

demeurant à .....

.....

propriétaire de ..... *actions de la Société anonyme du Collége de Juilly,*

Donne pouvoir à M .....

.....

demeurant à .....

.....

De me représenter à l'Assemblée générale annuelle du .....18.....

A ..... *le* .....18.....

Mettre avant la signature ces mots :

BON POUR POUVOIR.

NOTA. — Nul ne peut être porteur de pouvoirs d'actionnaires, s'il n'est actionnaire lui-même. (Art. 32 des statuts.)

La présente lettre vous servira de carte d'entrée à l'Assemblée.

Si vous ne pouvez vous y rendre, il vous suffira de signer et de remettre à un autre actionnaire le pouvoir préparé ci-contre.

Le Conseil se charge de faire représenter les actionnaires, qui lui remettront leurs pouvoirs.

Veuillez agréer, M. , l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Président du Conseil,

SOCIÉTÉ ANONYME

DU COLLÉGE DE JUILLY

AU CAPITAL DE 500,000 FRANCS

Siége social à Paris, rue du Regard, 11.

Paris, le 18

M

Le Conseil d'administration de la Société anonyme du Collége de Juilly a l'honneur de vous informer que Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle ordinaire, pour le
très-précises, au siége de la Société, **11, rue du Regard,** à l'effet :

1° D'entendre le rapport du Conseil d'administration sur la gestion pendant l'exercice écoulé et d'approuver les comptes, s'il y a lieu, sur le rapport de Messieurs les Commissaires de surveillance;

2° De procéder au renouvellement du Conseil d'administration, conformément à l'article 14 des statuts;

3° Et de nommer les Commissaires de surveillance pour l'exercice courant (article 26 des statuts).

Imp. Devalois, rue de Rennes, 114, Paris.

A Monsieur Monsieur Ce Reverend pere
Petau a la flesche.

+

Doctissimo viro D. Dionysio Petavio
Nicolaus Borbonius
S.

Ne me immemorem promissi arguas, qui superioribus ad te litteris, receperim mutuas inter nos epistolarum consuetudini nusquam me defuturum; atque hac in re, fatali meo langvori, vel animi tui contemplatione vim allaturum, scribo, & ad eas quae per typographi vestri fratrem redditae sunt, respondes. Nisi enim hac parte fidem meam liberem, jam procentio quid suspicaturus sis, utique credibile ese alias tuas litteras quas in itinere periisse questus es, & dolui desideravique, a me ipso forsitan silentio ac dissimulatione suppressas, cum posteriores istae, quas ad me perscripse certo scias, sine responso abierint. Atque si nihil aliud mene dico, attamen tibi me de oriturae forsan suspicione purgo, a qua non minus me apud te immunem ese, quam a re ipsa et culpa velim. Caeterum otiosas nunquam putabo epistolas qui saltem cum amoris ac benevolentiae testificatione

adveniunt. Si qua rerum, si quod rerum pondus eas commendet, tanto gratiores futurae sunt: sed hoc nisi tempus et occasio dederit, perperam accersatur. Unum a te, uti jam alias peto ut in hoc genere nihil elaboratum a me exigas, nec hanc in rescribendo moram, meditationem interpreteris, cum raptim & festinanter sumpta charta & calamo scribere soleam, sed manum his non minus aegre admoveam, quam boni ac cauti reges armis, dum diu consulant et ad ea capienda vix, nec nisi coacti adducuntur. Quamquam Patrem omnino discrimen est, & illis prudentia, mihi tarditatis & cunctationis causa & pigritia. Itaque fere mihi maiore opera constat scribere quam scribere, ut non immerito Augustus noster saepe in me iocatus sit, cum diceret inter amicos, quicquid scripsissem non tam animum mihi quam calamum dictare. Illud suggero apud te hominem seriis occupatum disino, ne mihi posthac silentii tui quod nolim causam similibus cogitationis praecides. Vale & me ama.
Lutetiae pridie Calend. Iunii.

Bourbon

9. **Arnaud** (Fr.-T.-M. de *Baculard* d'), romancier célèbre, auteur des *Epreuves du sentiment*, né en 1718, mort en 1805.

L. a. s. (à Malesherbes); Paris, 2 mars 1789, 2 p. in-4.

Il le prie de le défendre contre un libraire de Toulouse, nommé Brouillet, qui ne lui envoie ni argent ni volumes pour la première année de ses *Délassements d'un homme sensible* et qui, peut-être, contrefait déjà la deuxième année de cet ouvrage.

10. **Avaux** (Cl. de *Mesmes*, comte d'), célèbre diplomate, négociateur de la paix de Munster, ami de Balzac, né en 1595, mort en 1650.

Let. sig., en latin, à Nic. Bourbon (prêtre de l'Oratoire, poète latin); Hambourg, 22 oct. 1638, 2 p. in-fol., cachets et soies.

Curieuse lettre sur les *Ephémérides*, de Ch. Ogier ; il désire qu'il en retarde la publication, pour ne pas être ainsi livré tout vif au public. Il félicite Bourbon de ses vers latins et demande des nouvelles de son frère Jean-Antoine, seigneur d'Irval.

11. **Baciocchi** (Félix-Pascal), prince de Piombino, général français, époux d'Elisa Bonaparte, né en Corse en 1762, mort en 1841.

5 let. sig. à M. et Mme d'Hautmesnil; Canale et Bologne, 1827-32, 8 p. 1/2 in-4, cachets à ses armes.

Correspondance intime et intéressante. Nouvelles de la reine Julie, femme de Joseph Bonaparte, du cardinal Albani, etc.

12. **Back** (George), amiral anglais et célèbre navigateur, compagnon de Franklin et de Ross au pôle nord, né en 1796.

L. a. s.; 12 avril (1836), 3 p. in-8.

Au sujet de l'impresssion de son voyage de 1833 à 1835, et de la carte de la baie d'Hudson qui doit y être intercalée.

13. **Balzac** (J.-L. *Guez* de), célèbre écrivain du XVIIe siècle, le créateur du style épistolaire, de l'Acad. fr., né à Angoulême en 1594, mort en 1654.

L. a. s. à Saumaise; 25 mars 1650, 1 p. 1/2 in-4; cachets et soies. *Très rare.*

Superbe lettre. Ne recevant pas de ses nouvelles, il ignore où il est et se demande s'il ne fuirait pas les personnes qui le cherchent? « Quoy qu'il en soit, je hasarderay encore ce petit mot. Je le recommande aux vents et à la Fortune, affin que vous scachiés à Leiden ou à Stokolm, qu'il n'y a homme au monde qui connoisse mieux que moy l'honneur que vous faites à nostre siècle. »

14. **Balzac** (Honoré de), le grand romancier.

L. a. s. à l'éditeur Gosselin; (1834), 2 p. in-8.

Belle lettre sur la réimpression du *Dernier Chouan* et ses difficultés avec Mame. Il y parle en outre d'une opération importante qu'il propose à Gosselin.

15. **Barbey d'Aurévilly** (Jules), célèbre écrivain, né dans la Manche en 1808.

L. a. s.; 15 avril 1868, 1 p. in-8.

Jolie lettre au sujet de la *Bague d'Annibal*, qui fut son premier livre. « J'étais, dans ce temps là, dans ma plus *jeune* jeunesse! La *Bague* ne fut tirée qu'à 160 exemplaires. »

16. **Baudelaire** (Ch.), un des meilleurs poètes de l'école romantique, auteur des *Fleurs du mal*, né en 1821, mort en 1867.

L. a. s., 1 p. in-8.

Au sujet de sept notices biographiques qu'il a promises à M. Crépet; il y en a trois de faites, celles de Barbier, Th. Gautier et Pétrus Borel, mais il en est mécontent.

17. **Beaumarchais** (Caron de), l'auteur du *Mariage de Figaro*.

L. a. s. à Ramel; Paris, 28 ventôse an VI, 2 p. in-4.

Belle et intéressante lettre où il parle de la liquidation du compte ouvert entre la République et lui; il souhaite que cette opération ne soit pas interrompue par des dénonciations calomnieuses. « Quand j'aurai ramassé le gand sale que l'on me jette, le Directoire reconnaîtra bientôt que j'avais mérité d'être mieux employé pour le service de mon pays! »

18. **Beccaria** (César, marquis de), l'illustre auteur du *Traité des Délits et des Peines*, né en 1738, mort en 1794.

Let. sig. avec la souscript. aut.; Castiglione, 7 nov. 1777, 3 p. in-fol.

Belle lettre toute relative à la nouvelle monnaie frappée dans le Milanais.

19. **Bellot** (Jos.-René), brave marin français, qui prit part, en 1851, à l'expédition envoyée par le Gouvernement anglais à la recherche de l'amiral Franklin, et fut noyé sous un *ice-field* dans un détroit et près du cap qui portent son nom, le 18 août 1853; il était né en 1826. Le Gouvernement anglais lui a élevé un monument sur les bords de la Tamise.

Pièce sig.; Rochefort, 1er mai 1851, double in-fol. *Rare.*

S. M. l'Empereur de Russie me fait remettre par son ambassadeur. Je ne serais pas fâché que cela fût connu. »

24. **Boileau-Despréaux** (Nicolas), l'illustre poète satirique, de l'Acad. fr.

Quittance sig. sur vélin, 1700, 1 p. in-8. obl.

Reçu de la somme de soixante-quinze livres pour le quartier d'une rente viagère de cent cinquante livres constituée sur l'Hôtel de Ville de Paris.

25. **Boileau** (Gilles), frère aîné du précédent, poète, auteur de l'*Histoire des Flagellans*, membre de l'Acad. fr.

Pièce sig., 1662, 2 p. in-f.

26. **Boivin** (Jean), garde de la Bibliothèque du roi, membre de l'Acad. fr.

L. a. s., 8 août 1724, 2 p. in-8. Belle lettre littéraire.

27. **Bonaparte** (Jérôme), roi de Westphalie.

L. a. s. à son frère Lucien ; Trieste, 23 nov. 1814, 3 p. pl. in-4.

Lettre du plus haut intérêt sur son dessein de se rendre à Rome. « Le bonheur de vivre avec vous et en famille est ce qui nous attire à Rome. J'ai certainement peu d'envie de me montrer en public, et si j'y suis forcé, je me conduirai absolument de la même manière que le roi Charles et le roi d'Etrurie, sans faire ni plus ni moins qu'eux. Roi légitimement reconnu par le Saint-Père comme par les autres puissances continentales, je ne puis renoncer ni à mon rang, ni à mon titre sans me déshonorer et me déclarer aux yeux de l'Europe comme un aventurier ; la fortune m'a trahi, mais peut-être reviendra-t-elle encore, et d'ailleurs mon âme ne change pas par mes malheurs. »

28. **Bonaparte** (Letitia), mère de Napoléon Ier.

5 let. sig. *vostra affmo sorella*, en français, à son frère le cardinal Fesch ; Paris, 31 janv.-21 mai 1807, 8 p. 1/4 in-4.

Intéressante correspondance pleine de détails intimes sur sa famille.

29. **Bongars** (Jacques), calviniste, habile critique, ambassadeur du roi Henri IV en Allemagne et à Constantinople.

L. a. s. au président de Thou, 1 p. in-fol.

Épître politique et littéraire.

30. **Bosega** (Alexandre), sculpteur et graveur sur bois du XVIe siècle.

Pièce aut. sig., en italien, 1583, 1 p. in-fol. Fortement mouillée.

Curieuse pièce. Compte de travaux d'art approuvé par Hercule et Thomas d'Este.

31. **Bossuet** (Jacques-Bénigne), illustre évêque de Meaux.

Pièce aut., (mars 1699), 7 p. in-f. à mi-marges.

Précieuse pièce. C'est la minute d'un mémoire envoyé à Rome par le roi et rédigé par Bossuet, contre le projet des canons qu'on voulait substituer à la condamnation du livre de Fénelon, les *Maximes des Saints*. Dans ce mémoire, conçu dans des termes assez vifs, il est question d'un nouveau projet mis en avant par les partisans du livre de Fénelon, et qui, paraît-il, tendrait à rendre inutiles toutes les délibérations et à renouveler toutes les disputes. Le roi, qui ne s'explique pas les hésitations de la cour de Rome, serait décidé à prendre une résolution énergique. « Ainsi, loin de déterminer par un seul coup en prononçant sur le livre et sur sa doctrine, comme il a esté tant de fois promis, les disputes qui mettent le feu dans son royaume, S. M. les veroit croistre sous ses yeux sans que le pape, à qui il a eu recours avec une révérence et confiance filiale, daignast y apporter le remède... S. M. ne peut croire que sous un Pontificat comme celui-ci on tombe dans un si fascheux affaiblissement. » Il termine par cette phrase, qui est un avertissement autant qu'une menace et qui devait exercer une grande influence sur la cour de Rome : « Il serait trop douloureux à S. M. de voir naistre parmi ses sujets un nouveau schisme dans le temps qu'elle s'applique de toutes ses forces à éteindre celuy de Calvin, et si elle voit prolonger, par des ménagements qu'on ne comprend pas, une affaire qui paraissait être à sa fin, elle sçaura ce qu'elle aura à faire et prendra des résolutions convenables, espérant toujours néantmoins que S. S. ne voudra pas la réduire à de si fascheuses extrémités. »

32. **Bossuet** (Jacques-Bénigne), neveu du grand Bossuet, évêque de Troyes.

Let. aut. à *Bossuet;* Rome, 26 août 1698, 32 p. in-4.

Lettre des plus remarquables sur l'affaire du *Quiétisme.*

33. **Bouhours** (le Père), jésuite célèbre, bel esprit du XVIIe siècle.

L. a. s. à Mlle de Scudéry, 1 p. in-8.

Charmante épître où il la remercie de l'envoi d'un madrigal. « Je suis si friand de tout ce qui vous échappe, Mademoiselle, que je ne puis m'en passer. Vous me faites un très grand plaisir de m'envoyer vostre nouveau madrigal. »

Vente le 21 mai 1881 Eugène Charavay

34. **Bourbon** (Nicolas), poète latin du XVIe siècle, l'un des premiers membres de l'Acad. fr., né à Vandeuvre (Aube) en 1574, mort en 1644.

L. a. s., en latin, au R. P. Petau; Paris, XII des cal. de janvier, 3/4 de p. in-f.

Autographe unique de toute rareté.

35. **Bourbon** (Louis, cardinal de), évêque de Laon et archevêque de Sens, qui fit en 1515, avec François Ier, la campagne du Milanais, gouverneur de Paris sous Henri II.

Let. sig. aux prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris; Amsy-le-château (Annecy en Savoie), 16 juin 1554, 1 p. in-8 obl., écornure.

Il leur annonce que le roi vient de le nommer son lieutenant général de la ville de Paris.

36. **Brunel** (M.-I.), célèbre ingénieur français, constructeur du tunnel sous la Tamise.